



Implenia[®]

Implenia | Rapport de gestion 2009



Rapport de gestion 2009

Implenia SA

Industriestrasse 24
CH-8305 Dietlikon
Tél. +41 44 805 45 55
Fax +41 44 805 45 56
www.implenia.com

Implenia en bref

Implenia est le numéro un suisse des entreprises de construction et prestations de services correspondantes. Né en 2006, de la fusion de Zschokke et Batigroup, Implenia est riche de plus de 140 ans de tradition dans le domaine de la construction. Le Groupe réunit le savoir-faire de plusieurs unités hautement spécialisées pour former une entreprise active tant sur le marché suisse qu'à l'international. Avec son modèle d'entreprise intégré et ses spécialistes maîtrisant tous les domaines, Implenia est en mesure d'accompagner un projet de construction sur l'ensemble de son cycle de vie et de façon à la fois économique, durable, intégrée et proche du client.

Implenia agit dans quatre grands secteurs d'activité:

Real Estate

Investment Management, Développement, Engineering, Entreprise générale, Building Automation, Facility Management technique

Construction Infra

Bâtiment et constructions neuves, Transformations, Routes et génie civil, Ouvrages d'art, Travaux spéciaux

Tunnels + Entreprise totale

Travaux souterrains, Travaux spéciaux pour tunnel, Entreprise totale (technique ferroviaire)

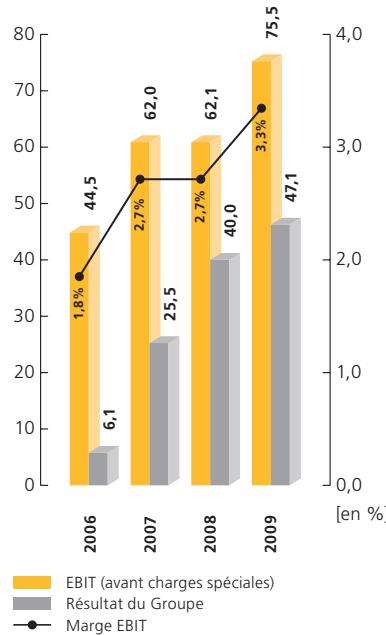
Global Solutions

Activités internationales dans le domaine des solutions d'infrastructures et des services

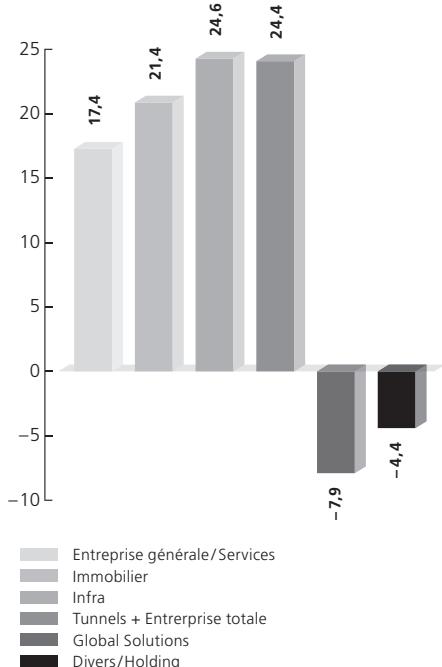
La coopération de ces différentes unités – représentées par une centaine de filiales en Suisse et par des représentations en Allemagne, France, Italie et Russie, aux Émirats Arabes Unis et au Qatar – et la solide expérience dont elles disposent assurent une base solide pour des partenariats efficaces et des créations innovantes.

Implenia a son siège à Dietlikon (Zurich) et emploie quelque 6 000 collaboratrices et collaborateurs. Le Groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 2,3 milliards en 2009, est coté à la SIX Swiss Exchange.

EBIT (avant charges spéciales) et résultat du Groupe
(en millions de francs)



EBIT (avant charges spéciales) selon les divisions
(en millions de francs)



Chiffres clés du Groupe

| | 12.2009 | 12.2008 |
|---|----------------|----------------|
| CHF 1000 | CHF 1000 | CHF 1000 |
| Chiffre d'affaires du Groupe (like for like) | 2 279 835 | 2 299 465 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | 75 534 | 62 111 |
| Charges et produits spéciaux | -7 891 | -3 108 |
| Résultat opérationnel | 67 643 | 59 003 |
| Résultat du Groupe | 47 055 | 39 983 |
| EBITDA | 104 603 | 98 528 |
| Free cash-flow | 92 316 | 169 080 |
| Position cash, net | 85 896 | 36 687 |
| Fonds propres | 426 340 | 423 238 |
| Production | 2 637 277 | 2 541 910 |
| Carnet de commandes | 3 445 184 | 2 958 904 |
| Effectif du personnel (plein temps) | 5 115 | 5 192 |

Points forts de 2009

Implenia a réalisé un excellent exercice 2009. Le Groupe a réussi à augmenter de manière significative tant son résultat opérationnel que son bénéfice, en dépit d'une conjoncture économique difficile. Et ses carnets de commandes – bien remplis – lui permettent d'aborder l'avenir avec optimisme. Cette réussite doit beaucoup à la forte motivation des employés et au modèle d'entreprise intégrée d'Implenia. Fidèle à sa devise «one company, one goal, one spirit», Implenia mise plus que jamais sur une collaboration entre secteurs, afin de créer de la valeur ajoutée pour ses clients. Plusieurs grands projets témoignent de façon exemplaire de cette réussite en 2009:

- La zone de la gare CFF de Zurich située derrière la Sihlpost doit être transformée en nouveau quartier d'ici 2019. Implenia joue un rôle majeur dans ce projet de réaffectation. La première phase portera sur les parcelles A et C avec la Sihlpost, la Haute École Pédagogique, un centre commercial et des immeubles de bureaux.
 - Le Pont de la Poya, sur la vallée de la Sarine, est destiné à désengorger le centre de Fribourg. Cet élégant ouvrage de type haubané aura une portée de 196 mètres, un record en Suisse. Les travaux doivent s'achever en 2013.
 - Implenia, en collaboration avec le Botta Management Group, assure la gestion du projet de Stade Central de Sotchi (Russie), qui accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver en 2014. Ce contrat couvre la coordination, le respect du calendrier, l'assurance qualité et la mise à disposition des spécialistes nécessaires.
- D'autres projets de référence réalisés en 2009 sont exposés plus en détail dans la partie «Images» de ce rapport.

Impressum

Édité par: Implenia SA, Dietlikon

Conception et création graphique: schneiter meier külling AG, Zurich

Photos: Martin Stollenwerk, Zurich (partie «Images», roundtable, Direction générale); Stefan Kubli, Zurich (Conseil d'administration, Directeurs des secteurs)

Traduction: Claude-Olivier Rochat, Rochat & Partners, Genève

Impression: Linkgroup, Zurich



| | | |
|--------------------------------|-----------|---|
| RAPPORT DE GESTION 2009 | 3 | 65 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE |
| Message du Président | 4 | 71 Conseil d'administration |
| Roundtable | 18 | 79 Direction générale |
| Résultats annuels | 26 | 99 RAPPORT FINANCIER |
| Groupe | 34 | 100 États financiers consolidés du Groupe Implenia |
| Real Estate | 36 | 184 États financiers d'Implenia SA |
| Infra | 38 | 198 Sites, contacts et calendrier |
| Tunnels et Entreprise totale | 40 | |
| Global Solutions | 42 | |
| Perspectives | 44 | |
| Vision et valeurs | 46 | |
| Ressources humaines | 48 | |
| Durabilité | 50 | |

Ce rapport de gestion est la traduction de la version allemande, la seule à faire foi. Il est également disponible en version anglaise.

Rapport de gestion 2009

Message du Président 4 – Roundtable 18 – Résultats annuels 26 – Groupe 34 – Real Estate 36 – Infra 38 – Tunnels et Entreprise totale 40 – Global Solutions 42 – Perspectives 44 – Vision et valeurs 46 – Ressources humaines 48 – Durabilité 50



La vision d'Implenia

«Nous développons et construisons la Suisse de demain. Nous nous profitons par notre expertise internationale reconnue dans le domaine des projets d'infrastructures les plus ambitieux. Le développement durable est notre passion. Nous sommes le partenaire de prédilection pour clients, collaboratrices et collaborateurs.»

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Pour la quatrième année consécutive, Implenia signe un exercice très positif. Cette performance convaincante est le résultat d'une collaboration renforcée entre les différents secteurs et centres de profit de notre Groupe. C'est une carte maîtresse que nous comptons bien jouer de façon systématique au cours des prochaines années, soutenus par notre rang de leader de la construction suisse. Cela contribuera à consolider encore notre position sur le marché.

Une société indépendante et ouverte au public

Après plus de deux ans de conflit avec le fonds spéculatif Laxey, nous avons fait savoir, en novembre, que nous avions placé son paquet d'actions auprès d'investisseurs privés et institutionnels, en Suisse et à l'étranger. Nous avons ainsi ouvert la voie à la poursuite du développement de notre entreprise, en confirmant son indépendance et sa réelle ouverture au public, appuyée par un actionnariat pluriel et diversifié. Notre attention et nos ressources peuvent à nouveau se concentrer sans restriction sur les missions réelles de notre entreprise.

2010 en confiance

Nous abordons l'exercice 2010 en confiance. Il est vrai qu'Implenia agit dans un secteur qui réagit tardivement aux cycles et que la faiblesse actuelle de la conjoncture pourrait laisser des traces. Mais nous sommes persuadés de pouvoir tenir bon, même dans un environnement économique rendu plus difficile. Forts de notre positionnement sur le marché et de notre modèle intégré, nous comptons enregistrer d'intéressantes commandes en 2010.

«One company, one goal, one spirit»

Implenia a désormais atteint les objectifs fixés au moment de la fusion, en 2006. Il était donc temps de regarder vers l'avant et de reformuler notre vision. Implenia ambitionne de se positionner, à l'interne comme à l'externe, comme une entreprise dotée d'une culture et d'une attitude clairement définies. «One company, one goal, one spirit»: telle est notre nouvelle devise, destinée à indiquer le cap et à concrétiser notre motivation.

Dividende en hausse

En fonction de ce nouveau résultat très positif et des perspectives prometteuses de notre Groupe, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de porter le montant du dividende (sous forme d'une réduction de la valeur nominale) à 0,70 franc par action pour l'exercice 2009, contre 0,50 franc l'an dernier.

Remerciements

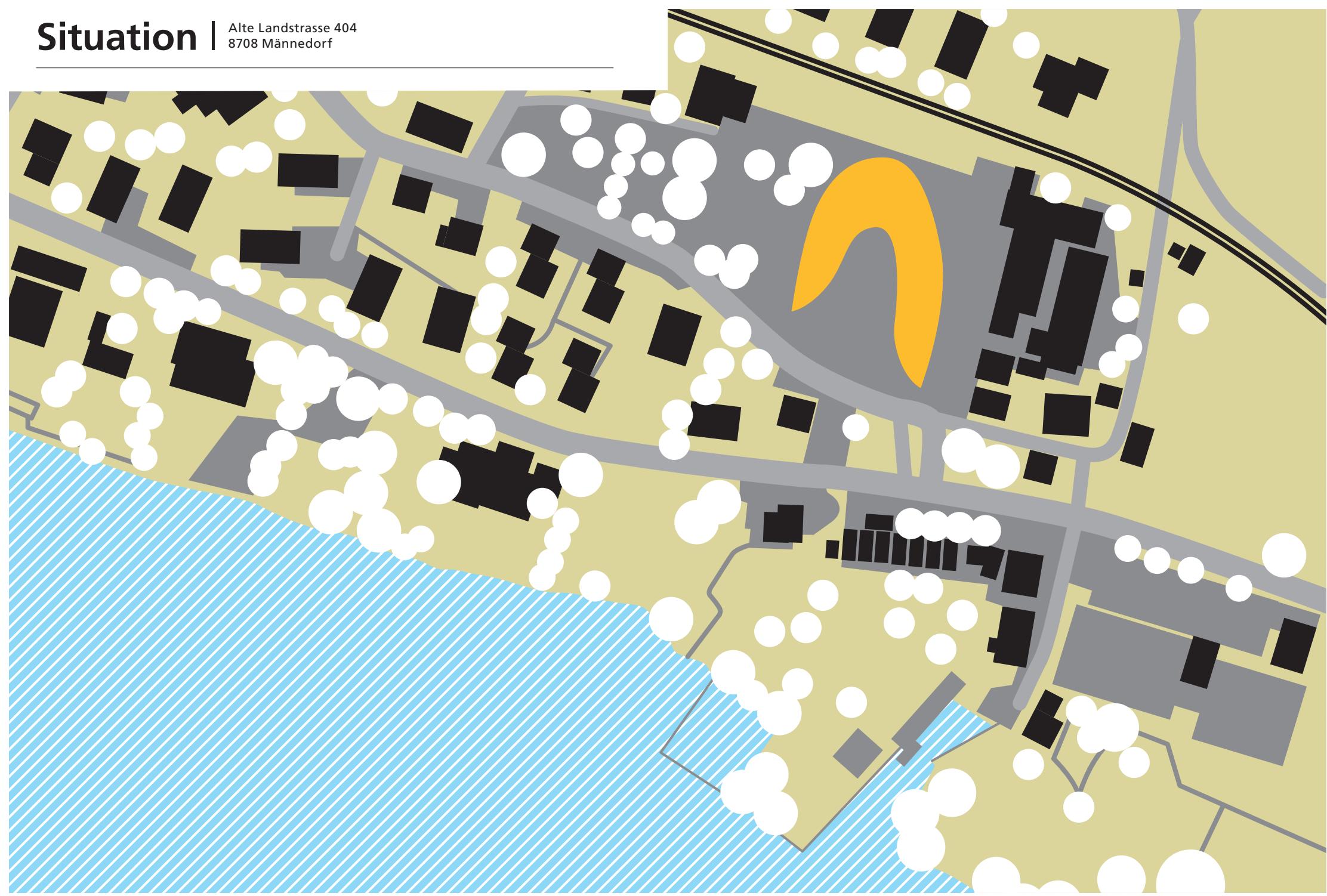
L'exercice 2009 a énormément exigé de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, dans tous les domaines. Au nom du Conseil d'administration, je les en remercie très chaleureusement. Mes remerciements vont aussi tant à nos clients, pour la confiance qu'ils nous témoignent, qu'à vous, chers actionnaires, pour votre fidélité.



Anton Affentranger
Président du Conseil d'administration et CEO

Situation

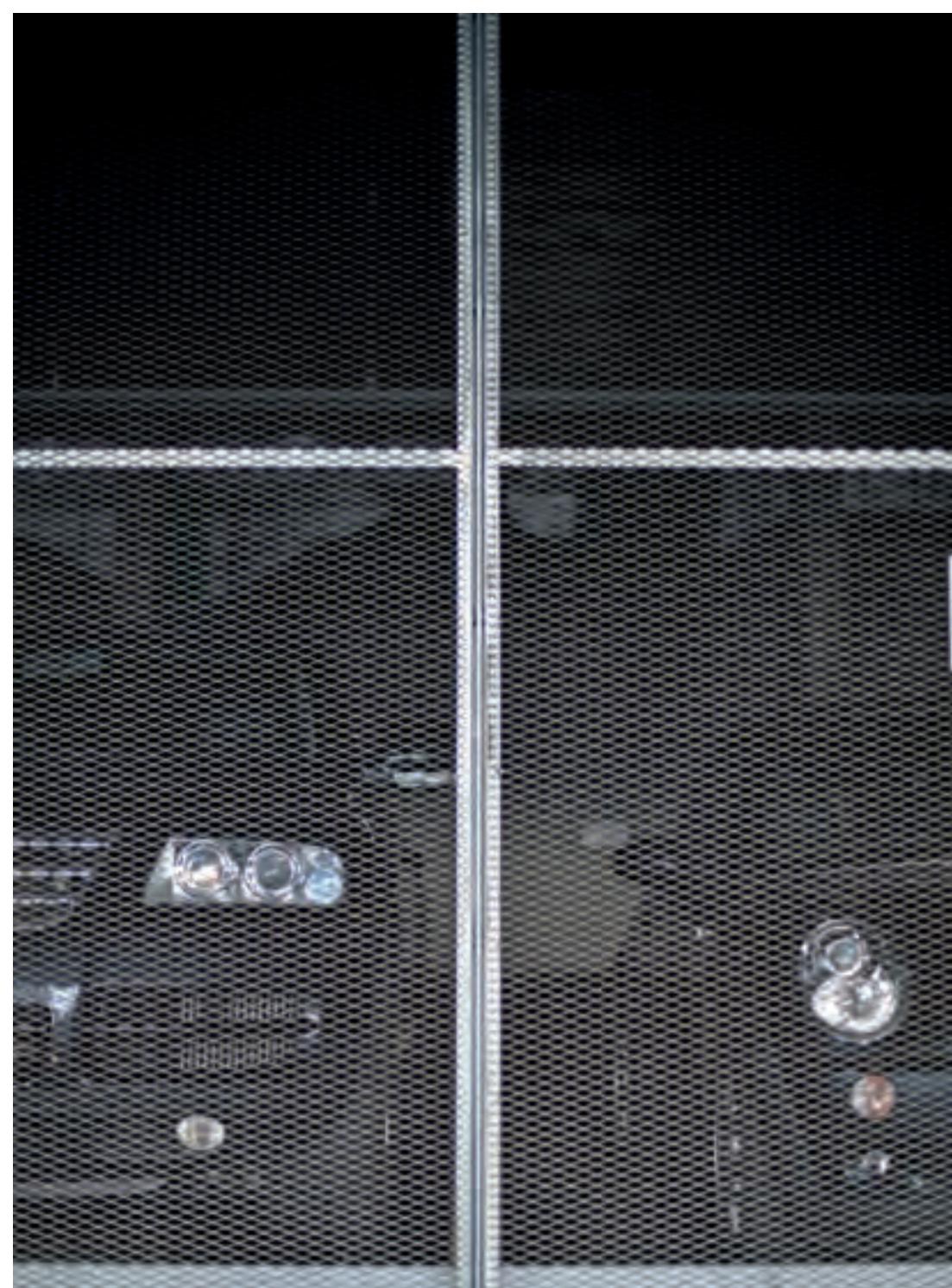
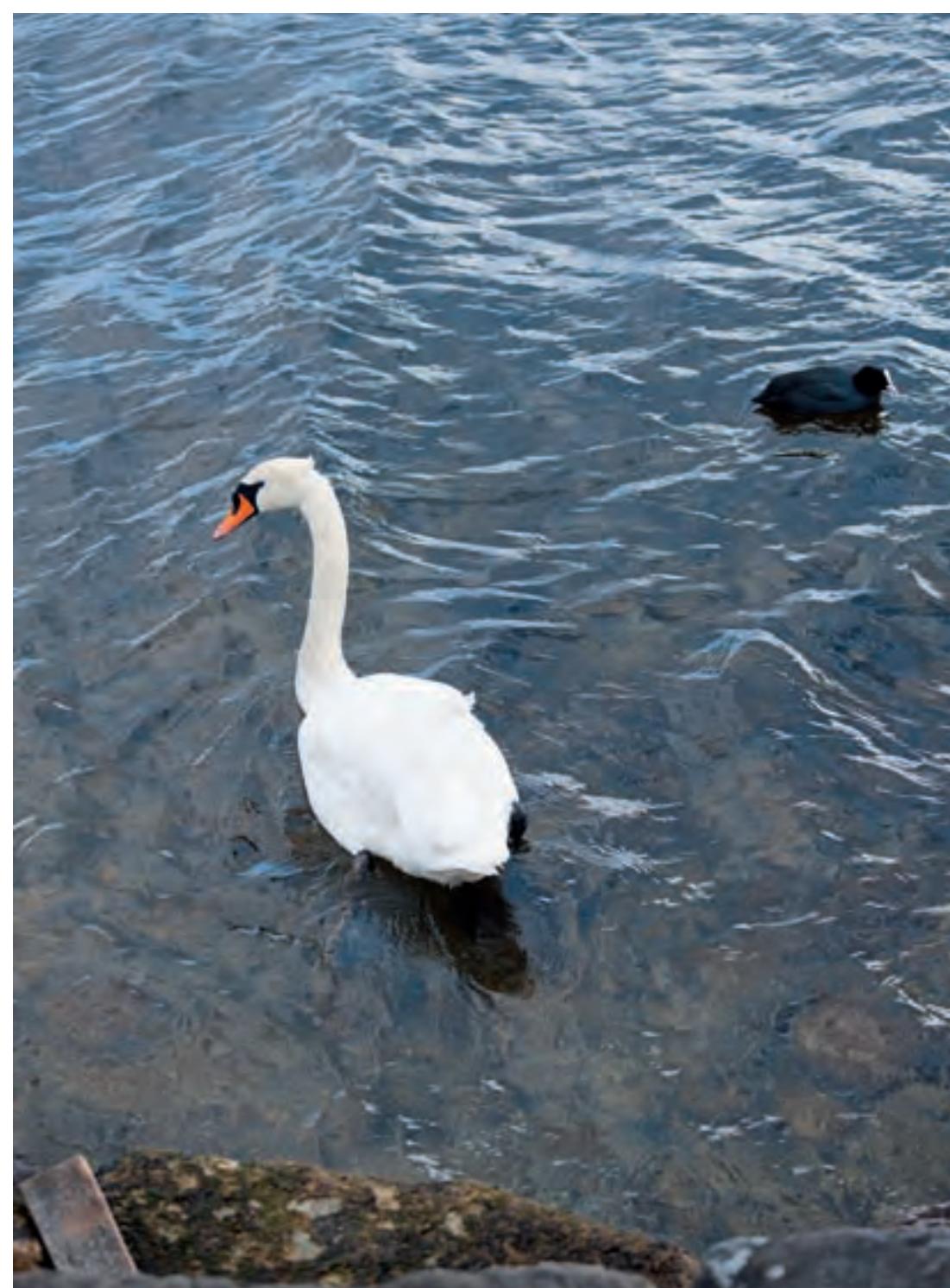
| Alte Landstrasse 404
8708 Männedorf



Lac de Zurich |

Seestrasse
Männedorf





Projet I

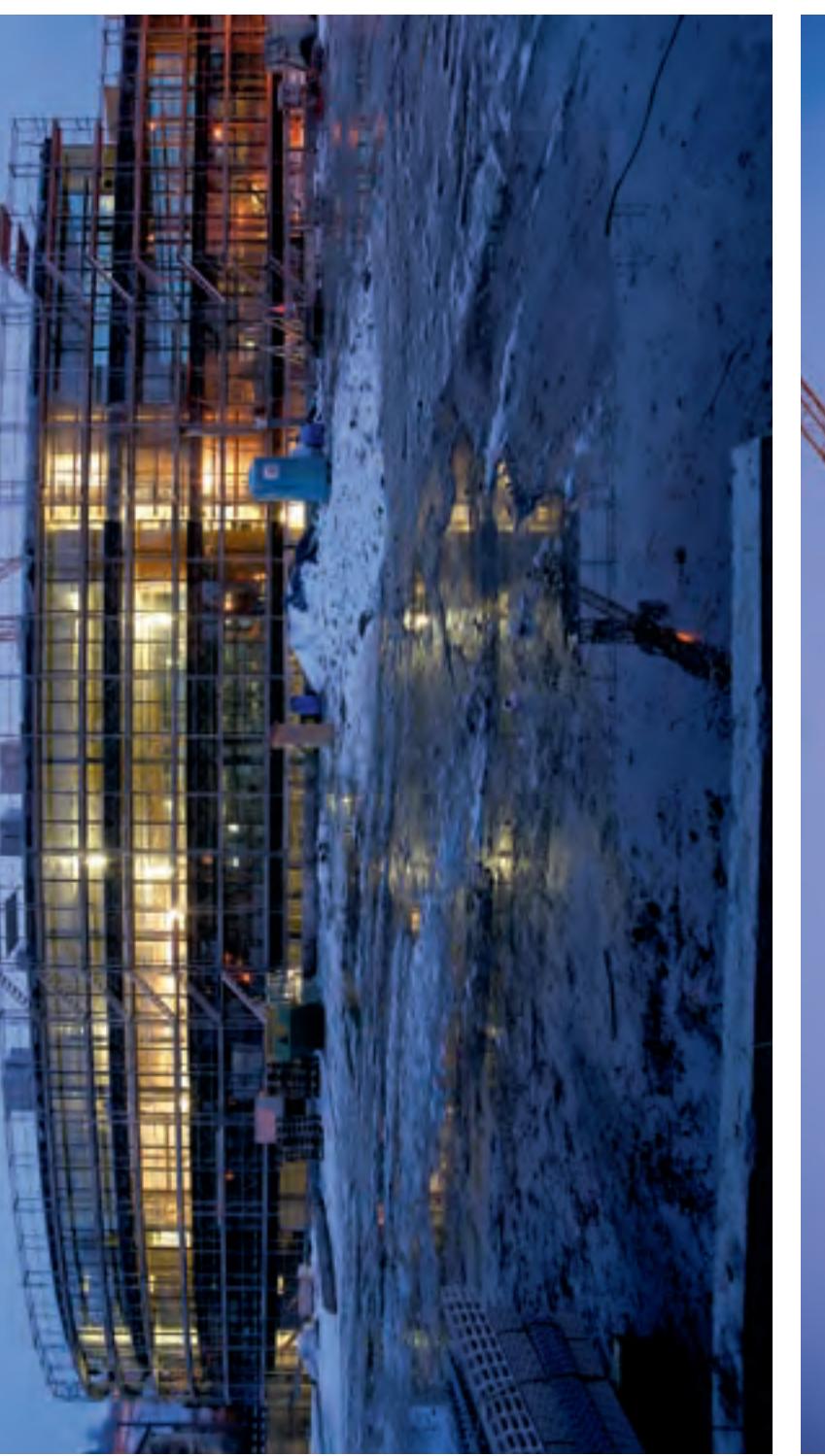
Les bijoux hors du commun sont parfois d'une taille hors du commun. C'est assurément vrai du nouveau siège suisse de la société Swarovski. A Männedorf, sur la rive droite du lac de Zurich, Implenia construit un immeuble de bureaux tout sauf ordinaire, destiné à quelque 500 collaborateurs, pour un budget de CHF 55 millions. L'équipe internationale d'Ingenhoven Architects a dessiné un élégant bâtiment de quatre étages, en fer à cheval, orienté vers le sud et offrant une vue dégagée sur le lac et les Alpes.

Ce bâtiment se distingue par son mur-rideau à double paroi de verre, avec boîtes de circulation d'air intégrées, et tant par la complexité de ses installations techniques que par son architecture durable, conforme à la norme Minergie. L'efficacité énergétique a été maximisée par un triple vitrage isolant au niveau de la façade. Le bâtiment est chauffé ou refroidi grâce à une pompe à chaleur alimentée par les eaux du lac. Enfin, plusieurs matériaux innovants ont été utilisés dans la construction, comme l'isolant acoustique Tabsilent, associé aux systèmes thermoactifs Tabs, qui multiplie par 25, voire 30, l'efficacité des flux de chaleur.

Un maître d'ouvrage autrichien, un planificateur allemand et un exécutant suisse: Implenia Entreprise générale a montré avec ce projet qu'elle sait efficacement mettre en œuvre sa longue expérience avec des partenaires internationaux, offrir une exécution de qualité supérieure et respecter un planning serré. Les travaux ont commencé début février 2009 et la cérémonie du bouquet final a eu lieu, comme prévu, à fin octobre. La façade a été posée et les travaux d'architecture intérieure vont bon train. Implenia Entreprise générale SA remettra ce nouveau bijou Swarovski au maître d'ouvrage le 30 juin 2010, conformément au calendrier fixé.

**Siège de la société
D. Swarovski Corporation AG**







DONNÉES ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
Swarovski Immobilien AG, Feldmeilen

Architectes:
Ingenhoven Architects International GmbH, Männedorf

Surface de plancher:
19 590 m²

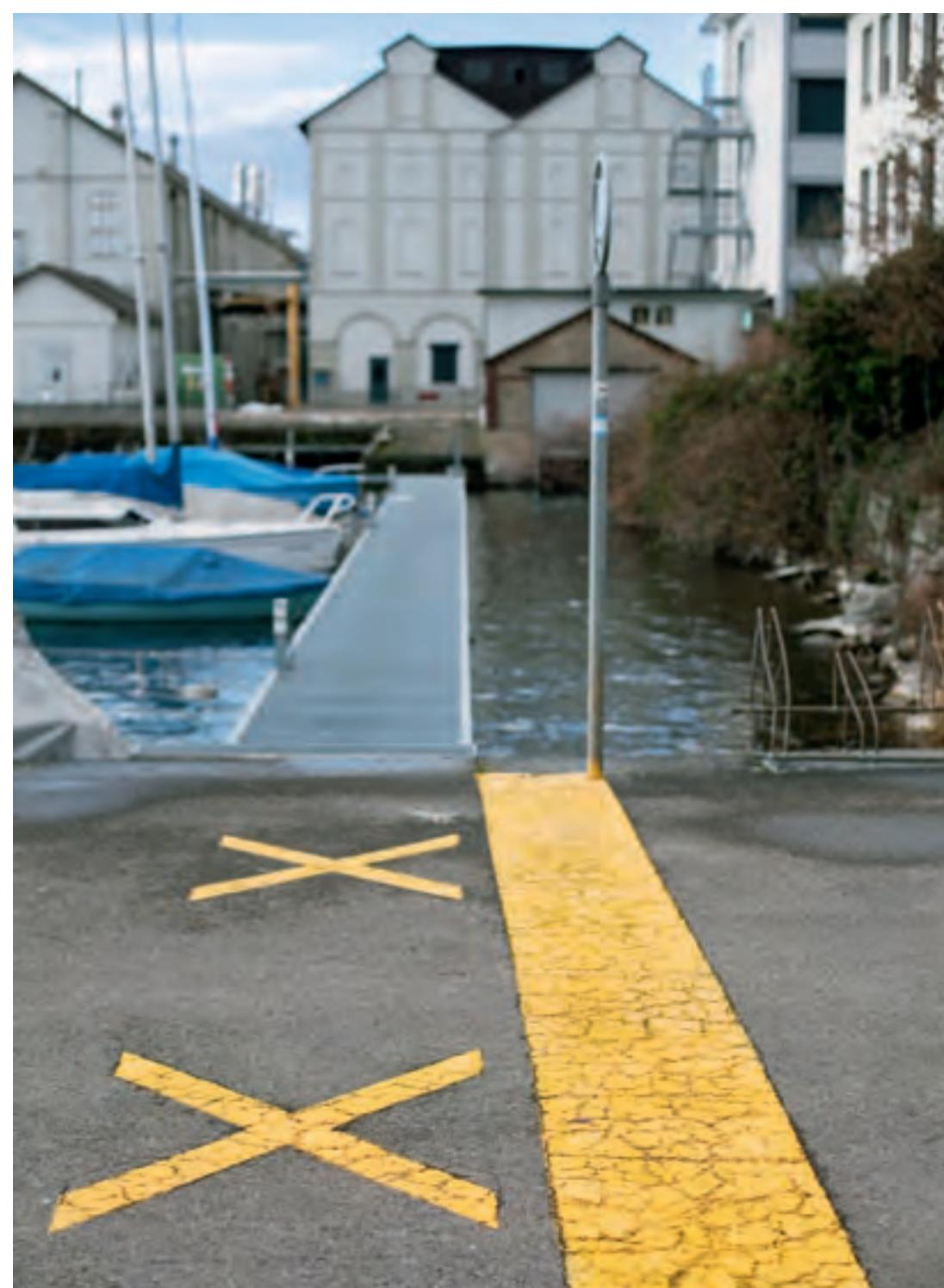
Volume:
85 861 m³

Investissement:
CHF 55 millions

Réalisation:
1/2/2009–30/6/2010



Cœur de village | Postgasse Männedorf





Beat Fellmann (CFO) et Anton Affentranger (Président du Conseil d'administration et CEO) répondent à Medard Meier.

«De fortes performances dans un environnement délicat»

Le positionnement sur le marché a pu être renforcé. Des progrès significatifs ont été enregistrés, tant du point de vue opérationnel que financier. Implenia a réussi, par ailleurs, à conclure comme l'entreprise le souhaitait le litige avec Laxey et elle a nettement avancé sur la voie de l'entreprise de construction intégrée. Anton Affentranger, Président du Conseil d'administration et CEO, et Beat Fellmann, CFO, font le bilan d'une année agitée, mais positive.

Malgré un contexte économique difficile, Implenia a réalisé un bon exercice 2009. Quel est votre principal motif de satisfaction?

Anton Affentranger: sans aucun doute, d'avoir réussi à nous libérer de l'actionnaire Laxey. Cette affaire a été très absorbante pour nous tous, jusqu'au bout. Mais nous avons su convaincre nos grands investisseurs privés et institutionnels de tenir bon. La direction, elle aussi, a su garder ses rangs serrés. Je considère que l'issue de ce conflit est très positive pour nous. C'est une immense preuve de confiance envers notre stratégie, qui consiste à conjuguer succès et indépendance en tant qu'entreprise de construction intégrée. Nous avons réussi à faire reprendre le paquet d'actions de Laxey, dans lequel se trouvait plus de 50% de notre capital, par des investisseurs privés et institutionnels. Par l'ampleur de ce placement, l'opération peut être comparée à une introduction en bourse réussie.

Quel élément du résultat annuel vous satisfait-il le plus?

Affentranger: les performances d'Implenia sont impressionnantes. Nous enregistrons un résultat record, alors même que l'affaire Laxey nous a longtemps occupés jour et nuit et que nous avons dû procéder à un changement de direction.

Comment êtes-vous parvenus à forger la confiance en Implenia?

Beat Fellmann: nous avons tenu nos promesses en termes de performances opérationnelles. C'est cela qui fait notre crédibilité, non seulement auprès de nos actionnaires, mais aussi de nos collaborateurs et clients, qui sentent bien que notre stratégie est en train de prendre.

Affentranger: nous avons organisé ensemble trois roadshows de grande envergure et tous trois ont été de très grands moments. Dans le premier, c'est la sécurisation de notre socle financier qui était notre objectif majeur. Nous avons parcouru toute la Suisse, de Genève à Saint-Gall, de Bâle à Lugano. Il n'y a pas beaucoup de Banques Cantonales que nous n'ayons pas rencontrées! Partout, nous avons trouvé un accueil chaleureux et un vif intérêt. Nous avons pu présenter notre stratégie, exposer nos intentions et nos objectifs. En milieu d'année, nos finances étaient entièrement redéfinies. Nous disposons désormais d'une plus grande marge de manœuvre financière, avec des conditions globalement positives. Nous y avons vu une première grande confirmation de la confiance des banques.

Restait à faire vos preuves auprès des investisseurs.

Affentranger: il est vrai qu'il n'a pas été aussi facile de trouver de nouveaux actionnaires. C'est d'ailleurs ce qui explique que notre deuxième roadshow a mobilisé plus de ressources et a été plus difficile. Mais nous avons uni nos forces et nous sommes parvenus au but.

Fellmann: nous avons eu une excellente surprise à Londres, où nous avons trouvé des acheteurs pour près de 20% de notre paquet.

Affentranger: cela restera comme un événement très positif. Du fait de notre conflit avec Laxey, nombre d'investisseurs ont pensé que nous étions dans une logique protectionniste et que nous ne voulions pas d'étrangers dans notre capital. C'est donc avec un certain scepticisme que nous sommes partis pour Londres. Dans un premier temps, nous avons dû essuyer un véritable feu croisé de questions, comme nous nous y attendions, du reste. Puis notre histoire a tout de même convaincu les investisseurs. Ce qui nous a certainement aidés, aussi, c'est le fait qu'un hedge fund aussi connu que Laxey puisse s'intéresser à nous. Les investisseurs étaient curieux de savoir qui nous étions.

Quel a été l'événement déterminant qui vous a permis de si bien placer les titres?

Fellmann: ce sont la stratégie et le potentiel d'avenir d'Implenia qui ont convaincu les investisseurs. Le fait que nous visons à moyen terme à atteindre 100 millions de francs d'EBIT a aussi certainement joué pour beaucoup. Nous avons su exposer de façon crédible la voie qui doit nous faire parvenir à ce but.

Et le troisième roadshow?

Affentranger: en novembre, nous sommes repartis en tournée à travers la Suisse. Pour moi, il est évident que ce roadshow a été le plus important. Nous sommes allés à la rencontre des piliers de notre organisation – nos collaboratrices et collaborateurs principaux – pour leur montrer où nous comptons les emmener avec Implenia. Nous avons abordé tous les sujets: la démarche, nos valeurs, notre ambition. Au total, nous avons ainsi discuté avec plus de 300 «Impleniais» très engagés. J'ai trouvé cela extrêmement enrichissant: chaque étape m'a énormément appris.

Près de quatre ans se sont écoulés depuis la création d'Implenia. Avez-vous atteint les objectifs qui avaient été fixés à l'époque?

Affentranger: la majorité d'entre eux, oui. Nous sommes très fortement positionnés sur le marché national. Nous avons, par ailleurs, mis en place de façon durable les synergies que nous visions. Nous avons également fait nos premiers pas en dehors de Suisse, comme nous le souhaitions, même si, personnellement, j'avais espéré un peu plus de nos activités à l'étranger. Nous avons dû payer pour les conséquences de la crise économique et financière internationale sur nos marchés cibles de Russie et du Moyen-Orient. Mais, à moyen et long terme, cette situation devrait changer.

Qu'aimez-vous dans l'Implenia d'aujourd'hui?

Affentranger: je suis réellement fier quand je voyage en Suisse et que je rencontre nos collaboratrices et collaborateurs. Il y a des quantités d'exemples de projets que nous avons la chance de mener à bien et que je trouve passionnants. En tant qu'usager régulier des CFF, je dois dire aussi que cela me fait toujours très plaisir d'arriver en gare centrale de Zurich, en plein «Implenialand», si j'ose dire, avec des chantiers de tous les secteurs de notre Groupe.



Beat Fellmann

«Nous évoluons dans un schéma à deux dimensions: d'une part l'excellence opérationnelle sur les marchés, de l'autre, l'excellence qui doit émaner du Corporate Center.» Beat Fellmann

Quelles sont vos priorités pour les prochaines années? Quelle est votre ambition?

Affentranger: nous allons consacrer tous nos efforts à augmenter encore notre force de frappe en tant que Groupe. Cela exige de collaborer encore mieux en interne, ce que nous faisons déjà en partie. Mais le chemin qui nous sépare encore d'un Groupe véritablement intégré reste considérable. C'est notre principal défi. Notre objectif, on le voit sur le chantier du Zentralbahn, à Lucerne, un contrat que nous avons obtenu grâce à notre nouvelle approche intégrée. Sur ce site, nous travaillons parfaitement soudés. Tous nos corps de métier sont à l'œuvre en parallèle: planification, ingénierie, mais aussi, évidemment, nos diverses compétences techniques en matière de construction. Cette démarche consistant à proposer une solution «clé en main», que nous poursuivons de façon cohérente, est déjà à l'origine d'une bonne partie de notre volume de commandes.



Anton Affentranger

Vous insistez sur le défi lié à votre modèle d'intégration. D'où viennent les résistances?

Affentranger: il faut une très grande force de conviction pour arriver à faire travailler ensemble les différents secteurs, ainsi que les régions: les gens de Coire et ceux de Zurich, les Lucernois et les Bâlois, les Romands et les Alémaniques... et vice versa. Mais aussi la Construction avec l'Entreprise générale... et réciproquement, encore une fois.

«Nous allons consacrer tous nos efforts à augmenter encore notre force de frappe en tant que Groupe. Cela exige de collaborer encore mieux en interne.» Anton Affentranger

Que visez-vous en intégrant plus fortement votre gestion?

Affentranger: nos efforts portent avant toute chose sur les processus de prestation de service à tous les niveaux du Groupe. Nous visons une «industrialisation» renforcée de tous les processus de construction. C'est un objectif très ambitieux, car nous ne sommes pas ABB ou Sulzer, qui ont un nombre de sites de production suffisamment réduit pour être facilement gérable. Nous travaillons actuellement sur plus de 4500 chantiers, avec un total de 6000 collaboratrices et collaborateurs. Sur-

tout, il faut bien comprendre que chacun de ces projets est un cas particulier. Alors, quelle est notre solution? Nous visons à faire un «grand écart», qui permette à la fois un travail décentralisé, individualisé et taillé sur mesure pour répondre aux besoins du client, en même temps qu'une gestion unique et centralisée. Prenez le domaine des achats: avec un chiffre d'affaires qui, aujourd'hui, dépasse les CHF 2,4 milliards, la force d'achat d'Implenia n'est plus la même qu'avant, que l'on parle d'électricité, de ciment, de primes d'assurance, etc. Prenez l'informatique et le cash management: les synergies qui résultent d'un rapprochement sont évidentes. Autant de raisons qui nous ont poussés à fonder le Corporate Center, que Beat Fellmann dirige, en plus d'être directeur financier. Nous voulons regrouper et professionnaliser les tâches partout à travers le Groupe. Le "grand écart" se reflète également dans notre culture d'entreprise: des processus centraux et professionnalisés d'une part, des professionnels décentralisés et intervenant sur le marché dans un esprit entrepreneurial, de l'autre.

Comment procédez-vous pour l'embauche de nouveaux collaborateurs?

Fellmann: C'est nous qui dictons la marche à suivre, par exemple l'entretien avant le recrutement ou le départ d'un collaborateur. Mais nous disons aussi clairement aux régions: c'est à vous de décider du visage à donner à l'entreprise au niveau local. C'est vous qui connaissez les besoins spécifiques. Nous évoluons dans un schéma à deux dimensions: d'une part, l'excellence opérationnelle sur les marchés, de l'autre, l'excellence qui doit émaner du Corporate Center. Pour dire les choses autrement, nous accordons beaucoup de valeur à la décentralisation des pouvoirs, partout où cette liberté est indispensable pour assurer la proximité avec le marché et la motivation des effectifs. Par contre, nous regroupons au niveau central les services et les fonctions nécessaires pour pouvoir intervenir sur le marché de façon différenciée, en tant que Groupe.

Votre ambition ne va pas sans une évolution des valeurs au sein de l'entreprise. Qu'entendez-vous par là?

Affentranger: notre ambition est liée à des valeurs que nous vivons au quotidien et qui doivent faire d'Implenia une entreprise immédiatement reconnaissable. Au sommet, nous plaçons la transparence: nous n'avons rien à cacher à nos actionnaires, rien à cacher au sein de nos secteurs, rien à cacher à nos clients. Nous suivons les plus hautes valeurs éthiques, l'intégrité notamment. Nous avons pour cela reformulé notre code de déontologie, qui a fait l'objet d'un vaste effort de communication. Nous mettons également l'accent sur la notion de durabilité et avons lancé plusieurs initiatives, internes et externes, dans ce domaine, avec beaucoup de passion. Toutes ces valeurs sont communiquées et discutées de façon intensive. Nos principes fondamentaux sont par exemple intégrés au programme de formation que nous venons de lancer. Tous les deux à trois mois a lieu, ici, un «Welcome Day», journée d'intégration à laquelle nous invitons à Dietlikon tous nos nouveaux collaborateurs de Suisse. Ce sont, chaque fois, 40 à 60 personnes que nous accueillons ainsi. Et, là encore, nous plaçons notre ambition et nos valeurs au cœur de nos messages.

Comment réagissent les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que la concurrence à cette exigence de transparence?

Affentranger: en qualité de numéro un de la branche, nous sommes prêts à payer le prix de la transparence. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix: nous sommes la référence. Nos collaborateurs, comme d'ailleurs les jeunes que nous recrutons, s'identifient à ces valeurs. Ils nous le disent sans détour: «J'ai envie de travailler pour une entreprise qui innove et agit de façon durable et éthique.» Maintenant que nous sommes libérés de l'hypothèque Laxey, nos concurrents commencent à se dire qu'Implenia représente une menace. Et ils ont bien raison. C'est le plus beau compliment qu'ils puissent nous faire.

«Nous voudrions exporter nos forces et nos spécialités. Les technologies que nous maîtrisons en construction de tunnels font de nous un leader mondial.»

Anton Affentranger

Quelle est la situation économique d'Implenia?

Fellmann: au plan opérationnel, nous allons mieux que jamais. Nous sommes entrés dans le nouvel exercice avec un volume de commandes de CHF 3,4 milliards, ce qui nous donne une certaine assurance et nous permet de voir venir. Nous suivons évidemment de très près l'évolution possible des taux d'intérêt, variable essentielle dans la construction. Nous pouvons certainement maintenir notre objectif à moyen terme, qui est d'atteindre CHF 100 millions d'EBIT. Nous sommes très bien partis pour cela. Nos programmes d'amélioration de l'efficience vont porter leurs fruits. Nous optimisons tout ce qui peut l'être. C'est un processus en continu. Grâce à l'acquisition de compétences dans le domaine de la gestion de risques, nous devrions parvenir à éviter les «accidents de parcours», toujours susceptibles de se produire. C'est ce qui permet aussi d'améliorer la gestion des prestations supplémentaires. En gestion et développement de projets, nous visons à étoffer notre portefeuille. Quant au secteur Tunnels, le but est de sécuriser nos acquis.

Qu'attendez-vous de la demande publique?

Fellmann: l'Etat est notre principal client, qui représente 55% de notre chiffre d'affaires. Nous avons heureusement la chance d'avoir affaire à un Etat intelligent. L'Office fédéral des routes (OFROU), par exemple, bénéficie d'une direction très professionnelle, qui a conscience de son immense responsabilité par rapport à l'ensemble de l'économie. L'OFROU gère l'attribution de commandes de sorte que le pipeline est plus ou moins toujours approvisionné. Compte tenu de la situation difficile pour le reste de l'économie, cela n'aurait servi à rien d'appuyer encore plus sur l'accélérateur, comme certains l'ont réclamé. L'industrie du BTP n'aurait pas disposé des capacités pour faire face à une demande supplémentaire.

Affentranger: il y a tout de même un point sur lequel nous avons dû intervenir, en contestant, au niveau fédéral comme au niveau des cantons, l'extrême lenteur des services publics dans leurs paiements. Nous avons soulevé un lièvre: personne n'aurait osé évoquer ce type de problème par le passé. Or, le Département des finances a réagi de façon positive, en promulgant des directives qui sont aujourd'hui respectées, tout au moins au niveau fédéral. Ce qui est idéal pour la conjoncture: la Confédération paie vite, ce qui permet d'insuffler de l'argent dans le circuit économique.

Les activités à l'étranger sont le grand défi d'Implenia. Que recherchez-vous?

Affentranger: nous voudrions exporter nos forces et nos spécialités. Les Suisses sont aujourd'hui leaders mondiaux de la construction de tunnels car c'est dans notre pays que sont percés les ouvrages les plus complexes au monde et les plus contraignants au plan géologique. Forts de cette expérience et de longues années de collaboration avec nos partenaires, nous maîtrisons les technologies les plus diverses en travaux souterrains. La bonne nouvelle, c'est que nous avons encore trois ou quatre ans pour le prouver en Suisse. Après quoi, nous aurons fini les traversées alpines et la transversale de Zurich. Alors, que faire ensuite? Nous devons intensifier nos recherches de projets à l'étranger. Nous faisons encore plutôt figure de nouveaux venus au niveau international. Nous voulons faire jouer de façon ciblée nos compétences et nos références, dont nous disposons en abondance, en particulier en travaux souterrains, génie civil et micro-tunnels. Le Moyen-Orient a construit à tour de bras, mais souvent sans vision d'ensemble en termes d'infrastructures. On le voit en particulier dans le domaine de l'eau (approvisionnement et collecte des eaux usées) ou des transports. Nous pouvons lui apporter notre savoir-faire, non seulement en gestion de projets, mais aussi en tant qu'entrepreneur.

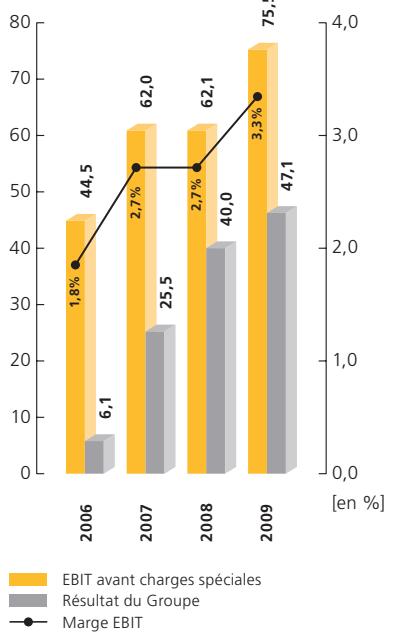
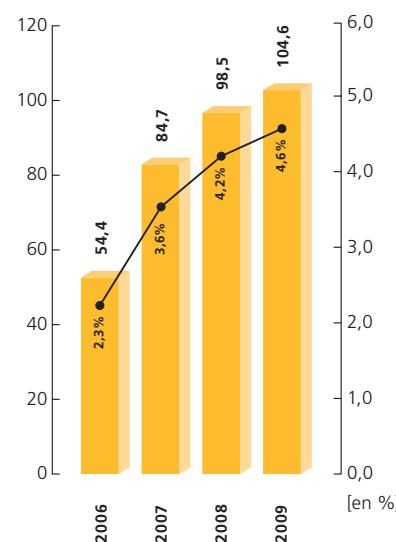
Nous intervenons également en Russie. Nous sommes, à ma connaissance, la seule entreprise occidentale de construction actuellement présente à Sotchi. Nous avons par ailleurs été mandatés par la Fédération russe de Football pour établir le volet technique du cahier des charges de la Coupe du monde en 2018/2022.

Comment financez-vous cette expansion à l'étranger?

Fellmann: nous la considérons comme un investissement sur l'avenir. Tout est directement déduit. Nous prenons toutes les précautions. Nous pénétrons sur le marché étranger avec nos compétences, mais pas avec un maximum de collaborateurs. Nous vendons des prestations à forte valeur ajoutée, synonymes de fortes marges. Nous privilégions avant tout les partenariats locaux. Le partenaire apporte la force de travail, quant à nous, nous pilotons le savoir-faire ainsi, peut-être, que certains équipements spéciaux. Ce n'est qu'avec cette formule que nous cherchons des projets à l'étranger. La Suisse est notre cœur de marché et elle le reste, ne serait-ce que pour nos 6000 collaboratrices et collaborateurs.

Modération: Medard Meier

Images: Martin Stollenwerk

**EBIT (avant charges spéciales),
marge EBIT et résultat du Groupe**
(en millions CHF)

EBITDA et marge EBITDA
(en millions CHF)


Résultats annuels du Groupe

Implenia améliore encore sa performance

Durant l'exercice 2009, Implenia a réalisé un chiffre d'affaires, pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, de CHF 2280 millions (CHF 2299 millions en 2008) et dégagé un résultat opérationnel avant charges financières nettes et impôts (EBIT) de CHF 67,6 millions (CHF 59,0 millions en 2008). Cet excellent résultat, auquel tous les secteurs du Groupe ont à nouveau contribué, est d'autant plus positif que la vente de Privera, en 2008, s'était soldée par une recette exceptionnelle de CHF 11,4 millions. Le résultat opérationnel (EBITDA) s'est inscrit à CHF 104,6 millions (CHF 98,5 millions en 2008). La marge opérationnelle s'est améliorée pour la troisième fois consécutive, gagnant 0,6 point à 3,3% (2,7% en 2008).

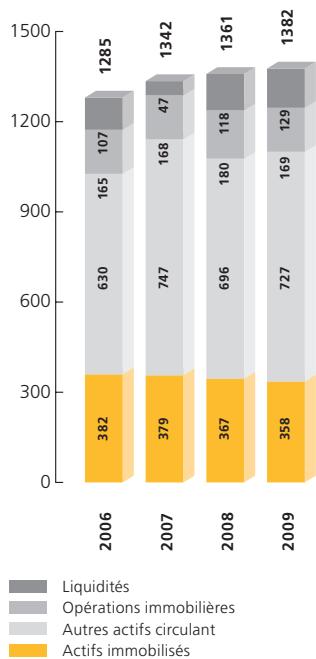
Grâce à cette performance opérationnelle, le résultat global du Groupe Implenia a progressé de 17,7% à CHF 47,1 millions (CHF 40,0 millions en 2008). Cet impressionnant résultat est entièrement tiré de nos activités pour l'exercice 2009 et peut donc être considéré comme une évolution positive due au travail de nos collaboratrices et collaborateurs. La volonté d'Implenia d'optimiser constamment le capital investi a encore porté ses fruits en 2009, comme en témoigne le bon niveau de free cash-flow, qui s'inscrit à CHF 92,5 millions (CHF 169,1 millions en 2008).

Chiffres clés du Groupe

| | | |
|---|--------------------|-------------|
| Chiffres d'affaires du Groupe (like for like) | 12.2009 | 12.2008 |
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| EBIT avant immobilier | 54 127 | 51 816 |
| EBIT immobilier | 21 407 | 10 295 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | 75 534 | 62 111 |
| Influence de Privera (résultat opérationnel, vente) | – | 11 713 |
| Charges spéciales | –7 891 | –12 931 |
| Restatement IFRIC 15 | – | –1 890 |
| Résultat opérationnel | 67 643 | 59 003 |
| Résultat du Groupe | 47 055 | 39 983 |
| EBITDA | 104 603 | 98 528 |
| Free cash-flow | 92 316 | 169 080 |
| Nombre d'actions | 18 472 000 | 18 472 000 |
| Actions en circulation | 16 945 816 | 18 308 057 |
| N° valeur | 002 386 855 | 002 386 855 |
| Symbole | IMPN | IMPN |

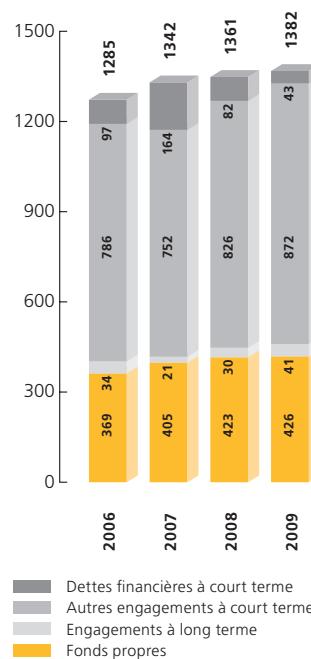
Vue d'ensemble du bilan (actifs)

(en millions CHF)



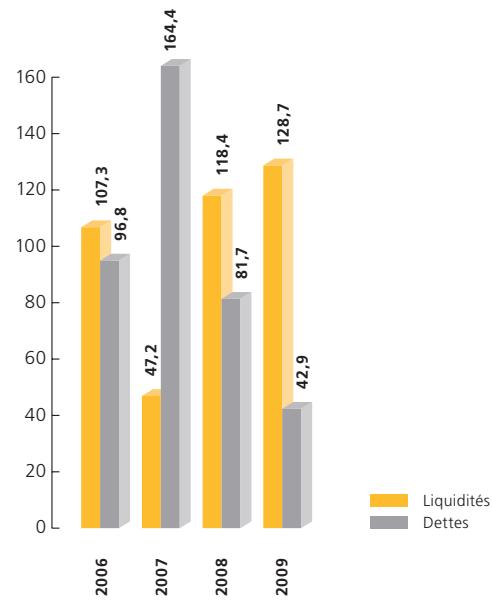
Vue d'ensemble du bilan (passifs)

(en millions CHF)



Evolution des liquidités et des dettes

(en millions CHF)



Chiffres clés du bilan

| | 12.2009 | 12.2008 |
|--|------------------|-----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Liquidités | 128 749 | 118 364 |
| Opérations immobilières | 168 732 | 180 157 |
| Autres actifs circulants | 726 769 | 695 586 |
| Actifs immobilisés | 357 544 | 366 709 |
| Total des actifs | 1 381 794 | 1 360 816 |
| Dettes rémunérables | 42 853 | 81 677 |
| Autre capitaux étrangers | 912 601 | 855 901 |
| Fonds propres | 426 340 | 423 238 |
| Total du passif | 1 381 794 | 1 360 816 |
| Position cash, net | 85 896 | 36 687 |
| Investissements | 88 317 | 69 257 |
| Investissements nets en machines, matériel | 36 421 | 38 019 |
| Ratio d'autofinancement en % | 30,9% | 31,1% |

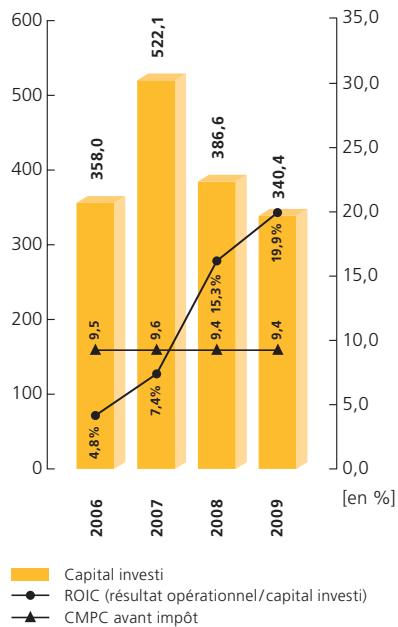
Implenia renforce son bilan

Implenia a développé une gestion de trésorerie très efficace et a ainsi su encore mieux optimiser son bilan. En fin d'exercice, les liquidités atteignaient CHF 128,7 millions (CHF 118,4 en 2008) et la position de cash net progressait au niveau réjouissant de CHF 85,9 millions (CHF 36,7 en 2008). La hausse des fonds de roulement s'explique par un léger décalage dans la facturation. Mais cela a pu être plus que compensé par une nouvelle augmentation des paiements d'avance, ce qui se reflète en particulier dans la hausse du capital étranger à court terme. L'augmentation de notre capacité de garantie – un pré-requis pour les paiements des clients – a donc contribué à un nouveau renforcement du bilan.

Au 31 décembre, les fonds propres s'inscrivaient à CHF 426,3 millions (CHF 423,2 en 2008), ce qui correspond à une marge d'autofinancement de 30,9% (31,1% en 2008). Sans l'achat d'actions pour comptes propres (placement du paquet de Laxey), la marge d'autofinancement aurait en fait atteint 32,3%.

Rendement du capital investi (ROIC)

(en millions CHF)



█ Capital investi
● ROIC (résultat opérationnel/capital investi)
▲ CMPC avant impôt

Augmentation de la valeur de l'entreprise

Le Groupe a non seulement réussi à améliorer sa capacité bénéficiaire, mais aussi à réduire une nouvelle fois le montant de son capital investi. Le monitoring et la gestion systématique des liquidités, de même qu'une prudence marquée dans les investissements, ont démontré leur efficacité. Le rendement sur le capital investi (ROIC) a ainsi nettement progressé, pour atteindre 19,9% (15,3% en 2008), dépassant même de 10,5% le coût moyen du capital (CMPC). Durant l'exercice 2009, Implenia a donc clairement créé de la valeur.

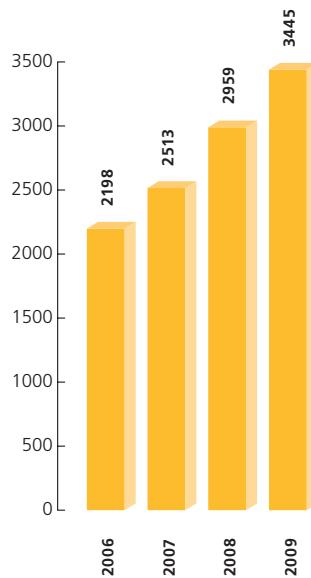
Capital investi

| | 12.2009 | 12.2008 |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Fonds de roulement sans trésorerie | 895 501 | 875 743 |
| Immobilisations | 357 544 | 366 709 |
| Engagements sans intérêts | -912 601 | -855 901 |
| Total du capital investi | 340 444 | 386 551 |

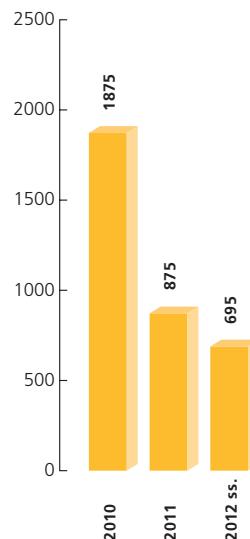
Résultat opérationnel

| | 12.2009 | 12.2008 |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Real Estate | 36 385 | 21 808 |
| Infra | 24 378 | 24 195 |
| Tunnels + Entreprise totale | 23 529 | 25 598 |
| Global Solutions | -7 904 | -6 632 |
| Divers/éléments exceptionnels | -8 745 | -5 966 |
| Total du résultat opérationnel | 67 643 | 59 003 |

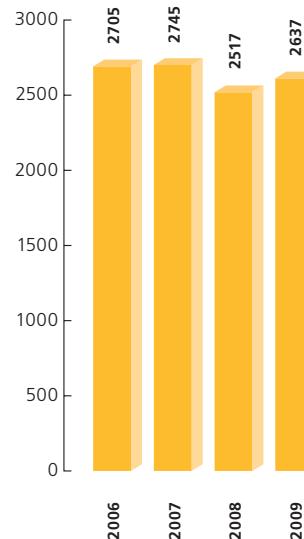
Carnet de commandes (en millions CHF)



Commandes pour les années à venir (en millions CHF)



Production (en millions CHF)



Fort carnet de commandes

Dans les divisions Real Estate et Infra, le succès de nos efforts d'acquisition se concrétise par une hausse du carnet de commandes. La division Tunnels et Entreprise totale, elle, est toujours assurée d'une réserve de travail de plusieurs années. Pour leur part, les contrats de l'entité Global Solutions concernent exclusivement des activités de consulting. Au 31 décembre 2009, le carnet de commandes du Groupe avait atteint un excellent niveau: CHF 3445 millions, à nouveau en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (CHF 2959 millions), dont CHF 1875 millions seront convertis en chiffre d'affaires durant l'exercice en cours. Le solde se répartira sur plusieurs années, à partir de 2011. Implenia a ainsi démarré 2010 en ayant déjà assuré 70% (64% en 2008) de ses objectifs pour l'année (associations de travail comprises).

Carnet de commandes

| | 12.2009 | 12.2008 |
|-------------------------------------|------------------|-----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Real Estate | 1 799 006 | 1 293 224 |
| Infra | 825 413 | 652 562 |
| Tunnels + Entreprise totale | 815 267 | 1 013 118 |
| Global Solutions | 5 498 | – |
| Total du carnet de commandes | 3 445 184 | 2 958 904 |

Production

| | 12.2009 | 12.2008 |
|-------------------------------|------------------|-----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Real Estate | 1 238 755 | 1 229 738 |
| Infra | 1 292 545 | 1 206 839 |
| Tunnels + Entreprise totale | 325 153 | 301 778 |
| Global Solutions | 6 121 | 6 342 |
| Divers/services intragroup | -225 297 | -227 787 |
| Total de la production | 2 637 277 | 2 516 910 |

Le Groupe Implenia

Evolution positive dans tous les secteurs

Tous les secteurs du Groupe Implenia ont enregistré une évolution positive durant l'exercice 2009. La quantité de travail a atteint presque tout au long de l'année de nouveaux records: le dernier trimestre, en particulier, a vu une forte hausse des entrées de commandes. Ce bilan positif doit beaucoup à l'intensification de nos efforts communs d'acquisitions. Les projets «Coupe Gordon-Bennett» (Genève), «Beaulieu» (Lausanne) et «Königareal» (Arbon) ont ainsi été acquis conjointement par nos secteurs Real Estate et Infra. Le résultat du Groupe Implenia est, lui aussi, motif de satisfaction. Les projections évoquées en début d'année 2009 ont été atteintes, voire dépassées.

Le secteur Real Estate a continué d'approfondir la collaboration entre ses trois domaines – Développement, Engineering et Entreprise générale – atteignant pleinement les résultats escomptés. L'Entreprise générale est parvenue à maintenir son volume de travail en construction de logements à un niveau élevé. En Développement, Implenia a réussi à finaliser différents projets qui se trouvaient depuis un certain temps dans son pipeline.

Les deux secteurs de la Construction ont, eux aussi, connu un exercice réjouissant, en dépit d'un environnement concurrentiel difficile. Le secteur Infra a réalisé d'importantes acquisitions et le secteur Tunnels + Entreprise totale signe également un très bon résultat, malgré la fin d'un projet d'envergure au cours de l'année écoulée.

Le secteur Global Solutions a eu à souffrir des difficultés rencontrées par ses marchés cibles, la Russie et le Moyen-Orient. Cet environnement défavorable ne l'a pourtant pas empêché d'acquérir plusieurs projets intéressants. L'investissement que représente le développement de nos activités à l'étranger a été entièrement reporté sur le compte de résultat.

Le syndicat bancaire rehausse son crédit

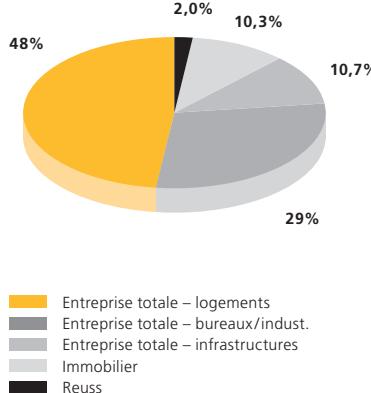
En août 2009, Implenia a étendu de CHF 100 millions ses limites de crédit actuelles et renouvelé ses crédits syndiqués d'un montant de CHF 500 millions, qui arrivaient à expiration en fin d'année. Le Groupe dispose ainsi, pour les trois ans à venir, de CHF 600 millions de facilités de crédit. Sa marge de manœuvre pour l'émission d'emprunts destinés au financement de son activité a, elle aussi, été nettement augmentée. L'accord conclu avec un consortium de 19 banques de tout le pays est un signe solide de la confiance qu'inspire l'avenir du Groupe.

En Suisse, très bonne tenue de la branche

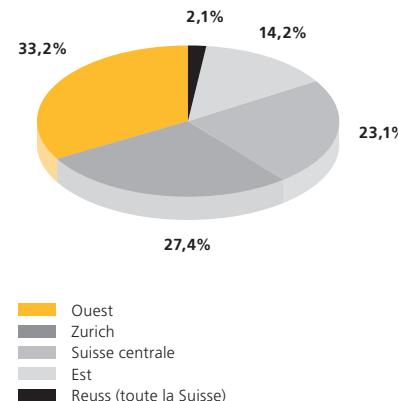
Au vu de la récession entraînée par la crise financière, la branche suisse de la construction a fait preuve d'une remarquable robustesse, tant par rapport aux autres industries nationales qu'au contexte international. Le chiffre d'affaires de la construction suisse a nettement progressé d'une année à l'autre, alors que les effectifs restaient pratiquement stables. Cette réussite est surtout due au génie civil, grâce à plusieurs grands projets officiels d'infrastructures. Le carnet de commandes, lui aussi, a bien progressé au cours de l'exercice 2009, dépassant nettement son niveau de l'année précédente.

Dans son ensemble, le nombre de nouvelles commandes a toutefois reculé au cours de l'exercice. On observe, depuis plusieurs trimestres déjà, un certain attentisme dans la politique d'investissement des entreprises, ce qui explique le recul de la construction de bureaux et de surfaces industrielles. S'agissant des logements neufs, la phase de forte expansion de ces dernières années semble toucher à sa fin. Quant au génie civil, récemment marqué par une série de grands projets en construction de routes et en technique ferroviaire, il accuse lui aussi, depuis peu, un léger repli des nouvelles commandes. Globalement, on peut néanmoins s'attendre à une stabilisation à un niveau satisfaisant, d'autant que le marché suisse de l'immobilier, à la différence des Etats-Unis, par exemple, a été épargné par le cycle actuel de symptômes de surchauffe.

Le chiffre d'affaires par domaine



Le chiffre d'affaires par région



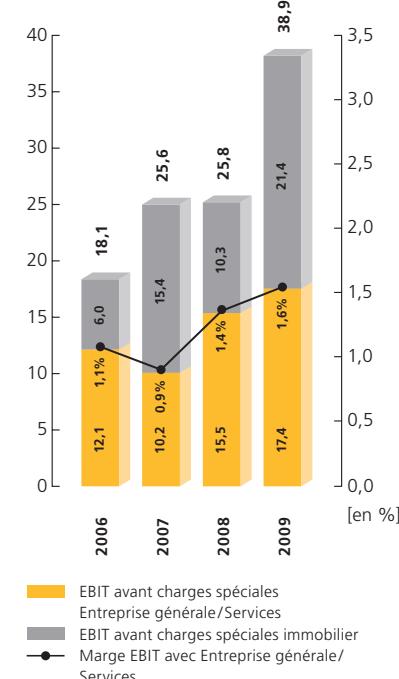
Secteur Real Estate

Le secteur Real Estate assure des prestations de services globales, couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un bien immobilier, de sa promotion à l'optimisation de son exploitation. Au cours de l'exercice écoulé, il a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 1239 millions, un niveau pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente (CHF 1230 millions). La demande s'est maintenue à un niveau élevé, notamment grâce à une activité toujours aussi importante dans la construction de logements, et le secteur a réussi à développer son volume de commandes, qui atteint un nouveau record de CHF 1799 millions (CHF 1293 millions en 2008). Le résultat opérationnel (EBIT) a lui aussi progressé de façon substantielle, augmentant de CHF 25,8 millions, en 2008, à CHF 38,1 millions lors de l'exercice écoulé.

L'activité Développement de projets, très volatile par nature, a elle aussi connu un exercice très satisfaisant. Plusieurs projets du pipeline ont atteint leur phase de réalisation l'an dernier, confirmant le bien-fondé de la stratégie du secteur Real Estate. Le portefeuille de développement de projets s'est, en outre, enrichi de nouvelles commandes intéressantes. L'Entreprise générale signe également une excellente année, forte de sa position de leader sur l'ensemble du marché suisse. En plus de quelques grosses commandes, un grand nombre de projets de petite ou moyenne taille, tant en construction de logements qu'en prestations de services, ont été réalisés. Les différentes acquisitions menées à bien au cours de l'exercice résultent d'une collaboration renforcée entre ces deux domaines. La société Reuss Engineering, prestataire de services en technique du bâtiment, a poursuivi son recentrage sur la notion de construction durable.

EBIT (avant charges spéciales)

(en millions CHF)



Chiffres clés Real Estate

| | 12.2009 1000 CHF | 12.2008 1000 CHF |
|---|---------------------|---------------------|
| Chiffres d'affaires (IFRS, like for like) | 1 238 755 | 1 229 738 |
| EBIT Entreprise générale / Prestation de services | 17 448 | 15 467 |
| EBIT immobilier | 21 407 | 10 295 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | 38 855 | 25 762 |
| Influence de Privera (résultat, vente) | – | 11 713 |
| Charges spéciales | -2 470 | -3 954 |
| Résultat opérationnel | 36 385 | 33 521 |
| Carnet de commandes | 1 799 006 | 1 293 224 |
| Effectif du personnel (à plein temps) | 488 | 512 |



Raffael Brogna
Directeur (par intérim)
du secteur Real Estate

Mes temps forts en 2009

«Ce que je retiens, surtout, ce sont nos collaborateurs. Ils ont su faire preuve de leur passion pour Implenia à un moment difficile, en fournissant des performances exceptionnelles, qui ont atteint des sommets avec un volume de commandes record. Mais je pense aussi à nos clients, qui nous ont témoigné une confiance inébranlable et nous ont mis au défi, à travers toute la Suisse, sur des projets extrêmement intéressants et ambitieux.»

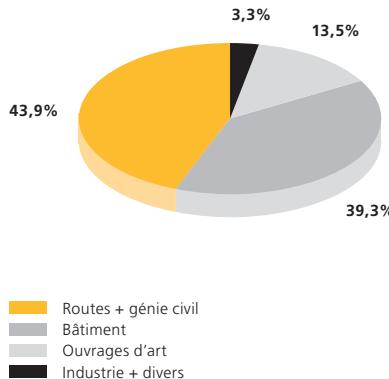
Ma vision pour l'avenir

«Implenia Real Estate va devenir le numéro un des prestataires de services immobiliers en Suisse, mais aussi la référence en termes d'orientation client, de qualité, de savoir-faire et de fiabilité, donc un employeur prisé et recherché.»

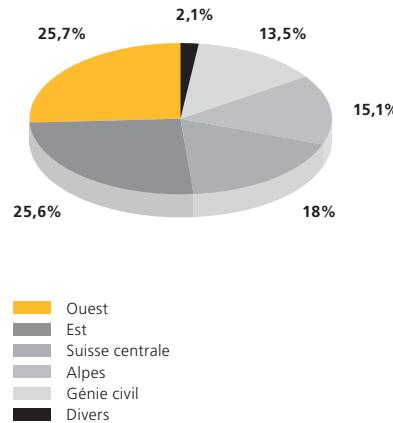
Projets majeurs de la division Real Estate en 2009

- Coupe Gordon-Bennet (ancienne Usine à gaz), Genève, voir les illustrations
- Sihlpot et Europaallee, blocs A et C, Zurich
- Bâtiment de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
- Vertex et Main Tower, Zurich
- Siège et bâtiment administratif de Swarovski, Männedorf, voir les illustrations

Le chiffre d'affaires par domaine



Le chiffre d'affaires par région



Secteurs Infra et Tunnels + Entreprise totale

Après un hiver rigoureux, le niveau important de l'activité en Construction a posé un lourd défi, qui a toutefois pu être relevé grâce à la grande disponibilité de nos équipes. Les deux secteurs de la division Construction ont réalisé une année très satisfaisante. Le résultat opérationnel (EBIT), auquel ils ont chacun contribué pour moitié, s'est inscrit à CHF 49,0 millions, grâce à de nouvelles améliorations de la productivité, soit à peine moins que les CHF 50,8 millions de 2008. Le chiffre d'affaires opérationnel, qui reflète l'ensemble des activités en tenant compte des associations de travail, s'est élevé à CHF 1618 millions, soit nettement au-dessus de son niveau de l'année précédente (1509 millions). Le carnet de commandes (y compris les associations de travail) a atteint CHF 1641 millions, répartis sur plusieurs années (CHF 1666 millions en 2008).

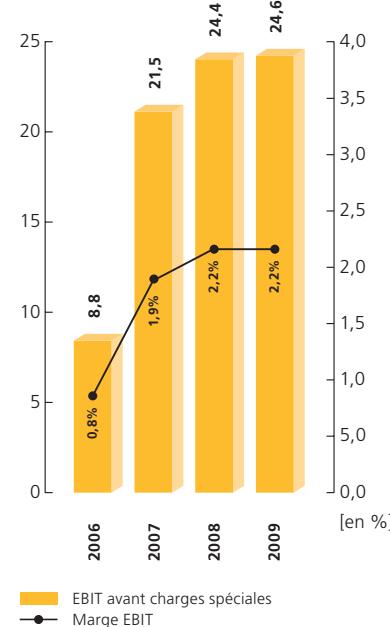
Secteur Infra

En 2009, le secteur Infra, qui rassemble nos activités de génie civil, construction de routes, travaux spéciaux et ouvrages d'art à travers toute la Suisse, a bénéficié d'un volume de travail élevé. Le chiffre d'affaires opérationnel a surtout progressé dans le domaine du génie civil. Il s'inscrit à CHF 1293 millions (CHF 1207 millions en 2008), répartis sur de nombreux projets de tailles diverses. Le résultat opérationnel (EBIT) a connu une légère hausse, à CHF 24,6 millions (CHF 24,4 millions en 2008).

Plusieurs contrats importants ont été acquis, notamment en coopération avec le secteur Real Estate, ce qui a permis au carnet de commandes de progresser de 25%, pour atteindre en fin d'année un volume record de CHF 825 millions (2008: CHF 653 millions). Ces acquisitions concernent notamment différents projets d'infrastructures. Ce volume de travail nous permet d'aborder l'exercice actuel avec confiance. Toutefois, la pression sur les marges à laquelle le secteur est exposé ne faiblit pas et pourrait même s'accentuer, du fait de la récession.

EBIT (avant charges spéciales)

(en millions CHF)



Chiffres clés Infra

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Chiffres d'affaires (IFRS) | 1 123 329 | 1 114 508 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | 24 639 | 24 370 |
| Charges spéciales | -261 | -175 |
| Résultat opérationnel | 24 378 | 24 195 |
| Production | 1 292 545 | 1 206 839 |
| Carnet de commandes | 825 413 | 652 562 |
| Effectif du personnel (à plein temps) | 3 793 | 3 834 |



Arturo Henniger
Directeur du secteur
Infra

Mes temps forts en 2009

«Je retiendrai les extraordinaires efforts de nos collaborateurs qui, malgré un hiver long et rigoureux, ont réussi à maîtriser un volume de construction en hausse sur un temps réduit. J'ai été aussi très motivé par mes visites de chantier, où j'ai pu prendre le pouls de nos "Impléniers" et constater à quel point ils sont fiers de leurs ouvrages. Nos acquisitions, pour un montant de CHF 1,5 milliard en 2009, attestent de la qualité de notre travail et confirment le fait que nos clients voient en nous un partenaire compétent et fiable.»

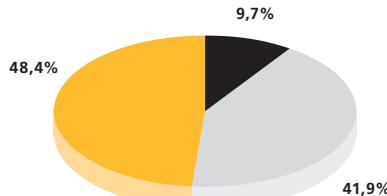
Ma vision pour l'avenir

«Implenia Infra va devenir le leader de l'innovation en génie civil et renforcer sa présence locale avec de fortes compétences spécialisées en infrastructures. Qu'il s'agisse des commandes les plus modestes ou de grands projets hautement complexes, nous allons contribuer de façon substantielle à l'augmentation de la valeur de l'entreprise.»

Projets majeurs de la division Infra en 2009

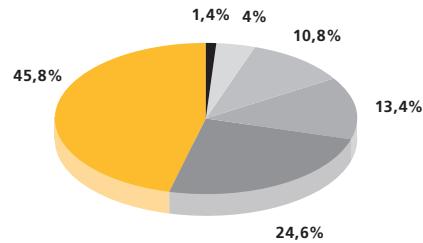
- Parking Opera, Zurich
- Centre IKEA, Vernier, Genève
- Zentralbahn, Lucerne, voir les illustrations
- Pont de la Poya, Fribourg
- Siège et bâtiment administratif de Swarovski, Männedorf, voir les illustrations

Le chiffre d'affaires par domaine



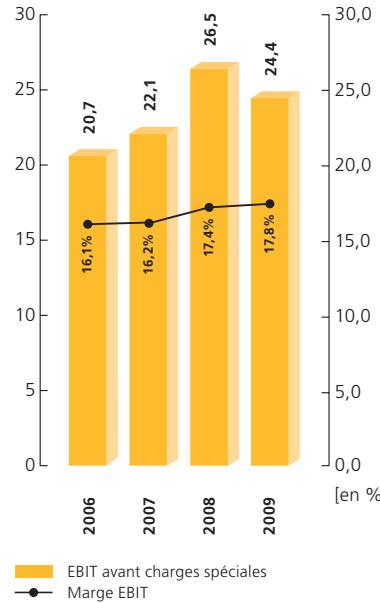
- Tunnels – Autres
- Tunnels – NLFA (La nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes)
- Microtunnels + Entreprise totale

Le chiffre d'affaires par région



Alpes
Est
Ouest
Suisse centrale
International
Divers

EBIT (avant charges spéciales) (en millions CHF)



| Chiffres clés Tunnels + Entreprise totale | | |
|---|----------------|-----------|
| | 12.2009 | 12.2008 |
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Chiffres d'affaires (IFRS) | 136 926 | 151 663 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | 24 381 | 26 450 |
| Charges spéciales | -852 | -852 |
| Résultat opérationnel | 23 529 | 25 598 |
| Production | 325 153 | 301 778 |
| Carnet de commandes | 815 267 | 1 013 118 |
| Effectif du personnel (à plein temps) | 643 | 626 |

Secteur Tunnels + Entreprise totale

Le secteur Tunnels + Entreprise totale signe lui aussi une bonne année 2009. C'est particulièrement vrai de la construction de tunnels, tant par le chiffre d'affaires que par le résultat: le chiffre d'affaires avec associations de travail a atteint CHF 325 millions (CHF 302 millions en 2008) et le résultat opérationnel (EBIT), CHF 24,4 millions (CHF 26,5 millions en 2008). Quand on sait que le grand projet en technique ferroviaire du Lötschberg a pris fin au cours de l'année écoulée, ces résultats n'en sont que plus satisfaisants. Le carnet de commandes atteignait à la fin de l'exercice CHF 815 millions (CHF 1013 millions en 2008).



Luzi Gruber
Directeur du secteur
Tunnels + Entreprise
totale

Mes temps forts en 2009

«Dans le cadre du projet NLFA (La nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes), nous avons livré le gros œuvre du tronçon nord, à Sedrun, particulièrement complexe, exactement à la date convenue, au bout de huit ans de travaux. Ce tronçon est maintenant prêt pour le montage de la technique ferroviaire et le maître d'ouvrage a attesté de la très bonne qualité de la réalisation. S'agissant de la ligne transversale de Zurich, nous sommes parvenus à remédier à une avarie technique sur une machine de micro-tunneling en moins de 24 heures, avec une courte fermeture à la circulation de la place de la gare, et sommes à nouveau dans les temps.»

Ma vision personnelle pour l'avenir

«Implenia veut être le partenaire de premier choix pour les projets d'infrastructures ambitieux, tant sur le marché national qu'à l'étranger, et nous ferons tout pour réunir les conditions nécessaires.»

Projets majeurs de la Division Tunnels et Entreprise totale en 2009

- Tronçon Faido/Bodio des transversales alpines
 - Tronçon nord des transversales alpines (NLFA), Sedrun
 - Barrage d'Emosson
 - Ligne transversale de Zurich
 - Zentralbahn, Lucerne, voir les illustrations

Global Solutions

Implenia a mis en place des réseaux de partenaires et clients potentiels, ainsi qu'une structure capable d'évoluer à l'étranger, puis conclu ses premiers projets, le secteur Global Solutions a dû faire face, en 2009, à des problèmes croissants sur ses marchés cibles que sont la Russie et le Moyen-Orient. Après une analyse approfondie, Implenia a décidé d'interrompre les activités de la joint venture «Russian Land Implenia» en Russie. Au Moyen-Orient, Implenia mise à court et moyen terme sur des projets d'infrastructures, essentiellement à Abu Dhabi et au Qatar.

La perte opérationnelle doit plutôt être considérée comme un investissement, compte tenu des potentialités internationales attractives à long terme. Mais, dans cet environnement difficile, le secteur Global Solutions adapte le rythme de son expansion à l'étranger, tout en maintenant une stratégie d'entrée visant sciemment un minimum de risque.

Au-delà des difficultés rencontrées par les marchés cibles, le secteur Global Solutions est parvenu à remporter différentes commandes ayant caractère de référence en 2009. En Russie, Implenia est responsable, en collaboration avec le General Project Manager, de la coordination, de la surveillance du calendrier et de l'assurance qualité du stade de Sotchi, qui accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, en 2014. Grâce à sa riche expérience dans le domaine des sites sportifs, le ministère russe des Sports et la Fédération russe de Football ont confié à Implenia la mission d'élaborer la partie technique de l'appel d'offres concernant la construction du stade en vue du Mondial de foot 2018 ou 2022. A Abu Dhabi, Implenia a été chargé de gérer le projet pour la première phase du Swiss Village de Masdar City. Issue d'un projet visionnaire, Masdar City doit devenir la première ville 100% durable au monde.

| Chiffres clés Global Solutions | | |
|---|----------------|----------|
| | 12.2009 | 12.2008 |
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Chiffres d'affaires (IFRS) | 6 121 | 6 342 |
| EBIT avant charges spéciales (like for like) | -7 904 | -6 632 |
| Charges spéciales | - | - |
| Résultat opérationnel | -7 904 | -6 632 |
| Volume commandes de consulting | 5 498 | - |
| Effectif du personnel (à plein temps) | 12 | 14 |

Secteur Global Solutions

Après avoir mis en place des réseaux de partenaires et clients potentiels, ainsi qu'une structure capable d'évoluer à l'étranger, puis conclu ses premiers projets, le secteur Global Solutions a dû faire face, en 2009, à des problèmes croissants sur ses marchés cibles que sont la Russie et le Moyen-Orient. Après une analyse approfondie, Implenia a décidé d'interrompre les activités de la joint venture «Russian Land Implenia» en Russie. Au Moyen-Orient, Implenia mise à court et moyen terme sur des projets d'infrastructures, essentiellement à Abu Dhabi et au Qatar.

La perte opérationnelle doit plutôt être considérée comme un investissement, compte tenu des potentialités internationales attractives à long terme. Mais, dans cet environnement difficile, le secteur Global Solutions adapte le rythme de son expansion à l'étranger, tout en maintenant une stratégie d'entrée visant sciemment un minimum de risque.

Au-delà des difficultés rencontrées par les marchés cibles, le secteur Global Solutions est parvenu à remporter différentes commandes ayant caractère de référence en 2009. En Russie, Implenia est responsable, en collaboration avec le General Project Manager, de la coordination, de la surveillance du calendrier et de l'assurance qualité du stade de Sotchi, qui accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, en 2014. Grâce à sa riche expérience dans le domaine des sites sportifs, le ministère russe des Sports et la Fédération russe de Football ont confié à Implenia la mission d'élaborer la partie technique de l'appel d'offres concernant la construction du stade en vue du Mondial de foot 2018 ou 2022. A Abu Dhabi, Implenia a été chargé de gérer le projet pour la première phase du Swiss Village de Masdar City. Issue d'un projet visionnaire, Masdar City doit devenir la première ville 100% durable au monde.



Peter Bodmer
Directeur du secteur
Global Solutions

Mes temps forts en 2009

«Malgré un environnement extrêmement difficile, nous avons percé sur le marché international, en remportant plusieurs projets extrêmement intéressants et ayant valeur de référence. Cette réussite, nous la devons à l'extension, progressive et conforme à notre stratégie, de notre offre dans le domaine des tunnels, des travaux spéciaux et du micro-tunneling, ainsi qu'à la participation aux premiers appels d'offres internationaux.»

Mon but personnel pour l'avenir

«J'entends développer encore notre acquisition de mandats dans les prime buildings en Russie et au Moyen-Orient. En parallèle, nous aimerions décrocher une ou deux commandes de projets d'infrastructures dans les Emirats. En 2010, nous mettrons aussi un accent marqué sur le renforcement conséquent de liens durables avec nos entreprises partenaires.»

Projets majeurs de la division Global Solutions en 2009

- Stade Olympique Central, Sotchi, Russie
- Partie technique de l'appel d'offres russe pour le stade de la Coupe du Monde de Football, 2018 et 2022
- Swiss Village de Masdar City, Abu Dhabi

Perspectives

Marché suisse de la construction

Malgré la faiblesse de la conjoncture, la branche suisse de la construction a réussi à bien résister durant l'année 2009. Une série de signes apparus au second semestre suggèrent toutefois qu'elle ne pourra sortir entièrement indemne de la crise économique. Alors que la construction de bureaux et de surfaces industrielles était déjà en recul depuis un certain temps, les commandes et le nombre de nouveaux permis de construction de logements ont également diminué dans la seconde moitié de l'année.

Ceci confirme, une fois de plus, le fait que la branche de la construction réagit avec un décalage d'environ un an, voire plus, sur les cycles économiques. Il ne faut pourtant pas vraiment s'attendre à un effondrement en 2010. Le carnet de commandes qui, dans l'ensemble, reste à un niveau élevé, le génie civil, grâce aux programmes conjoncturels de l'Etat, et la structure toujours aussi saine du marché suisse, à la différence de nombreux autres pays, sont autant de facteurs qui devraient contribuer à la stabilisation. D'une façon générale, en 2010, on peut s'attendre à voir le marché suisse évoluer avec un volume légèrement inférieur à celui de l'année écoulée.

Au vu de l'affaiblissement à court terme de la branche, la concurrence, déjà intense, devrait encore s'accentuer en 2010. La pression sur les marges se poursuivra en conséquence. Les volumes de commandes, encore appréciables à l'heure actuelle, ne doivent pas dissimuler le manque de profitabilité général. Dans leurs acquisitions de projets, de nombreuses entreprises de construction continuent de placer le chiffre d'affaires avant le profit.

Marchés internationaux

L'incertitude continue de marquer la Russie et le Moyen-Orient, deux marchés visés par Implenia. En Russie, les investissements dans le domaine de la construction ont reculé nettement en 2009, pour la première fois depuis 10 ans. La stabilisation est prévue pour 2010 et le retour à la croissance pour 2011. Au Moyen-Orient, les conséquences de la crise économique et financière continueront de se faire sentir. C'est surtout le cas à Dubaï, qui a jusqu'à présent misé de façon agressive sur la croissance, alors que la politique plus prudente d'Abu Dhabi et du Qatar font désormais leurs preuves.

Implenia

Malgré une conjoncture qui reste difficile, Implenia aborde les mois qui viennent avec confiance, grâce à l'excellent volume de travail avec lequel l'entreprise a commencé 2010 et qui lui suffira pour la durée de l'exercice.

Le chiffre d'affaires du secteur Real Estate budgété pour 2010 peut être pratiquement considéré comme acquis, grâce au volume du carnet de commandes. Implenia peut ainsi récolter les fruits des travaux préparatoires réalisés en 2009 dans le domaine du développement de projets. En production traditionnelle, Implenia bénéficie aussi d'un volume de travail considérable, réparti en de nombreuses commandes de petite ou de moyenne taille, en plus de quelques grands projets. Reste à savoir quelle sera l'évolution des entrées de commandes au cours de l'exercice. Ceci dépendra avant tout de la conjoncture, qui reste difficile à prévoir. Les impulsions dans les domaines de la production devraient venir des programmes conjoncturels de la Confédération, tandis que la pression sur les marges devrait globalement perdurer.

A l'international, le Groupe Implenia continue de se voir confronté à une conjoncture difficile sur ses marchés cibles que sont la Russie et le Moyen-Orient. Le fait qu'il ait pu acquérir des commandes intéressantes en 2009 confirme toutefois le bien-fondé de sa stratégie de concentration sur les segments des infrastructures et des prime buildings. Implenia s'attend donc à de nouvelles réussites.

Vision et valeurs

Une vision nouvelle pour l'avenir

La façon dont Implenia s'adapte pour forger son avenir est plus décisive que les perspectives à court terme. En tant que numéro un des entreprises suisses de prestations de construction, Implenia n'a cessé d'améliorer son résultat au cours des dernières années, tout en mettant en place des synergies durables. Le Groupe a, ainsi, atteint les objectifs fixés au moment de la fusion, en 2006. Compte tenu des défis et des chances à saisir au cours des prochaines années, Implenia a reformulé sa vision et ses valeurs.

Nous développons et construisons la Suisse de demain.

Nous nous profilons par notre expertise internationale reconnue dans le domaine des projets d'infrastructures les plus ambitieux.

Le développement durable est notre passion.

Nous sommes le partenaire de prédilection pour clients et collaborateurs.

Par cette philosophie, Implenia vise à donner l'image, à l'interne comme à l'externe, d'une seule équipe et d'une seule société: «one company, one goal, one spirit». En affirmant «nous développons et construisons la Suisse de demain», Implenia exprime son attachement au marché national, avec une forte présence de proximité sur plus de 100 sites répartis à travers la Suisse. Dans ses activités à l'étranger, Implenia entend s'imposer comme un expert reconnu pour les projets d'infrastructures les plus ambitieux. Cette vision fait de la notion de développement durable, conçue comme une partie intégrante de la stratégie de l'entreprise, une priorité essentielle du Groupe. D'une façon générale, Implenia entend être le partenaire de premier choix de ses clients et collaborateurs.

Des valeurs communes comme socle commun

Simultanément, Implenia a reformulé et affiné les valeurs par lesquelles l'entreprise se sent engagée:

| | |
|--|--|
| Fiabilité | On compte sur nous. |
| Durabilité | Parce que nous assumons nos responsabilités – envers l'environnement et nous-mêmes. |
| Intégrité | Elle est au cœur de nos actions. |
| Conscience des chances et des risques | Agissant dans un esprit entrepreneurial, nous voulons anticiper l'identification des chances et des risques. |
| Transparence | Envers nos interlocuteurs. |
| Excellence opérationnelle et financière | Tangible, elle conditionne nos activités. |
| Orientation vers les solutions et les clients | Les solutions destinées à nos clients sont prioritaires. |
| Innovation | Notre avenir repose sur notre capacité à nous renouveler et à nous développer en permanence. |

Implenia met tout en œuvre pour vivre ces valeurs de façon active et cohérente, en les plaçant au cœur de sa culture d'entreprise, à tous les niveaux du Groupe.

Restructuration stratégique

Fort de cette nouvelle vision, le Groupe Implenia a adapté sa structure en conséquence. Le secteur Real Estate associe l'un des leaders du développement de projets en Suisse avec la plus grande entreprise générale et totale, ainsi qu'un cabinet d'ingénieurs qui a fait preuve de sa compétence dans le domaine des projets durables et à haute efficacité énergétique, depuis la phase de planification jusqu'à l'exploitation commerciale. Le secteur Infra rassemble toutes les activités de production qui font d'Implenia le leader suisse des travaux d'infrastructures, quelles que soient leurs tailles, de la construction de routes, ouvrages de génie civil et travaux spéciaux aux projets complexes en bâtiment et travaux souterrains. Le secteur nouvellement créé, Industrial Construction, regroupe quant à lui les activités des anciens secteurs Tunnels + Entreprise totale et Global Solutions. Il s'est donné pour but de devenir le partenaire international de choix pour les commandes durables et complexes en infrastructures et Real Estate, quelle que soit la forme du projet.

Le Groupe reste chapeauté dans son ensemble par son modèle intégré, qui suppose une collaboration par-delà les secteurs. Les réussites de l'exercice écoulé confirment que la voie sur laquelle Implenia s'est engagée est la bonne. Notre Groupe est ainsi en mesure non seulement de conserver son positionnement sur le marché, mais encore de le renforcer au cours des prochaines années.

Ressources humaines

Une vision bien ancrée dans le Groupe

Avec sa devise «one company, one goal, one spirit», le Groupe Implenia s'est doté d'une nouvelle vision, qui exprime son orientation stratégique de prestataire de services intégrés. L'an dernier, la vision et les valeurs d'entreprise d'Implenia ont fait l'objet d'une intensive campagne de communication interne à l'intention de toutes nos équipes. Le but est d'ancrer cette nouvelle orientation à tous les niveaux de l'entreprise et, par là, de créer le socle d'une collaboration transcendant les différents secteurs.

La transformation interne de l'entreprise, lancée l'an dernier, s'est poursuivie en parallèle: les enseignements tirés de l'analyse achevée fin 2008 ont été transformés en mesures concrètes au second semestre 2009, conformément au calendrier, dans le cadre de différents ateliers avec l'équipe de direction élargie. La phase de mise en œuvre de ces mesures a été lancée.

L'atmosphère de renouveau culturel liée à cette nouvelle vision doit très prochainement s'ancrer structurellement à travers toute l'organisation. Une attention particulière a été accordée à la reformulation de notre «Code of Conduct». Ce code déontologique a été largement communiqué et doit prendre racine dans notre culture d'entreprise interne. Afin de développer notre identité et de favoriser le centrage sur nos objectifs communs, il a par ailleurs été décidé de redéfinir un système de rémunération valable à travers le Groupe et basé sur les échelons fonctionnels. Sa mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} janvier 2011.

Effectif du personnel

En 2009, Implenia a employé, en moyenne, 5299 collaboratrices et collaborateurs. Cette baisse de 86 personnes par rapport à l'année précédente est essentiellement due à la concentration et à la délocalisation de Reuss (technique du bâtiment) de Winterthour à Gisikon, ainsi qu'à l'externalisation des fonctions SAP. L'effectif du personnel a fluctué de 15,1% au niveau du Groupe (hors variations saisonnières), ce qui peut être qualifié de normal, compte tenu du caractère hautement compétitif du marché du personnel et des mesures en cours de consolidation organisationnelle.

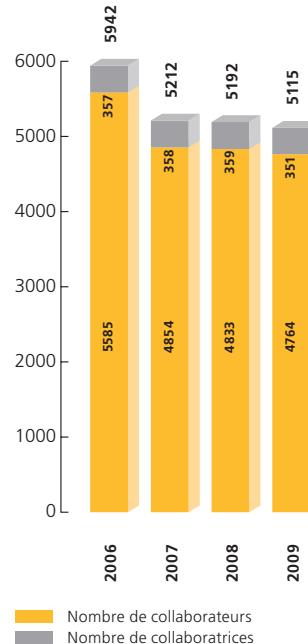
Effectif (plein temps) 2009

| Equipes techniques et commerciales, ouvriers | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Real Estate | 488 |
| Infra | 3 793 |
| Tunnels + Entreprise totale | 643 |
| Global Solutions | 12 |
| Divers | 179 |
| Total (à plein temps) au 31.12.2009 | 5 115 |

Effectif (plein temps) 2008

| Equipes techniques et commerciales, ouvriers | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Real Estate | 512 |
| Infra | 3 834 |
| Tunnels + Entreprise totale | 626 |
| Global Solutions | 14 |
| Divers | 206 |
| Total (à plein temps) au 31.12.2008 | 5 192 |

Effectif du personnel (à plein temps)



Case Management

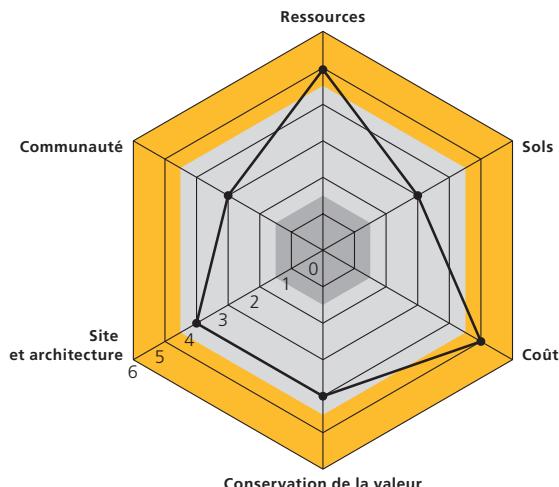
Grâce à l'extension du «case management» (gestion des congés maladie et accident en collaboration avec le personnel soignant externe), Implenia a réussi à faire baisser le taux d'absence en production (construction) de 0,3 point sur un an, ce qui a également permis de réduire les primes d'assurance.

Les taux d'absence du personnel technico-commercial d'Implenia sont faibles, non seulement dans l'absolu, mais aussi comparés à ceux des autres entreprises suisses.

Ce faible taux d'absence, associé à une fluctuation relativement habituelle, suggère un fort niveau d'engagement et d'identification de nos collaboratrices et collaborateurs avec Implenia.

Face à la pandémie de grippe A (virus H1N1), Implenia a créé un groupe de travail rassemblant des représentants de la direction, de la sécurité au travail, des ressources humaines, du service juridique, de la communication, ainsi que du personnel soignant externe. Cette structure de contrôle a fait ses preuves, tout comme les processus et les mesures mises en place. Ces processus et structures pourront être réactivés à tout moment pour une gestion générale de crise.

Construction durable



GeNaB: évaluation globale d'une construction durable

Développement durable

Une conception globale du développement durable

En tant que prestataire de services de construction, Implenia a une influence considérable sur le développement durable: ses activités ont des répercussions non seulement sur la création de valeur économique, mais aussi sur l'environnement naturel et social. Le thème de la durabilité est donc ancré dans la vision d'Implenia et fait l'objet d'un développement continu. Le Groupe définit la durabilité dans un sens élargi, celui de la capacité à envisager l'avenir. Implenia met l'accent sur les produits et les services durables, l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles, la création d'un environnement de travail harmonieux, ainsi que le respect d'une bonne gouvernance d'entreprise et des normes d'excellence financière.

Une mise en œuvre systématique – évaluation à l'aide du concept GeNaB

Implenia met en œuvre ses principes de gouvernance d'entreprise durable dans différents domaines. Le Groupe dispose d'un savoir-faire en construction durable, qu'il peut faire valoir dans le développement de ses propres projets ou offrir au client en tant que prestations de conseil. Pour rendre mesurable le caractère durable des constructions, les projets sont évalués et optimisés à l'aide du concept

GeNaB® (évaluation globale construction durable) et doivent satisfaire à des normes strictes. Le concept GeNaB® a été mis au point par des spécialistes d'Implenia et s'inspire de la Recommandation SIA 112/1 (Construction durable, voir en haut).

Préservation des ressources naturelles

L'utilisation efficace des ressources naturelles joue également un rôle important dans notre propre infrastructure. Dans le cadre de la recherche systématique des potentiels d'économies d'énergie sur ses sites, Implenia a constaté que les déchets du bois devaient être éliminés par sa charpenterie, alors qu'ils auraient pu servir à alimenter un chauffage convenablement équipé. A l'occasion de la rénovation du chauffage aux copeaux de bois du site d'Oberentfelden, nous avons fait poser les filtres adéquats de sorte que les déchets pourront à l'avenir servir de combustible.

Autre exemple: la production de gravier à partir des déblais d'excavation dans le projet AlpTransit Gothard (NLFA). Les quantités impressionnantes de béton nécessaires à la construction du tunnel de base du Gothard sont produites avec du gravier lui-même issu des déblais d'excavation. Implenia réalise ainsi de considérables économies de ressources naturelles, laissées à la disposition des générations futures. L'environnement lui aussi est préservé, puisque la production de gravier sur site réduit les transports, ainsi que les surfaces nécessaires au dépôt des déblais. Le projet AlpTransit Gothard fait ainsi figure de pionnier et influencera de façon notable les futurs chantiers, où les précieux enseignements tirés du recyclage des déblais d'excavation pourront être remis en application.

Protection de la santé et sécurité au travail

Implenia accorde une grande valeur à la protection de la santé et à la sécurité au travail. Le Groupe bénéficie, depuis 2007/2009, de la certification OHSAS 18001 et investit continuellement dans l'amélioration de domaines tels que formation des collaborateurs, sécurité au travail, organisation de la médecine du travail, suivi du personnel en arrêt maladie ou accident, adaptation de l'inventaire, etc. Ces mesures se traduisent par une réduction constante du nombre d'accidents, de leur gravité et de la durée d'immobilisation.

Autres mesures prévues

Implenia a pour ambition de devenir une entreprise modèle du développement durable. Cela passe par de nouvelles mesures, que le Groupe compte mettre en œuvre à courte et moyenne échéance. Celles-ci porteront essentiellement sur le renforcement de nos produits et services durables, en tenant compte de leur cycle de vie, sur l'optimisation de la gestion directe et indirecte de l'énergie et autres ressources, sur la formation, de même que sur l'évaluation et la présentation des objectifs visés et des mesures mises en œuvre par rapport aux différentes parties prenantes.

Situation

Allmend
6005 Lucerne







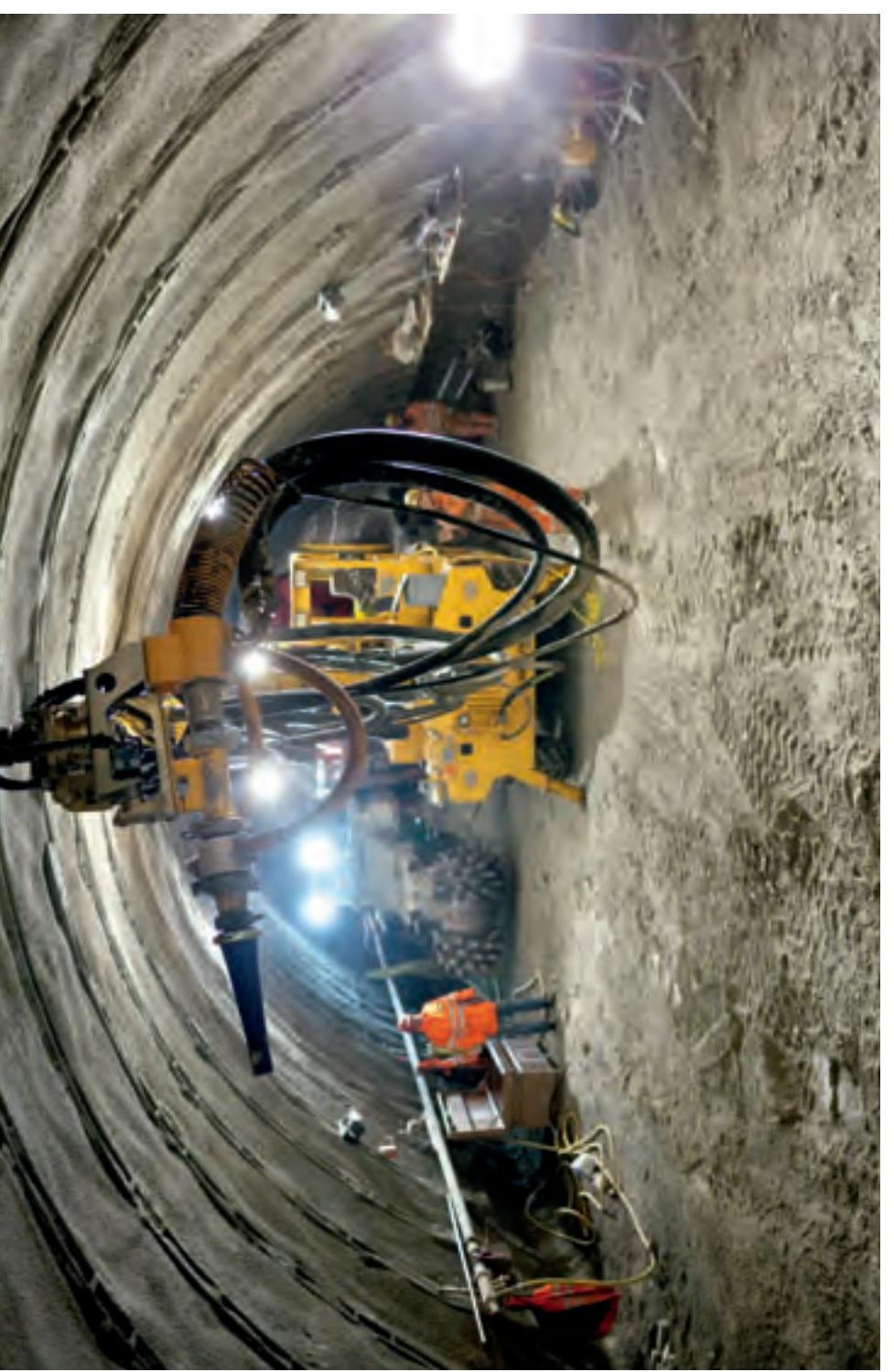
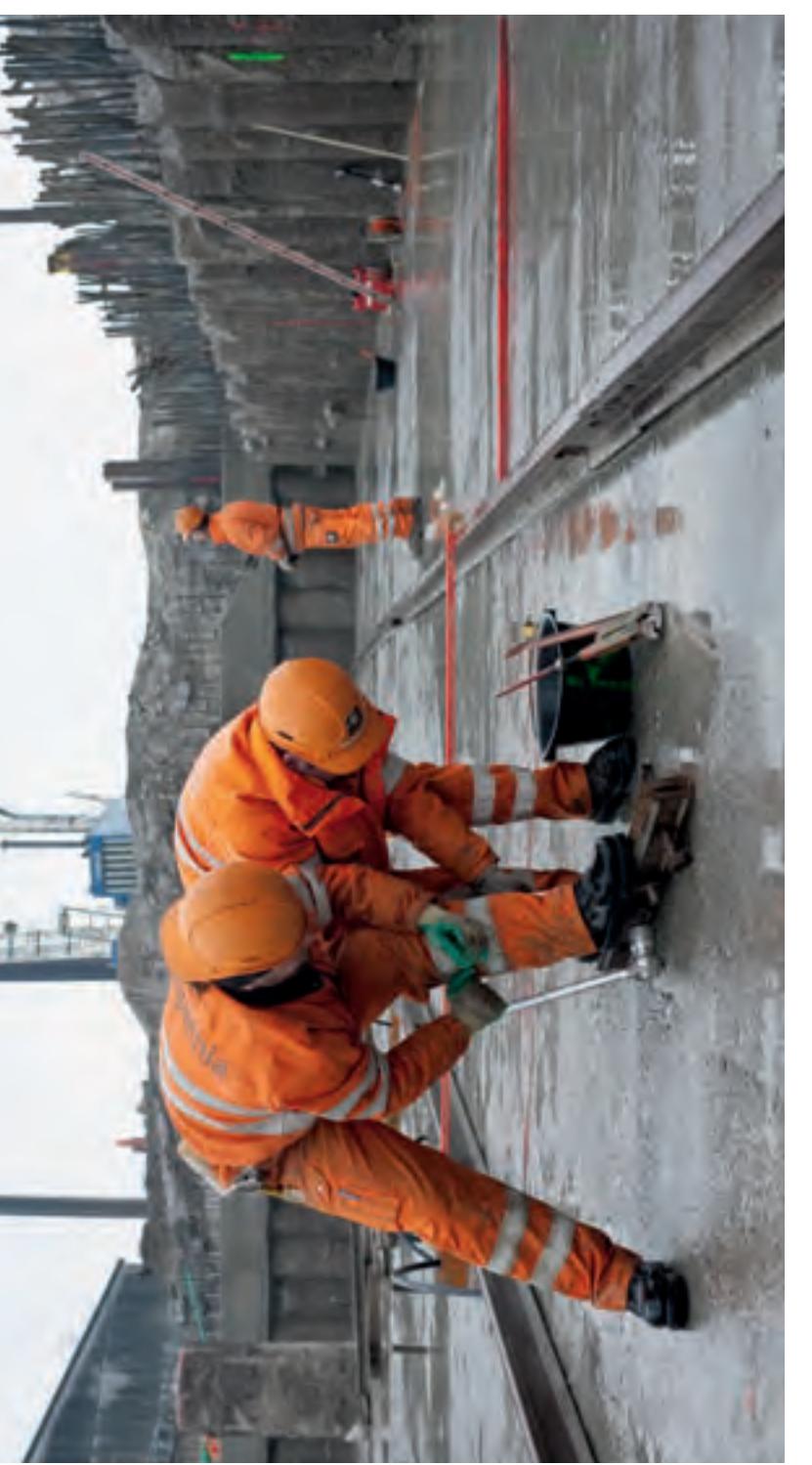
Projet I

Implenia Construction s'est vu confier par le canton de Lucerne un contrat d'entreprise totale pour l'un des principaux projets d'infrastructures de la région, consistant à doubler la voie du Zentralbahn, entre la gare de Lucerne et l'arrêt Kriens Mattenhof, et à la mettre en tunnel. Ce projet couvre le tunnel de Hubelmatt (longueur: 515 m), la station souterraine de l'Allmend (296 m), le tunnel de l'Allmend (471 m) et la rampe de Mattenhof (144 m).

Le tunnel et la station de l'Allmend sont deux des principaux défis posés par ce projet. Dans les deux cas, le terrain se compose de sédiments lacustres et de formations alluviales. En outre, le tunnel traverse entièrement la nappe phréatique. La construction a donc recours à la technique dite de la tranchée couverte: le plafond du tunnel prend la forme d'une couverture posée sur des murs de palplanches. On applique ensuite de l'air comprimé pour supprimer le déblaiement, renforcer les parois et refouler les eaux souterraines. Les travaux ont commencé en décembre 2008 et doivent s'achever à fin 2012, conformément au contrat. La partie sud du tunnel de l'Allmend est déjà terminée.

Ce projet d'infrastructure permet à Implenia Construction de mettre en œuvre sa riche expérience en entreprise totale. Il nécessite une réflexion globale et ramifiée pour coordonner efficacement la collaboration entre les différents secteurs – Construction Infra (génie civil et travaux spéciaux) et Tunnels + Entreprise Totale (travaux souterrains) – ainsi que le travail d'équipe avec le bureau d'ingénieurs responsable du projet, qui intervient en tant que sous-traitant. Le projet de Lucerne emploie environ 120 collaborateurs d'Implenia.







DONNÉES ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
Canton de Lucerne

Auteur des plans (Entreprise sous-traitante, Entreprise totale):
Ingenieurgemeinschaft Tieflegung ZB,
Emmenbrücke

Montant inscrit au contrat:
CHF 103 millions

Réalisation gros œuvre:
Déc. 2008–2012



Thema dieser Woche:

ZIEGERSUPPE

OCHSENMAUL

KALBSZUNGE

SPATZ

SULZBRATEN

SPÄTZLIGRATIN

nächster Woche:

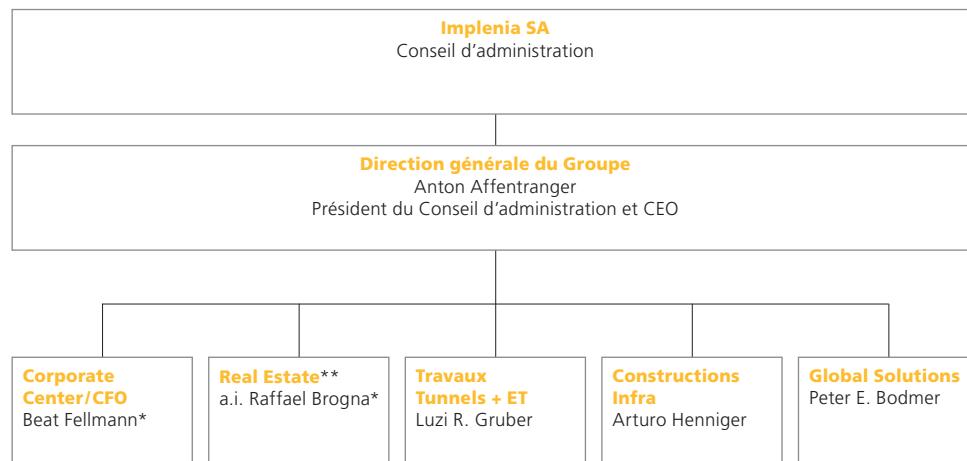
Pilate | Schlossweg 1
Kriens



Gouvernance d'entreprise

Structure du Groupe et actionnariat 66 – Structure du capital 69 – Conseil d'administration 71 – Direction générale 79 – Rémunérations, participations et prêts 82 – Droits de participation des actionnaires 83 – Prise de contrôle et mesures de défense 84
Organe de révision 84 – Politique d'information 85 – Changement important 85





* M. Brogna n'est pas membre de la Direction générale. Le secteur Real Estate est représenté au sein de la Direction générale par M. Fellmann à titre provisoire.

** René Zahnd reprend la direction du secteur du Groupe Real Estate au 1.3.2010 et devient en même temps membre de la Direction du Groupe

Préambule

Ce chapitre décrit, conformément à la Directive de la SIX Swiss Exchange sur les informations relatives à la Corporate Governance (Directive Corporate Governance, DCG) du 29 octobre 2008, les règles essentielles en matière d'organisation et de structure du Groupe Implenia, pour autant que celles-ci concernent, directement ou indirectement, les intérêts de ses actionnaires et autres parties prenantes.

L'intitulé et la numérotation des parties ci-après sont conformes à ceux de ladite Directive.

1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Implenia SA, société mère du Groupe, est une holding et contrôle directement ou indirectement toutes les sociétés liées au Groupe Implenia.

1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe

Au 31 décembre 2009, la structure opérationnelle du Groupe se présentait comme montré en haut de la page.

1.1.2 Sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation

Implenia SA est une société suisse dont le siège est sis à Dietlikon (ZH). Elle est cotée à la SIX Swiss Exchange (n° valeur: 002386855, code ISIN: CH 0023868554, symbole de valeur: IMPN) depuis le 6 mars 2006. Sa capitalisation boursière au 31.12.2009 se montait à 535 688 000 francs. Elle ne détient aucune participation dans des sociétés cotées incluses dans son périmètre de consolidation.

1.1.3 Sociétés non cotées qui font partie du périmètre de consolidation

Les sociétés non cotées faisant partie du périmètre de consolidation sont énumérées aux pages 50 et 51 des rapports financiers, avec leur raison sociale, l'adresse de leur siège social, leur capital-actions et les participations détenues par le Groupe.

1.2 Actionnaires importants

Le tableau ci-dessous récapitule la liste des actionnaires et groupes d'actionnaires importants connus possédant plus de 3% du capital-actions au 31 décembre 2009.

Selon la dernière annonce publiée

| Nom de l'actionnaire | Date | Nombre d'actions | Part du capital-actions |
|--|------------|------------------|-------------------------|
| Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler | 22.11.2009 | 2 936 950 | 15,9% |
| Rudolf Maag | 22.11.2009 | 2 000 000 | 10,8% |
| Fondation Ernst Göhner (par le biais de l'EGS Beteiligungen AG) | 22.11.2009 | 1 847 200 | 10,0% |
| Implenia SA | 19.11.2009 | 1 515 821 | 8,2% |
| Groupe Ammann ¹ | 04.03.2008 | 1 156 438 | 6,3% |

Selon registre des actions au 31.12.2009

| Nom de l'actionnaire | Nombre total d'actions | Part du capital-actions | Actions avec droit de vote | Actions sans droit de vote |
|--|------------------------|-------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler | 2 936 950 | 15,9% | 2 936 950 | |
| Rudolf Maag | 2 000 000 | 10,8% | 2 000 000 | |
| Fondation Ernst Göhner (par le biais de l'EGS Beteiligungen AG) | n.c. ² | | | |
| Implenia SA | 1 515 821 | 8,2% | | 1 515 821 |
| Groupe Ammann | 1 156 438 | 6,3% | 1 156 438 | |

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009, Implenia a reçu plusieurs déclarations concernant la publicité des participations aux termes de l'article 20 de la Loi fédérale du 24 mars 1995 sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (Loi sur les bourses, LBVM):

| Date de déclaration | Nom de l'actionnaire | Nombre d'actions | Part du capital-actions |
|---------------------|--|------------------|-------------------------|
| 14.01.2009 | Groupe Implenia SA/Russian Land Limited | | < 3% (avant: 3,7%) |
| 22.01.2009 | Groupe Implenia SA/Russian Land Limited | 594 730 | 3,2% |
| 18.02.2009 | Groupe Implenia SA/Russian Land Limited | | < 3,0% |
| 19.06.2009 | Groupe Laxey ³ | 9 236 001 | 50,0% |
| 18.11.2009 | Groupe Laxey | | < 3,0% |
| 19.11.2009 | Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler | 2 936 950 | 15,9% (avant: 13,2%) |
| 19.11.2009 | Maag Rudolf | 2 000 000 | 10,8% |
| | Fondation Ernst Göhner | | |
| 19.11.2009 | (par le biais de l'EGS Beteiligungen AG) | 1 847 200 | 10,0% |
| 19.11.2009 | Implenia SA | 1 515 821 | 8,2% (avant: 1,6%) |

1 Le Groupe Ammann est composé de: Ammann Group Holding SA, Madisa SA, Pensionskasse der Ammann-Unternehmungen, Arthur und Emma Ammann Stiftung et Mme Katarina Ammann-Schellenberg.

2 Depuis le 19 février 2010 l'EGS Beteiligungen AG est inscrite au registre des actions avec 1 847 200 actions.

3 Le Groupe Laxey est composé des entités suivantes: The Value Catalyst Fund Ltd., Laxey Investors Ltd., Laxey Investors LP, LP Value Ltd., Leaf Ltd., Laxey Universal Value LP, Altna Sicav Plc in respect of Gardiner Sub-Fund, Sprugos Investments XII LLC, LP Alternative LP, The Laxey Investment Trust Ltd., Leaf LP, LAXC Ltd., LIL Investments No. 4 Ltd., Laxey Partners (UK) Ltd. et Laxey Partners Ltd.

Aucune déclaration n'a été faite à la SIX Swiss Exchange du 1^{er} janvier 2010 au 26 février 2010 (clôture de la rédaction).

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Au 31 décembre 2009, le capital-actions s'élevait à 64 652 000 francs. Il était divisé en 18 472 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 3.50 francs, entièrement libérées. Le montant du capital conditionnel est de 32 326 000 francs. Il n'existe pas de capital autorisé.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté conditionnellement d'un montant maximal de 32 326 000 francs par l'émission d'un maximum de 9 236 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 3.50 francs chacune, à libérer entièrement. L'augmentation intervient à la suite de l'exercice de droits de conversion et/ou d'option émis en rapport avec des emprunts obligataires ou d'autres instruments du marché financier de la société et/ou des sociétés du Groupe. Le droit préférentiel de souscription des actionnaires sortants est exclu. Le droit de souscrire aux nouvelles actions nominatives appartient aux titulaires respectifs des droits de conversion et/ou d'option. Les modalités de la conversion et/ou de l'option sont fixées par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration peut exclure partiellement ou totalement le droit prioritaire de souscription des actionnaires lors de l'émission d'emprunts obligataires ou d'autres instruments du marché financier auxquels sont liés des droits de conversion et/ou d'option si ladite émission a lieu dans un but de financement, y compris de refinancement de l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises, de participations ou de nouveaux projets d'investissement et/ou d'émission sur le marché national ou international des capitaux. Si, par décision du Conseil d'administration, le droit prioritaire de souscription n'est maintenu ni de manière directe, ni de manière indirecte, (1) les emprunts obligataires ou autres instruments du marché financier doivent être émis aux conditions du marché; (2) l'émission de nouvelles actions nominatives doit se faire aux conditions du marché, en tenant compte de manière équitable du cours de bourse des actions nominatives et/ou d'instruments comparables ayant une valeur de marché et (3) les droits de conversion et/ou d'option ne doivent pouvoir s'exercer que pour une durée maximale de dix ans à compter de leur date d'émission.

L'acquisition d'actions par l'exercice de droits de conversion et/ou d'option, ainsi que tout transfert consécutif des actions nominatives sont soumis aux restrictions à l'inscription, conformément à l'article 7, alinéa 4 des Statuts d'Implenia SA (cf. chiffre 2.6 ci-dessous).

Aucun recours au capital conditionnel n'a eu lieu durant l'exercice 2009.

2.3 Modification du capital au cours des trois derniers exercices

| | 31.12.2009 (en 1000 CHF) | 31.12.2008 (en 1000 CHF) | 31.12.2007 (en 1000 CHF) |
|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Capital-actions | 64 652 | 73 888 | 83 124 |
| Actions propres | -38 890 | -5 312 | -1 961 |
| Réserves | 348 757 | 310 601 | 294 181 |
| Résultat du Groupe attribuable aux actionnaires | 45 918 | 39 078 ⁴ | 24 819 |
| Capital-actions et réserves attribuables aux actionnaires | 420 437 | 418 255 | 400 163 |
| Intérêts minoritaires | 5 903 | 4 983 | 4 731 |
| Total des capitaux propres | 426 340 | 423 238 | 404 894 |

4 Restatement IFRIC 15 (cf. chiffre 2.1 dans les notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia).

2.4 Actions et bons de participation

Au 31 décembre 2009, le capital-actions se composait de 18 472 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 3,50 francs, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée générale, ainsi qu'au versement d'un dividende. Aucune action n'est assortie d'un droit de vote privilégié ou avantage similaire. Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des «nominees»

2.6.1 Restriction de transfert

Aucune clause de pourcentage ne permet de justifier une restriction au transfert d'actions. Conformément à l'article 7, al. 4, lit b) des Statuts d'Implenia SA, le Conseil d'administration peut refuser l'inscription d'un détenteur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire avec droit de vote si, au vu des informations mises à sa disposition, la reconnaissance comme actionnaire empêche ou est susceptible d'empêcher la société de fournir les preuves exigées par la loi quant à la composition du cercle de ses actionnaires.

Les modalités d'application de cette clause sont définies dans le règlement du Conseil d'administration intitulé «Inscription des actions nominatives et tenue du registre des actions d'Implenia SA». Ce règlement peut être consulté sur le site www.implenia.com, rubrique «A propos d'Implenia» – «Règlement d'enregistrement».

Le règlement prévoit que le Conseil d'administration inscrit au registre des actions un actionnaire étranger comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où:

- (i) l'actionnaire étranger remplit les conditions s'appliquant à tout actionnaire (cf. chiffres 2 à 4 du règlement);
- (ii) le nombre total des actions inscrites avec droit de vote au registre des actions détenues par des actionnaires étrangers ne dépasse pas la limite de 20% de toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote;
- (iii) le nombre d'actions inscrites avec droit de vote au registre des actions et détenues par l'actionnaire étranger en question ne dépasse pas 10%.

Au-delà de ces limites, les actionnaires étrangers ne seront inscrits que sur présentation d'une décision des autorités compétentes du siège de la Société, selon laquelle la Société et ses filiales ne seront pas considérées comme dominées par des personnes à l'étranger après l'inscription au registre des actions de l'actionnaire étranger supplémentaire. Tout actionnaire tombant sous la définition de «personne à l'étranger» selon l'art. 5 de la Loi fédérale sur l'Acquisition d'Immeubles par des Personnes à l'Étranger (LFAIE) en liaison avec l'art. 6 LFAIE, ainsi que tout fiduciaire qui n'a pas divulgué les véritables ayants-droit, seront considérés comme actionnaires étrangers au sens de la présente disposition.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'a été octroyée au cours de l'exercice.

2.6.3 Admissibilité des inscriptions de «nominees»

Aux termes du chiffre 4 du règlement du Conseil d'administration, on entend par «nominee», ou fiduciaire, toute personne qui, dans sa demande d'inscription, ne déclare pas expressément détenir les actions pour son propre compte.

Aux termes de l'article 7, al. 4, lit a des Statuts d'Implenia SA, un «nominee» ne peut être inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote que s'il s'engage par écrit à divulguer le nom, l'adresse et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions. L'article 7, al. 4, lit a est le suivant:

«A sa demande, l'acquéreur d'actions nominatives est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dès lors que: (a) il déclare expressément qu'il a acquis et qu'il détient ces

actions nominatives en son propre nom et pour son propre compte. Les personnes qui ne fournissent pas cette preuve ne sont inscrites au registre des actions comme fiduciaires avec droit de vote que si, par écrit, elles se déclarent prêtes à divulguer les noms, les adresses et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles elles détiennent des actions. Les autres dispositions des Statuts, en particulier les articles 4, 5, 6, 11 et 13 s'appliquent mutatis mutandis aux fiduciaires. Le Conseil d'administration peut conclure des accords avec les fiduciaires au sujet de leur obligation de communication.»

Le Conseil d'administration inscrit un fiduciaire («nominee») au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote jusqu'à un taux de reconnaissance de 1% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce, dans la mesure où le fiduciaire accepte par écrit de divulguer les noms, les adresses et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions. Le fiduciaire doit avoir conclu un accord relatif à son statut avec le Conseil d'administration.

Au-delà de la limite de 1%, le Conseil d'administration inscritra au registre des actions, avec droit de vote, les actions nominatives du fiduciaire dans la mesure où le fiduciaire en question divulgue le nom, l'adresse, le domicile ou le siège ainsi que le nombre d'actions de la personne pour le compte de laquelle il détient 0,25% ou plus du capital-actions nominatif inscrit au Registre du commerce.

L'inscription en tant que fiduciaire suppose que celui-ci a soumis une demande en bonne et due forme, conformément à l'annexe «Demande d'inscription comme fiduciaire» (formulaire disponible sur le site www.implenia.com, rubrique «A propos d'Implenia», «Règlement d'inscription», «Demande d'inscription»).

2.6.4 Procédure et conditions auxquelles les priviléges statutaires et les restrictions de transférabilité peuvent être abolis

Il n'existe pas de priviléges statutaires. La levée des restrictions de transférabilité nécessite une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe ni emprunts convertibles, ni options en cours.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de neuf membres. Suite au retrait du Chief Executive Officer (CEO), M. Werner Karlen, en date du 6 avril 2009, le Conseil d'administration a nommé son Président, M. Anton Affentranger, au poste de délégué du Conseil d'administration (comme CEO), avec pour mandat d'assurer, en plus de cette fonction, la direction opérationnelle de l'entreprise. Dans un esprit de bonne gouvernance, M. Toni Wicki, membre du Conseil d'administration, a été simultanément nommé Independent Lead Director (cf. ci-dessous chiffre 3.4.1).

Depuis le 6 avril 2009, M. Anton Affentranger est, en sa qualité de Président du Conseil d'administration et CEO, le seul membre du Conseil d'administration d'Implenia à exercer une fonction de direction opérationnelle. A cette exception près, aucun membre du Conseil d'administration n'a fait partie des organes de direction du Groupe ou de l'une de ses sociétés au cours des trois derniers exercices.

A l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire du 16 avril 2009, MM. James Lionel Cohen et Ian Andrew Goldin ont été réélus au Conseil d'administration.

Aucun membre non exécutif du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires étroites avec le Groupe Implenia.

**1 Anton Affentranger**

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Affentranger est Président du Conseil d'administration depuis mars 2006 et membre exécutif (Président du Conseil d'administration et CEO) depuis avril 2009. Il est également président fondateur d'Affentranger Associates SA, vice-président du Conseil d'administration de Mikron Holding SA (cotée en bourse) et président de diverses start-ups privées. M. Affentranger a travaillé pour l'UBS à New York, Hongkong et Genève, puis comme membre de la direction générale au siège de la banque, à Zurich. Il a occupé les fonctions d'associé et de CEO de la banque privée Lombard Odier & Cie et de CFO de Roche Holding SA avant d'entrer en 1999 au Conseil d'administration de Zschokke Holding SA et d'en devenir président en 2003. M. Affentranger est licencié en sciences économiques de l'Université de Genève.

2 Markus Dennler

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Dennler est vice-président du Conseil d'administration depuis mars 2006. Vice-président du Conseil d'administration d'Allianz Suisse Société d'Assurances, il siège également au Conseil d'administration de Swissquote Holding SA et Petroplus Holdings SA, ainsi qu'au directoire de la British-Swiss Chamber of Commerce. Engagé par le Crédit Suisse Group en 1986, M. Dennler est entré à la direction générale de Winterthur Assurances et de Crédit Suisse Financial Services. Début 2005, il s'est installé comme avocat indépendant à Zurich. De 2005 à 2006, il a présidé le Conseil d'administration de Batigroup Holding SA jusqu'à

la fusion avec Zschokke Holding SA. M. Dennler est licencié et docteur en droit de l'Université de Zurich. Il a obtenu son brevet d'avocat à Zurich.

3 James Lionel (Jim) Cohen

(né en 1942, de nationalité britannique)

M. Cohen est directeur indépendant senior de la société office2office, cotée en bourse depuis 2004. Il est membre du comité d'investissement de DIF II, fonds d'infrastructures basé à Amsterdam, et travaille également pour un fonds en actions de start-ups, spécialisé dans la fourniture d'installations provisoires de production d'électricité en Afrique. Après sa formation universitaire, il a d'abord été secrétaire particulier adjoint de deux ministres avant d'entreprendre une carrière dans le secteur privé. Après avoir occupé différentes fonctions dirigeantes au sein des sociétés GEC et GTE, il a rejoint Balfour Beatty en 1993. Il a alors créé les activités de Private Public Partnership (PPP), dont il est devenu la force vive, et supervisé par la suite l'expansion de ces activités, tout en développant dès 1996 les affaires ferroviaires. En 2007, il s'est retiré de Balfour Beatty. M. Cohen a grandi en Angleterre et possède un MA (Classics) du King's College de Cambridge et un B Phil (Economics) de l'Université d'York.

4 Claudio Generali

(né en 1943, de nationalité suisse)

M. Generali est président de la CORSI (Coopérative pour la Radiotélévision suisse de langue italienne), vice-président du Conseil d'administration de SRG SSR Idée suisse et de

la Fondation Swiss Aviation, ainsi que président du Conseil d'administration de Schindler Elettronica SA et président de l'Association Bancaire Tessinoise. De 1974 à 1982, il a été directeur général adjoint de la Banca dello Stato del Canton Ticino, de 1983 à 1989, membre du gouvernement tessinois (département des finances et des constructions) et de 1990 à 2005, président du Conseil d'administration de la Banca del Gottardo. Il est entré au Conseil d'administration de Batigroup Holding SA en 1997. M. Generali est licencié en sciences économiques de l'Université de Genève.

5 Ian Andrew Goldin

(né en 1955, de nationalité française)

M. Goldin a grandi en Afrique du Sud. Il a étudié à l'Université du Cap, puis à Oxford. Après la fin de ses études et une brève incursion dans le secteur privé, il a été nommé directeur du programme commercial au Centre de Développement de l'OCDE. Il est ensuite entré comme spécialiste des infrastructures à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Banque Mondiale) à Washington, avant de devenir Principal Economist de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD). A partir de 1996, il a transformé la Development Bank of Southern Africa (DBSA), à Johannesburg, en tant que CEO et directeur administratif. En 2001, il est retourné à la Banque Mondiale, à Washington, pour y être nommé directeur des politiques de développement. Il a accédé en 2003 au poste de vice-président et s'est vu confier des responsabilités étendues au sein de la Banque Mondiale. Depuis 2006, M. Goldin est directeur de la James Martin 21st Century School et directeur de recherche à l'Université d'Oxford. M. Goldin est titulaire d'une maîtrise en sciences de la London School of Economics et d'un doctorat de l'Université d'Oxford.

6 Urs Häner

(né en 1953, de nationalité suisse)

M. Häner est un entrepreneur indépendant, qui dirige plusieurs start-ups. De 1991 à 1993, il a été CEO de la filiale australienne du Crédit Suisse. Il a ensuite été responsable de l'implantation des activités du Crédit Suisse en Russie. A partir de 1997, il a assumé la fonction de CEO de la filiale russe de la Republic National Bank of New York. Celle-ci ayant été reprise en 1999 par HSBC, il a travaillé jusqu'en 2001 comme CEO de HSBC Russie. De 2001 à 2008, il a été CEO de STT/Russian Land. Il a également occupé la fonction de CEO adjoint de Sibir Energy de 2004 à 2007 et siégé au Conseil d'administration de cette société de 2001

à 2007. M. Häner est titulaire de deux licences de l'Université de St-Gall, en économie et en droit.

7 Patrick Hünerwadel

(né en 1959, de nationalité suisse)

M. Hünerwadel est associé de l'étude d'avocats Lenz & Staehelin depuis 1994 et chargé de cours en droit des sociétés et droit des obligations à l'Université de Saint-Gall. De 1997 à 1999, il a été membre du Conseil d'administration de Batigroup Holding SA, dont il a assumé la vice-présidence de 1999 jusqu'à la fusion avec Zschokke Holding SA. M. Hünerwadel est licencié et docteur en droit de l'Université de Saint-Gall. Il a obtenu son brevet d'avocat à Zurich.

8 Toni Wicki

(né en 1944, de nationalité suisse)

M. Wicki est, depuis avril 2009, Independent Lead Director du Conseil d'administration d'Implenia. Il siège également au Conseil d'administration de RUAG Holding, dont il a été le CEO et délégué du Conseil d'administration, et au Conseil de fondation de l'Eisenbibliothek Paradies. Après avoir exercé différentes fonctions dans des entreprises de technologies, telles que ABB et Leica, M. Wicki a été chef de l'armement de l'armée suisse. Jusqu'au moment de la fusion avec Batigroup Holding SA, il était vice-président du Conseil d'administration de Zschokke Holding SA. M. Wicki est ingénieur en génie mécanique diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich.

9 Philippe Zoelly

(né en 1948, de nationalité suisse)

M. Zoelly est associé d'une étude d'avocats genevoise. Son champ d'activité porte essentiellement sur le conseil, la négociation et la représentation en justice dans les domaines du droit économique et commercial, notamment de la responsabilité civile et du droit des assurances, du droit de la faillite et de la gestion des droits d'auteurs. Il assume également des mandats officiels de curateur et liquidateur de sociétés. M. Zoelly est membre du Conseil d'administration et président du Fonds de Secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA). Il est entré en 2005 au Conseil d'administration de Zschokke Holding SA. Licencié en droit de l'Université de Fribourg, il a obtenu son brevet d'avocat à Genève.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les activités et groupements d'intérêt sont mentionnés au chiffre 3.1 ci-dessus, dans la notice individuelle de chaque membre du Conseil d'administration.

3.3 Election et durée du mandat

3.3.1 Principes de la procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Le 16 avril 2009, l'Assemblée générale a réélu individuellement deux membres du Conseil d'administration. La durée du mandat d'un membre du Conseil est de deux ans, de l'élection jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant l'année de la fin du mandat, sous réserve de démission ou de révocation anticipée. Le mandat est indéfiniment renouvelable, avec une limite d'âge fixée à 70 ans. Le membre se retire alors à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire suivant son 70^e anniversaire. Le président, le vice-président et le secrétaire sont désignés par le Conseil d'administration.

3.3.2 Première élection et durée restante du mandat pour chaque membre du Conseil d'administration

Les dates de première élection et de réélection et la durée restante du mandat de chacun des membres du Conseil d'administration sont récapitulées dans le tableau ci-dessous:

| Membre du Conseil d'administration | Première élection | Réélection | Échéance du mandat |
|------------------------------------|-------------------|------------|--------------------|
| Anton Affentranger | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| Markus Dennler | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| Claudio Generali | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| Patrick Hünerwadel | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| Toni Wicki | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| Philippe Zoelly | 20.12.2005 | 08.04.2008 | AG 2010 |
| James Lionel (Jim) Cohen | 24.04.2007 | 16.04.2009 | AG 2011 |
| Ian Andrew Goldin | 24.04.2007 | 16.04.2009 | AG 2011 |
| Urs Häner | 08.04.2008 | | AG 2010 |

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Implenia SA dispose de trois fonctions: un président, lequel est également délégué du Conseil d'administration (CEO), un vice-président et un Independent Lead Director. Hormis les compétences indiquées ci-après, il n'y a pas de répartition des tâches au sein du Conseil d'administration. D'une façon générale, les missions et compétences du président sont celles qui lui sont imparties par la loi, les Statuts, le règlement d'organisation d'Implenia SA (ci-après «RO») et l'organigramme des fonctions ainsi que, le cas échéant, que certaines décisions spéciales du Conseil d'administration.

Le président est habilité à désigner les membres du Conseil d'administration des sociétés dans lesquelles Implenia SA détient une participation d'au moins 50%. Il assure la présidence des séances du Conseil. Il est habilité, en cas d'urgence, lorsqu'une décision du Conseil d'administration ne peut plus intervenir à temps et lorsqu'il peut compter sur l'accord de ce dernier, à assumer les tâches du Conseil d'administration. Il est tenu, le cas échéant, d'en informer immédiatement les membres du Conseil d'administration.

L'Independent Lead Director assure l'évaluation systématique de la performance du Président du Conseil d'administration et CEO, ainsi que la présidence des séances à part des Conseils d'administration indépendants. C'est à lui qu'incombe la surveillance des activités du Président du Conseil d'administration et CEO, notamment concernant la bonne observation des lois, Statuts, règlements et directives. L'Independent Lead Director procède au moins une fois par an à une évaluation des performances du Président du Conseil d'administration et CEO, laquelle donne lieu à un entretien avec l'intéressé et à la soumission d'un compte rendu au Conseil d'administration. Des entretiens ont également lieu régulièrement entre l'Independent Lead Director et le Président du Conseil d'administration et CEO. L'Independent Lead Director offre au Président du Conseil d'administration et CEO un forum de discussion sur les problématiques du moment et un conseil sur les décisions en suspens. L'Independent Lead Director est par ailleurs à la disposition des membres indépendants du Conseil d'administration pour commenter différentes questions, qu'il évoque également, si nécessaire, avec le Président du Conseil d'administration et CEO. L'Independent Lead Director convoque enfin une séance extraordinaire du Conseil d'administration en l'absence du Président du Conseil d'administration et CEO, si un membre du Conseil d'administration ou la situation de l'entreprise l'exige.

Le vice-président ou, si nécessaire, un membre du Conseil d'administration à désigner, assume les responsabilités et compétences du président en cas d'empêchement de celui-ci.

3.4.2 Composition, attribution et délimitation des compétences de tous les comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a constitué trois comités: le Lead Director Committee, l'Audit Committee et le Nomination and Remuneration Committee. Ceux-ci ont pour mission principale de veiller à la bonne application des recommandations du «Code suisse de bonne pratique» et de faire rapport au Conseil d'administration, afin de lui permettre de préparer ses décisions ou d'exercer sa fonction de surveillance. Leurs compétences sont définies dans le RO d'Implenia SA, ainsi que dans le règlement de chacun de ces comités. Le comité présidentiel et le comité stratégique ont été dissous lors de l'exercice 2009.

Le tableau ci-dessous récapitule la composition des différents comités:

| Membre du Conseil d'administration | Lead Director Committee | Audit Committee | Nomination and Remuneration Committee |
|------------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|
| Anton Affentranger | | | • (président) |
| Markus Dennler | • | | |
| James Lionel (Jim) Cohen | | • | |
| Claudio Generali | | • | • |
| Ian Andrew Goldin | • | | |
| Urs Häner | | | |
| Patrick Hünerwadel | • | • | |
| Toni Wicki | • (président) | • (président) | |
| Philippe Zoelly | | | • |

Le Lead Director Committee a été créé quand le président du Conseil d'administration s'est vu confier la direction opérationnelle de l'entreprise en tant que CEO. Il se compose de membres du Conseil d'administration sans fonctions opérationnelles, indépendants et expérimentés.

Le Lead Director Committee exerce une fonction de surveillance sur l'activité du Président du Conseil d'administration et CEO ainsi que sur le développement d'entreprise et la stratégie du Groupe Implenia. Il effectue une évaluation systématique de la performance du Président du Conseil d'administration et CEO et contrôle régulièrement l'indépendance des membres du Conseil d'administration. Il assume enfin toutes les autres responsabilités susceptibles de lui être déléguées par le Conseil d'administration. Le Lead Director Committee se réunit aussi souvent que l'exige la situation de l'entreprise.

Composé d'au moins trois membres du Conseil d'administration, l'Audit Committee fait office de comité de contrôle pour le Conseil d'administration. A ce titre, il est chargé du contrôle interne et de la bonne application des principes de présentation des comptes reconnus et prescrits par la loi. Il coordonne et harmonise les travaux de révision internes et externes. Il est chargé tant de la communication régulière entre les organes de révision internes et externes et le Conseil d'administration que de la formulation des missions incombant à ces organes. Il est habilité, le cas échéant, à ordonner des contrôles spéciaux. L'Audit Committee se réunit à intervalles réguliers, mais au moins deux fois par an (art. 3.1 lit. b) RO d'Implenia SA).

Composé d'au moins trois membres du Conseil d'administration, le Nomination and Renumération Committee prépare la planification des successions au Conseil d'administration et à la Direction du Groupe. Il aide le Conseil d'administration à sélectionner les meilleurs candidats pour siéger en son sein et au sein de la Direction du Groupe. Il assiste le Conseil d'administration et le Président du Conseil d'administration et CEO dans la détermination des rémunérations au plus haut niveau de l'entreprise (Conseil d'administration et Direction du Groupe). Le Nomination and Renumération Committee se réunit aussi souvent que la situation de l'entreprise l'exige, mais au moins deux fois par an (art. 3.2 lit. b) RO d'Implenia SA).

Les membres du Lead Director Committee, de l'Audit Committee et du Nomination and Remuneration Committee sont désignés par le Conseil d'administration. Chacun de ces comités organise lui-même son fonctionnement et fixe son propre règlement, lequel est soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Le mode de travail des comités est le même que celui du Conseil d'administration.

Les comités n'ont qu'une fonction consultative: le pouvoir décisionnaire est l'apanage du Conseil d'administration.

3.4.3 Méthode de travail du Conseil d'administration et de ses comités

Le Conseil d'administration s'est réuni douze fois, sur convocation de son président, au cours de l'exercice 2009, dont six séances sous forme de téléconférences. La durée moyenne des séances a été de cinq heures et de une à deux heures pour les téléconférences. L'ordre du jour et la documentation y relative ont été envoyés aux membres du Conseil, préalablement aux séances, avec leur convocation. Le CEO du moment et le CFO ont été invités à participer aux séances du Conseil. Après le retrait de M. Werner Karlen, la Direction générale a été représentée aux séances par le Président du Conseil d'administration et CEO. Chaque séance a fait l'objet d'un procès-verbal.

Le Lead Director Committee s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice, pour une durée moyenne de trois heures par séance.

L'Audit Committee s'est réuni trois fois au cours de l'exercice, pour une durée moyenne de cinq heures par séance. L'ancien CEO (ou le Président du Conseil d'administration et CEO), le CFO et le Directeur F&C (Finances et Controlling) ont participé à chacune de ces séances. L'organe de révision a participé partiellement à toutes les séances du comité.

Le Nomination and Remuneration Committee s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice, pour une durée moyenne de trois heures par séance.

3.5 Compétences

Conformément au RO d'Implenia SA, le Conseil d'administration a délégué la gestion du Groupe et de ses sociétés affiliées au Président du Conseil d'administration et CEO, à l'exception des compétences qui lui sont réservées par la loi, les Statuts de l'entreprise et le règlement d'organisation (RO).

Le Président du Conseil d'administration et CEO assume la direction de l'entreprise dans la mesure où celle-ci ne relève pas d'autres organes aux termes de la loi, des Statuts ou du RO. Il est responsable de la gestion des affaires et de la représentation du Groupe, notamment de sa direction opérationnelle et de l'application de sa stratégie. Il est habilité à déléguer et/ou assumer les tâches et compétences qui lui ont été attribuées conformément au RO, sauf dans le cas où celles-ci sont réservées au Conseil d'administration. Le Président du Conseil d'administration et CEO délègue la gestion de l'entreprise aux membres de la Direction générale du Groupe dans le cadre du RO.

En fonction des besoins et à sa demande, le Président du Conseil d'administration et CEO informe le Conseil d'administration de la marche générale de l'entreprise, des opérations conclues et des décisions prises. Tout événement extraordinaire doit être immédiatement signalé, par écrit ou oralement, à l'Independent Lead Director et, le cas échéant, aux membres du Conseil d'administration.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Pour contrôler la façon dont le Président du Conseil d'administration et CEO et les membres de la Direction générale du Groupe s'acquittent des compétences qui leur sont imparties, le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

| | annuel | semestriel | trimestriel | mensuel |
|--|--------|------------|-------------|---------|
| MIS (Management Information System) | | | | • |
| Clôture (bilan, compte de résultat, décompte analytique, flux de trésorerie, par unité et consolidé) | | | | • |
| Budget (par unité et consolidé) | | | • | |
| Plan à 3 ans roulant (par unité et consolidé) | | | • | |
| Rapport du risk management | | | | • |

Le MIS (Management Information System) assure la production d'un rapport mensuel sur la marche des affaires. Celui-ci fournit des renseignements sur l'évolution du chiffre d'affaires, des marges, des coûts et du résultat d'exploitation, ainsi que sur le carnet de commandes, les investissements, le capital investi, les liquidités et l'effectif du personnel. Assorti d'un commentaire et d'une estimation actualisée chaque trimestre pour l'exercice dans son ensemble ce document est communiqué à la Direction générale et au Conseil d'administration.

La production du rapport de clôture se fait à un rythme trimestriel, en même temps que le rapport financier aux normes IFRS et que le rapport interne, lequel explicite la marche des affaires opérationnelles et l'estimation pour l'exercice en cours.

Dans le cadre de la planification budgétaire pour l'exercice suivant, les indicateurs sont communiqués, comme pour le MIS, par rapport à l'évolution attendue du contexte économique et mis en regard des objectifs de l'entreprise pour chacune de ses unités. C'est sur cette base que sont calculés et planifiés le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, ainsi que l'évolution des liquidités.

La planification annuelle des trois années calendaires à venir (plan roulant sur trois ans) s'effectue comme la planification budgétaire.

Les risques opérationnels et financiers sont évalués à un rythme semestriel pour chaque unité par les responsables d'exploitation concernés et consolidés par le service financier. Le Responsable F&C commente et explicite le rapport du risk management directement auprès de l'Audit Committee.

Depuis l'introduction du système de contrôle interne, celui-ci est lui-même évalué par l'organe de révision externe, conformément à la réglementation, avec rapport au Conseil d'administration (Art. 728a al. 1 ch. 3 et 728b al. 1 Code des Obligations [CO]).

Préparés et consolidés par le service financier, les rapports des instruments d'information précités sont transmis simultanément au Conseil d'administration et à la Direction générale. Ces rapports sont présentés et commentés par le CFO et le Responsable F&C à l'occasion des réunions de la Direction générale et de l'Audit Committee. La Direction générale présente une analyse détaillée au Conseil d'administration à chaque séance.

Le Président du Conseil d'administration et CEO, le CFO, ainsi que le Responsable F&C participent à toutes les séances de l'Audit Committee. Ils fournissent des informations détaillées sur la marche des affaires, commentent celles-ci et répondent aux questions des membres de l'Audit Committee.

Le Conseil d'administration a confié un mandat d'audit interne à une société de révision réputée. Les rapports résultant des contrôles effectués ont été transmis à l'Audit Committee avec les commentaires et recommandations nécessaires. L'organe de révision interne communique son rapport directement à chaque séance de l'Audit Committee. Les rapports de révision interne sont mis à disposition de l'organe de révision externe sans restriction. Il y a un échange régulier d'informations entre les deux organes.

4. Direction générale

Au cours de l'exercice 2009, MM. Christian Bubb et Werner Karlen ont occupé le poste de CEO du Groupe respectivement jusqu'au 31 janvier 2009 et 6 avril 2009. Depuis le retrait de M. Karlen, le Président du Conseil d'administration Anton Affentranger assume la fonction du CEO. Il est, à ce titre, responsable de la Direction générale d'Implenia SA et de ses sociétés affiliées. Il préside la Direction générale du Groupe, laquelle est répartie en différents secteurs placés sous la direction de différents responsables. M. H.-P. Domanig s'est retiré de la Direction générale en date du 24 août 2009. Il reste à disposition de la Direction générale jusqu'à la fin du mois d'avril 2010 pour des mandats spéciaux.

4.1 Membres de la Direction générale

(voir page suivante)

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les activités et groupements d'intérêt sont mentionnés sous chiffre 4.1 ci-dessus, dans la notice individuelle de chaque membre de la Direction.

4.3 Contrats de management

L'emploi de M. Anton Affentranger comme CEO est régi par un contrat de mandat de gestion conclu avec Affentranger Associates SA. Autrement, il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.



Beat Fellmann, Peter E. Bodmer, Anton Affentranger, Arturo Henniger, Luzi R. Gruber (de gauche à droite)

Anton Affentranger (cf. 3.1)

Beat Fellmann

(né en 1964, de nationalité suisse)

Au 1^{er} octobre 2008, M. Fellmann a repris les fonctions de CFO et de directeur du Corporate Center d'Implenia, précédemment occupées par M. Merlo. Expert-comptable de formation, diplômé en sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, M. Fellmann a commencé sa carrière dans la révision interne au sein du groupe industriel Bühler, actif à l'international. Il a ensuite été nommé assistant du CEO et du président du Conseil d'administration, puis s'est spécialisé dans les projets de financement. En 1998, il a rejoint le Groupe Holcim en qualité de responsable des holdings financières. Il était alors relié au CFO et assumait les responsabilités de toutes les sociétés financières et de holding à travers le monde. En janvier 2005, il a été nommé CFO adjoint et responsable de la fiscalité du Groupe, ainsi que des domaines de l'informatique, des finances et du controlling de la société de gestion.

Luzi Reto Gruber

(né en 1951, de nationalité suisse)

M. Gruber est responsable du secteur Tunnels + Entreprise totale, rattaché à Implenia Construction SA. Ingénieur diplômé EPF/SIA, M. Gruber a été assistant et collaborateur scientifique du Prof. Christian Menn, à l'EPF Zurich, de 1976 à 1979, chef de chantier, directeur de projet et directeur de LGV Impresa Costruzioni SA de 1979 à 1993, chef de la production pour la région Est de la Société Anonyme Conrad Zschokke de 1993 à 1996 et chef de la division IV du Groupe Stuag SA de 1996 à 1997, avant d'être nommé responsable de section tunnels et ponts et membre de la direction du Groupe Batigroup. Dans ces fonctions, il a dirigé les divisions Grands Projets et Infra Est. M. Gruber est président du comité de pilotage de Swissconditions (normes SIA 118) de l'Association suisse de Normalisation (SNV), membre du comité de direction de la Fédération INFRA et du Groupe spécialisé des Travaux souterrains/SIA (GTS) ainsi que membre du comité consultatif pour les normes de construction (NBB).

Arturo Henniger

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Henniger est responsable du secteur Constructions Infra qui regroupe, dans Implenia Construction SA, les bâtiments, les routes et le génie civil, les ouvrages d'art, ainsi que les travaux spéciaux. Ingénieur diplômé de l'EPFZ, il a été directeur de travaux pour différentes sociétés en Afrique du Sud et en Italie entre 1982 et 1988. De 1988 à 1997, il a collaboré pour le compte de Locher & Cie AG comme chef de chantier à divers grands travaux de tunnels. En 1998, M. Henniger a rejoint le Groupe Zschokke, au sein duquel il a dirigé, en tant que responsable des travaux industriels, Zschokke Locher SA jusqu'à la fusion de cette dernière avec Zschokke Construction SA, qu'il a dirigée à partir de 2005.

Peter E. Bodmer

(né en 1964, de nationalité suisse)

M. Bodmer est responsable du secteur Global Solutions (activités internationales) et dirige, à ce titre, la société Implenia Global Solutions. Depuis 2006 il est membre du Conseil d'administration de Züblin Immobilien AG, et depuis 2008, de celui de Peach Property Group SA. Après une formation en génie mécanique à l'EPFZ, il a étudié à l'Université de Zurich, où il a obtenu une licence d'économie en 1993, suivie en 2003 d'un MBA à l'IMD de Lausanne. M. Bodmer a occupé différentes fonctions au sein de deux sociétés industrielles, puis est entré en 1995 au service du Groupe Krebsöge en Allemagne (alors entreprise du Groupe Maag), où il a travaillé comme directeur adjoint et directeur financier. Pendant la phase de scission du Groupe, M. Bodmer a assumé un mandat d'acheteur (le groupe américain Sinter Metals, puis la société britannique GKN) en tant que CFO pour l'Europe et directeur du département informatique, puis directeur des ressources humaines et responsable de l'intégration de toutes les sociétés européennes du Groupe GKN Sinter Metals (Europe). En 1999, M. Bodmer a repris les fonctions de CFO et de Chief Operating Officer au sein du Groupe coté en bourse Maag Swiss Real Estate Group, jusqu'à la fusion avec Swiss Prime Site (SPS). M. Bodmer est entré en 2005 dans le Groupe Zschokke, au sein duquel il dirigeait l'ancienne division Real Estate.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

La rémunération des membres en exercice du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que du président du Conseil d'administration et CEO est fixée chaque année par le Conseil d'administration, sur proposition du Nomination and Remuneration Committee et eu égard à la situation du marché.

Conseil d'administration

Les membres en exercice du Conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe, déterminée au mois de décembre pour l'année suivante, composée d'une partie versée en espèces et d'une autre en actions (bloquées pour une période de trois ans), à l'exception de celle de quatre membres du Conseil d'administration, rémunérés exclusivement en espèces.

Direction générale

La rémunération des membres de la Direction générale du Groupe se compose de deux éléments, l'un versé en espèces, l'autre en actions, celles-ci étant payées au début de l'année suivante et bloquées pour une période de trois ans. La rémunération en espèces comporte une partie fixe, versée chaque mois, et une autre variable. La rémunération en actions est fixe. La part variable de la rémunération versée en espèces dépend de la réalisation des objectifs financiers fixés par le Conseil d'administration. Ces objectifs sont déterminés sur la base du budget annuel. La base de calcul est déterminée:

- a) pour 50% sur le résultat EBITDA budgété;
- b) pour 50% sur le niveau du capital investi budgété.

C'est au Nomination and Remuneration Committee qu'il revient de juger, au vu des résultats de l'année écoulée, si ces objectifs ont été atteints et si la part variable de la rémunération en espèces est versée. Le dépassement de l'un ou des deux objectif(s) entraîne une augmentation proportionnelle de la part variable (dans la limite de 200%). La non-réalisation de l'objectif entraîne au contraire une réduction proportionnelle de la part variable.

Au mois de décembre, le Nomination and Remuneration Committee détermine la part fixe de la rémunération des membres de la Direction générale du Groupe pour l'année suivante. Le Nomination and Remuneration Committee élaboré une proposition sur le montant de la rémunération de chaque membre de la Direction générale, laquelle est analysée et entérinée par le Conseil d'administration. Les indications supplémentaires concernant la rémunération conformément aux dispositions de l'article 663b^{bis} CO se trouvent dans l'annexe 8 du bilan (pages 189 à 192 du rapport financier).

La rémunération de MM. Christian Bubb et Werner Karlen reposait sur des modalités similaires, mais comportait en plus une partie variable dans l'élément de la rémunération versée en actions, celles-ci étant par ailleurs entièrement libérées. La partie variable versée en actions a été déterminée selon les critères susmentionnés. Au moment du retrait de M. Bubb les actions qui lui avaient été versées comme partie fixe de sa rémunération et qui étaient encore bloquées ont été libérées dans le cadre d'un accord individuel avec le Conseil d'administration. Les actions versées au titre de la partie variable de sa rémunération étaient déjà entièrement libérées. Le retrait de M. Karlen a donné lieu à une résiliation de la relation de travail d'un commun accord. Ni M. Bubb ni M. Karlen n'ont reçu d'indemnités de départ.

La rémunération du Président du Conseil d'administration et CEO est fixe. Elle se compose d'une partie versée en espèces tous les mois et d'une partie sous forme d'actions, versée chaque trimestre. Les actions sont bloquées pour une durée de trois ans.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Le droit de vote peut être refusé: (i) à une personne qui, à la demande de la société, ne déclare pas expressément qu'elle a acquis et détient les actions nominatives en son nom propre et pour son propre compte ou, dans le cas d'un «nominee», qui refuse de s'engager par écrit à divulguer le nom, l'adresse et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions (art. 7 al. 4 lit. a Statuts d'Implenia SA), (ii) si, au vu des informations dont elle dispose, la reconnaissance d'un acquéreur comme actionnaire est susceptible d'empêcher la société de fournir les preuves exigées par la loi quant à la composition du cercle de ses actionnaires (art. 7 al. 4 lit. b Statuts d'Implenia SA). Le Conseil d'administration est par ailleurs habilité à conclure des accords avec les «nominees» au sujet de leur obligation de divulgation (cf. 2.6. du présent rapport et www.implenia.com, rubrique «A propos d'Implenia», «Règlement d'enregistrement»).

6.1.2 Aucune dérogation aux règles précitées n'a été octroyée au cours de l'exercice.

6.1.3 Les limitations statutaires du droit de vote décrites ci-dessus peuvent être abolies par une modification des Statuts. Celle-ci requiert une décision de l'Assemblée générale recueillant la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées (art. 16 Statuts d'Implenia SA).

6.1.4 Conformément à l'article 13, al. 3–5 des Statuts, un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire ayant le droit de vote (en utilisant la procuration jointe à sa carte d'admission) ou par son représentant légal. Les représentants des organes et des dépositaires, ainsi que les représentants indépendants désignés par la société n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires de la société. Les personnes mineures ou sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, les personnes mariées, par leur conjoint et les personnes morales, par une personne titulaire de la signature sociale ou tout autre représentant autorisé, même si ces représentants ne sont pas eux-mêmes actionnaires de la société. Le président de l'Assemblée générale se prononce sur l'admissibilité d'une représentation.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions conformément aux majorités prévues par la loi. Les Statuts ne fixent pas de majorités différentes, à l'exception de la levée ou de la simplification des restrictions de transférabilité des actions, qui nécessitent la majorité des deux tiers des voix des actions représentées (art. 16 Statuts d'Implenia SA). Les décisions sur la fusion, la scission et la transformation sont régies par les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale se fait par avis publié dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). Les titulaires d'actions nominatives peuvent être informés par écrit (art. 11 Statuts d'Implenia SA). Le Conseil d'administration décide du lieu où se tient l'Assemblée générale.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Les actionnaires représentant des actions d'une valeur nominale totale d'au moins 1 000 000 de francs peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. La demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être soumise à Implenia au plus tard 45 jours avant la date de l'Assemblée générale. Ce délai et la date limite de dépôt du 26 février 2010 ont été notifiés aux actionnaires par publication dans la FOSC du 29 janvier 2010.

6.5 Inscription au registre des actions

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 18 mars 2010 à midi recevront une convocation à l'Assemblée générale. Les actionnaires inscrits au registre des actions après cette date, mais avant le 2 avril 2010 ne recevront de convocation qu'après que leur inscription aura été validée. Aucune inscription d'actionnaire avec droit de vote ne sera effectuée au registre des actions entre le 2 et le 14 avril 2010 inclus. La date limite pour le droit de vote à l'Assemblée générale est fixée au 1^{er} avril 2010 à 17 heures.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Les Statuts d'Implenia SA ne comportent pas de clause d'opting out/opting up.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Sous réserve des dispositions ci-après, il n'existe pas d'accord relatif aux prises de contrôle conclu avec les membres du Conseil d'administration, les membres de la Direction générale du Groupe ou d'autres membres dirigeants.

Le contrat de mandat du Président du Conseil d'administration et CEO, résiliable à tout moment avec effet immédiat, prévoit une rémunération à hauteur d'une année d'honoraires en cas de prise de contrôle, soit l'équivalent d'un contrat de travail d'un membre de la Direction assorti d'un préavis de résiliation de douze mois. Cette clause n'est applicable que dans le cas où Implenia SA serait décotée à la suite d'une offre publique d'achat menée à bien, où le Groupe Implenia serait démantelé suite à une vente ou à la scission de l'un de ses secteurs représentant plus d'un tiers de son chiffre d'affaires et où Implenia SA deviendrait filiale d'un autre Groupe.

Le CFO bénéficie, dans son contrat de travail, d'un droit de résiliation anticipée au cas où Implenia SA viendrait à perdre son statut de grande entreprise cotée en bourse. Ce droit de résiliation n'est applicable qu'en cas de décotation d'Implenia SA à la suite d'une offre publique d'achat, de vente ou de scission de secteurs essentiels de son activité ou si Implenia devenait la filiale d'un Groupe étranger. En cas de résiliation, le CFO a droit à la partie fixe de sa rémunération salaire (sans la partie variable) pour une durée équivalente au délai de congé ordinaire de son contrat de travail plus douze mois (le salaire réalisé dans le cadre d'une nouvelle occupation sera déduit).

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis l'exercice 2006, la société PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision. Son mandat, d'une durée d'un an, a commencé le 16 avril 2009.

M. Willy Wenger, réviseur responsable du mandat de révision en cours, est entré en fonction le 2 mars 2006. La durée de son mandat ne saurait dépasser sept ans.

8.2 Honoraires de révision

Pendant l'exercice en cours, les honoraires facturés par la société de révision se sont élevés à un total de 1 008 237 francs.

8.3 Honoraires supplémentaires

Pendant l'exercice en cours, les honoraires supplémentaires se sont élevés à un total de 582 661 francs. Ces honoraires correspondent à des mandats de conseil en lien avec l'audit des comptes (261 453 francs) et à des prestations de conseil fiscal (321 208 francs).

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

L'une des missions de l'Audit Committee consiste à fournir une supervision effective et régulière du reporting du réviseur, afin d'en assurer la qualité, l'intégrité et la transparence.

Des représentants du réviseur ont partiellement participé à toutes les séances de l'Audit Committee au cours de l'exercice. Le planning de révision (y compris sa rémunération) a été présenté et discuté avec les membres de l'Audit Committee. L'organe de révision a présenté ses principales constatations par écrit, avec les recommandations appropriées, lors des séances avec l'Audit Committee.

9. Politique d'information

Le Groupe pratique une politique d'information ouverte et transparente. Les principales informations sont communiquées de manière régulière selon le planning ci-dessous:

- résultats annuels: mars
(publication du rapport de gestion, conférence de presse et présentation aux analystes)
- résultats semestriels: août/septembre
(publication du rapport semestriel, conférence de presse et présentation aux analystes)
- Assemblée générale: avril

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à consulter nos communiqués de presse, nos messages aux actionnaires, ainsi que notre site www.implenia.com. Des informations complémentaires sont également présentées à l'occasion de nos conférences de presse et présentations aux analystes financiers.

Pour toute information d'ordre général, veuillez contacter:

Claude Vollenweider
Implenia SA
Industriestrasse 24
CH-8305 Dietlikon
Téléphone +41 44 805 45 55
Fax +41 44 805 45 56
E-mail claude.vollenweider@implenia.com

10. Changement important survenu dans la structure opérationnelle du Groupe depuis la date de référence du bilan

Le 1^{er} mars 2010, René Zahnd a succédé à Raffael Brogna comme directeur de la division Real Estate. Le Conseil d'administration l'a donc nommé membre de la Direction du Groupe Implenia.

Situation

Rue Coupe Gordon-Bennett
1214 Vernier







Projet I

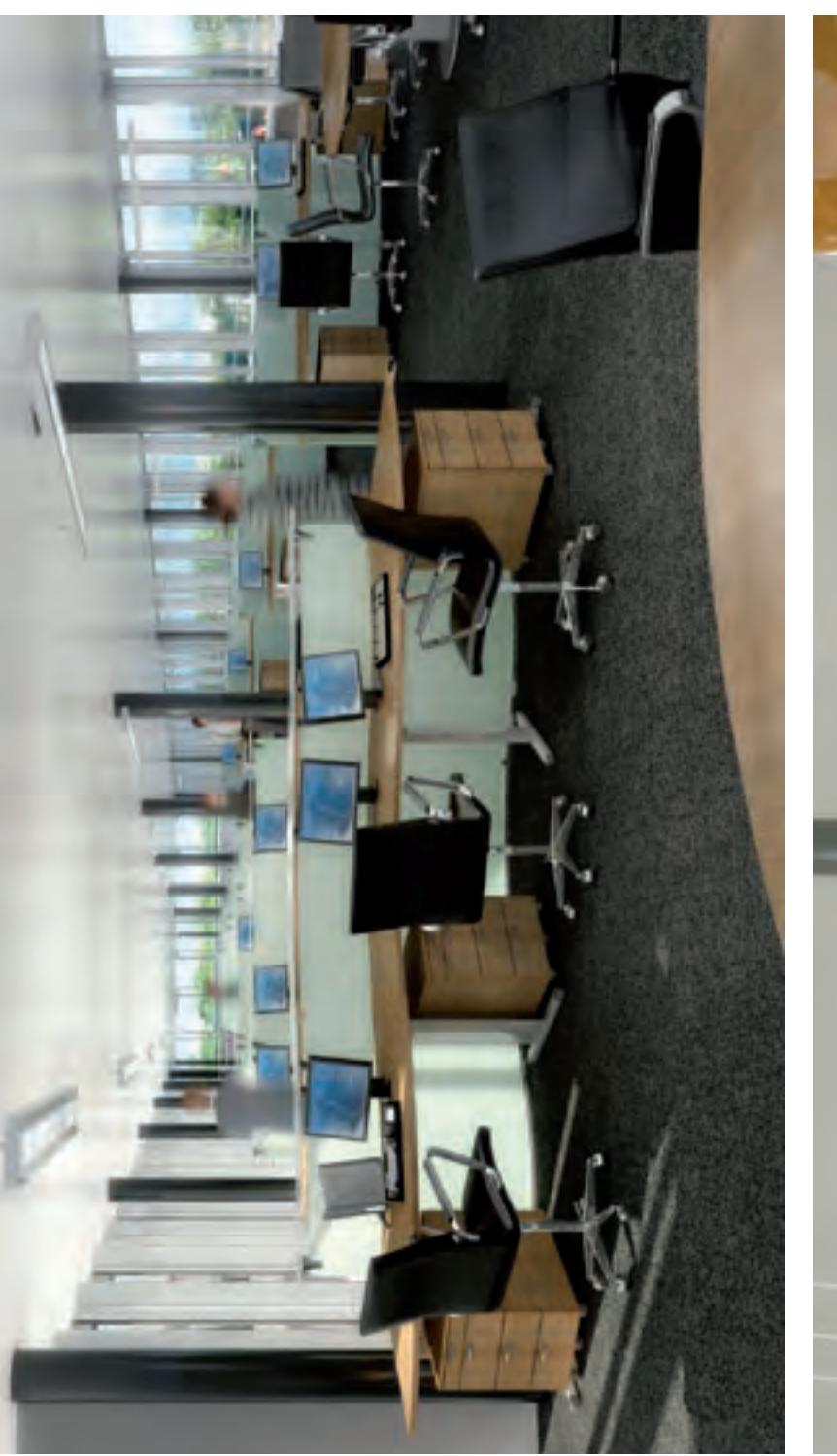
Le terrain du projet «Coupe Gordon-Bennett», situé dans l'ancienne zone industrielle de Vernier, est bien connu d'Implenia, puisqu'il a appartenu depuis 1952 au Groupe Zschokke. Jusqu'en 2008, le site servait à Implenia à héberger des bureaux, entrepôts et dépôts de machines et appareils. Lorsqu'il a été classé zone de développement, Implenia Development a lancé un appel d'offres d'avant-projet. Celui-ci a été remporté par LRS Architectes SARL, qui s'est vu confier la réalisation. Le critère décisif pour le jury résidait dans l'important potentiel de développement du projet pour la réaffectation de la zone industrielle. Une partie de la réalisation a été confiée aux cabinets arrivés deuxième et troisième, 3BM3 SA et Group8 SARL.

Avec son architecture contemporaine et ses prestations élevées, le projet «Coupe Gordon-Bennett» proposera au client un quartier entièrement rénové, présentant une grande qualité de vie, ainsi que des espaces de travail, d'habitation et de commerce. Cinq bâtiments dotés de cours intérieures sont prévus, s'adaptant aux conditions existantes du site. Les futurs résidents profiteront d'un emplacement privilégié en bordure de la ville, bien relié au réseau de transports publics, avec une entrée d'autoroute à proximité. Une piscine et un terrain de sports sont également proches.

Le projet est conforme aux principes de la construction durable: les bâtiments respectent la norme Minergie et Implenia a veillé, tout au long de la phase de projection, à équilibrer les aspects économiques, sociaux et écologiques. Les travaux de la «Coupe Gordon-Bennett» ont commencé à l'automne 2009 et devraient s'achever au printemps 2013. Ce projet de grande envergure, réalisé sur son propre terrain, offre à Implenia Real Estate une chance exceptionnelle d'intégrer ses compétences en développement immobilier, marketing et ventes ainsi qu'en tant entreprise totale.

Coupe Gordon-Bennett
Vernier, Genève





Projet |



DONNÉES ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
Implenia Development SA

Architectes:
LRS Architectes Sàrl, Genève
Atelier d'Architecture 3BM3 SA
Group8 Sàrl

Logements:
277

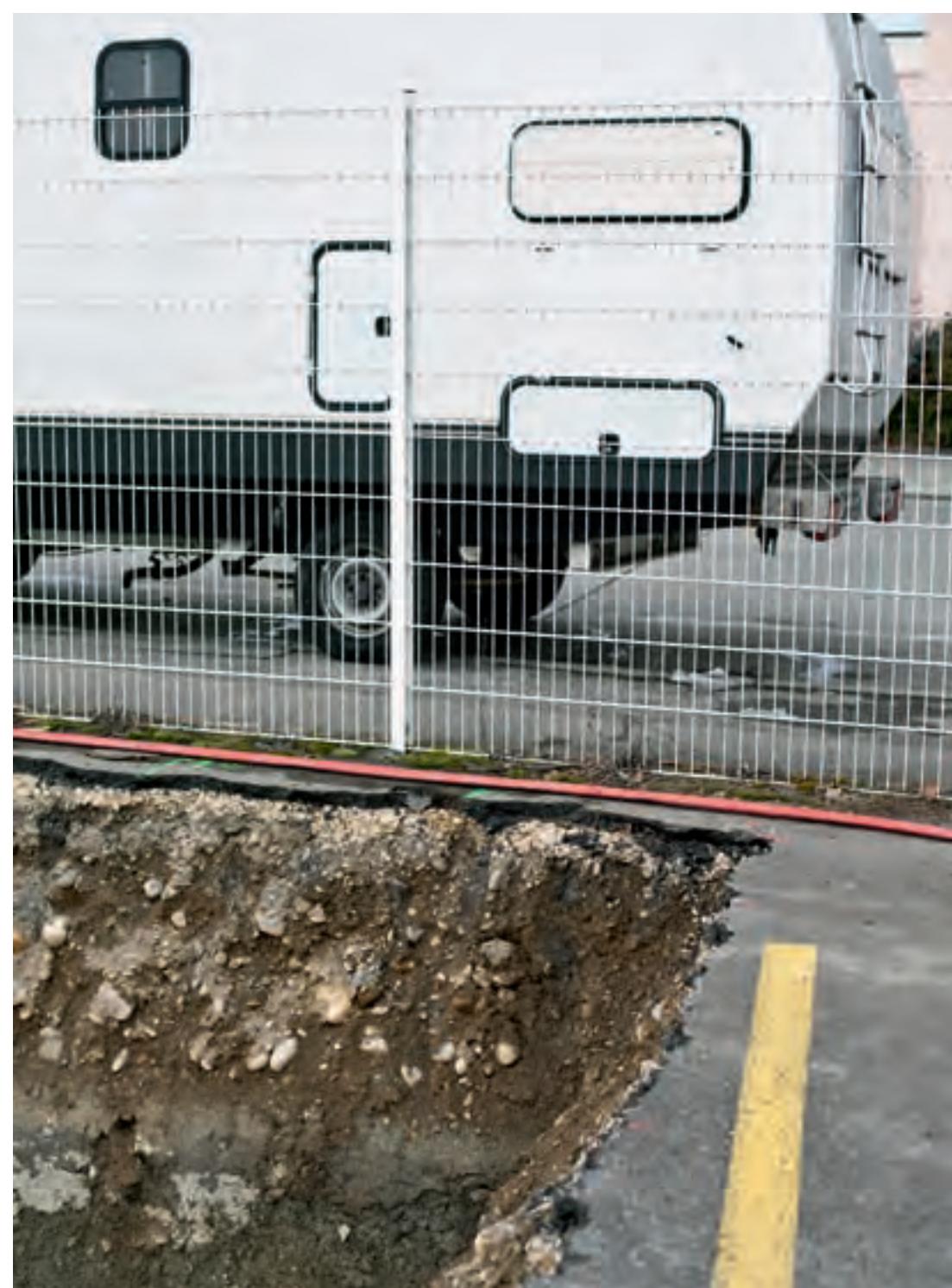
Surface de bureaux:
13 400 m²

Surface commerciale:
2 300 m²

Volume:
270 000 m³

Investissement:
CHF 250 millions

Réalisation:
2009–2013



Rhône |

Chemin de Chèvres
Vernier



Rapport financier

États financiers consolidés du groupe Implenia – Compte de résultat consolidé 100– Résultat global consolidé 101– Bilan consolidé 102 – Variation des capitaux propres consolidés 104 – Flux de trésorerie consolidé 106 – Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia 108 – Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 182 – **États financiers d'Implenia SA** – Compte de résultat 184 – Bilan 185 – Annexe aux comptes annuels 186 – Rapport de l'organe de révision sur les états financiers 196



Compte de résultat consolidé

| | Notes | 1.1.–31.12. 2009 | 1.1.–31.12. 2008 |
|---|-------|---------------------|---------------------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Chiffre d'affaires consolidé | 5 | 2 279 835 | 2 324 465 |
| Matériaux et sous-traitants | | (1 412 677) | (1 437 757) |
| Frais de personnel | 6 | (639 828) | (669 966) |
| Autres charges opérationnelles | 8 | (126 887) | (133 395) |
| Amortissements et dépréciations | | (36 960) | (39 525) |
| Résultat de participations dans des entreprises associées | | 4 160 | 3 807 |
| Gain réalisé sur la vente d'entités d'Implenia | 2.3 | – | 11 374 |
| Résultat opérationnel | | 67 643 | 59 003 |
| Charges financières | 9 | (7 173) | (11 962) |
| Produits financiers | 9 | 2 163 | 3 015 |
| Résultat avant impôts | | 62 633 | 50 056 |
| Impôts | 10 | (15 578) | (10 073) |
| Résultat consolidé | | 47 055 | 39 983 |

A attribuer aux:

| | | |
|----------------------------|---------------|--------|
| actionnaires d'Implenia SA | 45 918 | 39 078 |
| Intérêts minoritaires | 1 137 | 905 |

Résultat de base consolidé attribuable aux actionnaires, par action (CHF)

| | | |
|-----------------------|-------------|------|
| Activités poursuivies | 2.56 | 2.13 |
|-----------------------|-------------|------|

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

| | 1.1.–31.12. 2009 | 1.1.–31.12. 2008 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Résultat consolidé | 47 055 | 39 983 |
| Différences de conversion | (159) | (7 844) |
| Résultat global consolidé | 46 896 | 32 139 |
| A attribuer aux: | | |
| actionnaires d'Implenia SA | 45 759 | 31 234 |
| Intérêts minoritaires | 1 137 | 905 |

Bilan consolidé

| ACTIF | Notes | 31.12.2009 | | 31.12.2008 |
|---|-------|------------------|-----------|------------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Trésorerie | 11 | 128 749 | 118 364 | |
| Titres | 12 | 1 042 | 1 064 | |
| Clients | 13 | 408 903 | 394 204 | |
| Travaux en cours | 14 | 246 836 | 223 533 | |
| Associations de travail | 15 | 2 613 | 13 642 | |
| Autres débiteurs | 16 | 20 809 | 27 962 | |
| Matières premières et fournitures | 17 | 20 754 | 20 263 | |
| Opérations immobilières | 18 | 168 732 | 180 157 | |
| Comptes de régularisation | | 25 812 | 14 918 | |
| Total de l'actif circulant | | 1 024 250 | 994 107 | |
| Immobilisations corporelles | 19 | 222 574 | 227 050 | |
| Participations dans des entreprises associées | 20 | 36 274 | 34 757 | |
| Autres participations | 21 | 15 755 | 20 165 | |
| Actifs de prévoyance | 25 | 5 177 | 6 596 | |
| Immobilisations incorporelles | 22 | 75 269 | 77 188 | |
| Actifs d'impôts différés | 26 | 2 495 | 953 | |
| Total des immobilisations | | 357 544 | 366 709 | |
| Total de l'actif | | 1 381 794 | 1 360 816 | |

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé (suite)

| PASSIF | Notes | 31.12.2009 | | 31.12.2008 |
|--|-------|------------------|-----------|------------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Dettes financières | 23 | 42 180 | 80 342 | |
| Fournisseurs | | 240 579 | 240 353 | |
| Travaux en cours | 14 | 477 452 | 422 076 | |
| Associations de travail | 15 | 45 113 | 54 968 | |
| Autres créanciers | | 37 018 | 29 867 | |
| Impôts dus | | 7 007 | 3 626 | |
| Comptes de régularisation | | 64 510 | 74 221 | |
| Provisions | 24 | — | 606 | |
| Total des engagements à court terme | | 913 859 | 906 059 | |
| Dettes financières | 23 | 673 | 1 335 | |
| Impôts différés | 26 | 30 299 | 19 755 | |
| Provisions | 24 | 10 623 | 10 429 | |
| Total des engagements à long terme | | 41 595 | 31 519 | |
| Capital-actions | 27 | 64 652 | 73 888 | |
| Actions propres | | (38 890) | (5 312) | |
| Réserves | 2.24 | 348 757 | 310 601 | |
| Résultat consolidé attribuable aux actionnaires | | 45 918 | 39 078 | |
| Capital-actions et réserves attribuables aux actionnaires | | 420 437 | 418 255 | |
| Intérêts minoritaires | | 5 903 | 4 983 | |
| Total des capitaux propres | | 426 340 | 423 238 | |
| Total du passif | | 1 381 794 | 1 360 816 | |

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des capitaux propres consolidés

| | Capital-actions | Actions propres | > |
|--|-----------------|-----------------|---|
| Notes | 1000 CHF | 1000 CHF | |
| Capitaux propres au 1.1.2009 | 73 888 | (5 312) | |
| Résultat global consolidé | - | - | |
| Dividendes | - | - | |
| Remboursement de la valeur nominale | 27 (9 236) | 146 | |
| Variation des actions propres | - | (33 724) | |
| Paiement en actions | - | - | |
| Total des autres variations de capitaux propres | (9 236) | (33 578) | |
| Total des capitaux propres au 31.12.2009 | 64 652 | (38 890) | > |

| | | | |
|--|------------|---------|---|
| Capitaux propres au 1.1.2008 | 83 124 | (1 961) | |
| Résultat global consolidé | - | - | |
| Dividendes | - | - | |
| Remboursement de la valeur nominale | 27 (9 236) | 53 | |
| Variation des actions propres | - | (3 404) | |
| Paiement en actions | - | - | |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | |
| Total des autres variations de capitaux propres | (9 236) | (3 351) | |
| Total des capitaux propres au 31.12.2008 | 73 888 | (5 312) | > |

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

| | Réserves | | | | | Total des capitaux propres | |
|--|----------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|--|--|----------------------------|
| | Réserves de capitaux | Réserves de réévaluation | Différences de conversion | Résultats non distribués | Propriétés attribuables aux actionnaires | Part attribuable aux actionnaires minoritaires | Total des capitaux propres |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Capitaux propres au 1.1.2009 | 127 120 | 2 906 | (4 143) | 223 796 | 418 255 | 4 983 | 423 238 |
| Résultat global consolidé | - | - | (159) | 45 918 | 45 759 | 1 137 | 46 896 |
| Dividendes | - | - | - | - | - | (217) | (217) |
| Remboursement de la valeur nominale | 27 (9 236) | 146 | - | - | (9 090) | - | (9 090) |
| Variation des actions propres | - | (33 724) | - | (2 395) | (36 119) | - | (36 119) |
| Paiement en actions | - | - | - | 1 632 | 1 632 | - | 1 632 |
| Total des autres variations de capitaux propres | (9 236) | (33 578) | - | (763) | (43 577) | (217) | (43 794) |
| Total des capitaux propres au 31.12.2009 | 127 120 | 2 906 | (4 302) | 268 951 | 420 437 | 5 903 | 426 340 |
| Capitaux propres au 1.1.2008 | 127 176 | 2 906 | 3 701 | 185 217 | 400 163 | 4 731 | 404 894 |
| Résultat global consolidé | - | - | (7 844) | 39 078 | 31 234 | 905 | 32 139 |
| Dividendes | - | - | - | - | - | (237) | (237) |
| Remboursement de la valeur nominale | 27 (9 236) | 53 | - | - | (9 183) | - | (9 183) |
| Variation des actions propres | - | (3 404) | (56) | (3 548) | (7 008) | - | (7 008) |
| Paiement en actions | - | - | - | 3 049 | 3 049 | - | 3 049 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | (56) | (499) | (13 142) | (653) | (13 795) |
| Total des autres variations de capitaux propres | (9 236) | (3 351) | - | (499) | (13 142) | (653) | (13 795) |
| Total des capitaux propres au 31.12.2008 | 127 120 | 2 906 | (4 143) | 223 796 | 418 255 | 4 983 | 423 238 |

Flux de trésorerie consolidé

| | Notes | 1.1.–31.12. 2009 | 1.1.–31.12. 2008 |
|---|-------|---------------------|---------------------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Résultat consolidé | | 47 055 | 39 983 |
| Amortissements | | 36 960 | 39 525 |
| Variation des actifs de prévoyance | 25 | 1 419 | 2 180 |
| Autres positions sans influence sur la liquidité | 32 | 7 806 | 16 116 |
| Dividendes reçus d'entreprises associées | 20 | 3 116 | 3 123 |
| Résultats nets sur cessions d'immobilisations | | (3 178) | (5 163) |
| Gain réalisé sur la vente d'entités | 2.3 | – | (11 374) |
| Variation de l'actif circulant | 32 | 30 681 | 106 617 |
| Intérêts versés | | (3 357) | (6 562) |
| Intérêts reçus | | 823 | 1 639 |
| Impôts payés | | (2 582) | (2 484) |
| Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles | | 118 743 | 183 600 |
| Investissements en immobilisations corporelles | 19 | (36 421) | (38 019) |
| Désinvestissements d'immobilisations corporelles | 19 | 8 332 | 8 055 |
| Investissements dans d'autres participations et entreprises associées | 20/21 | (5 099) | (9 408) |
| Désinvestissements d'autres participations | 20/21 | 7 032 | 8 629 |
| Entrée nette de trésorerie liée à la vente d'entités d'Implenia | 2.3 | – | 16 371 |
| Investissements en immobilisations incorporelles | 22 | (271) | (148) |
| Désinvestissements d'immobilisations incorporelles | | – | 36 |
| Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement | | (26 427) | (14 484) |
| Augmentation des dettes financières | 23 | 647 876 | 451 781 |
| Réduction des dettes financières | 23 | (686 700) | (532 870) |
| Acquisition d'actions propres | | (36 123) | (12 382) |
| Vente d'actions propres | | 2 399 | 5 374 |
| Remboursement sur la valeur nominale | | (9 090) | (9 183) |
| Intérêts minoritaires | | (217) | (237) |
| Flux de trésorerie lié aux activités de financement | | (81 855) | (97 517) |
| Differences de conversion | | (76) | (388) |
| Variation de la trésorerie | | 10 385 | 71 211 |

Flux de trésorerie consolidé (suite)

| | Notes | 1.1.–31.12. 2009 | 1.1.–31.12. 2008 |
|--|-------|---------------------|---------------------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Trésorerie au début de la période | 11 | 118 364 | 47 153 |
| Trésorerie à la fin de la période | 11 | 128 749 | 118 364 |
| Variation de la trésorerie | | 10 385 | 71 211 |
| Flux de trésorerie disponible | | | |
| Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles | | 118 743 | 183 600 |
| Investissements en immobilisations | | (41 791) | (47 575) |
| Désinvestissements d'immobilisations | | 15 364 | 33 055 |
| Flux de trésorerie disponible | | 92 316 | 169 080 |

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

1 Informations générales

Implenia SA est une société suisse dont le siège se trouve à Dietlikon, Industriestrasse 24, Zurich. Les actions d'Implenia SA sont cotées à la SIX Swiss Exchange (code ISIN CH002 386 8554, IMPN).

Le rapport financier est publié en allemand dans sa version originale. Les versions anglaises et françaises sont des traductions établies uniquement à titre d'information.

L'activité d'Implenia est détaillée sous les points 2.5 et 5 «Information sectorielle» des notes.

2 Résumé des principes d'évaluation et de comptabilisation essentiels

Les états financiers consolidés d'Implenia sont conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi qu'aux interprétations de l'IFRIC. Les états financiers consolidés reposent sur des coûts historiques, excepté pour les positions du bilan évaluées à la valeur du marché, ainsi que celles évaluées à la juste valeur.

L'information financière exige de la Direction des estimations et évaluations qui influent sur le montant des actifs et passifs présentés, ainsi que sur les passifs éventuels et actifs éventuels à la date de clôture, mais également sur les produits et charges de la période. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

Le référentiel comptable appliqué pour les états financiers consolidés 2009 est identique aux normes publiées et décrites dans le rapport annuel 2008, à l'exception des normes indiquées ci-après, ainsi que des amendements et interprétations de normes qui sont appliqués pour la première fois à l'exercice commençant au 1^{er} janvier 2009:

- IAS 1 (révisée) «Présentation des états financiers». La norme révisée interdit la présentation de positions de charges et de produits dans le tableau des capitaux propres. Les positions mentionnées sont indiquées séparément dans le tableau «Résultat global consolidé». La structure des états financiers consolidés a été remaniée dans le cadre de l'introduction de l'IAS 1 révisée «Présentation des états financiers». La présentation des positions totales (par exemple: total de l'actif, résultat avant impôts, flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles) n'a pas été modifiée. Ces positions sont par conséquent comparables à celles présentées dans le rapport financier au 31 décembre 2008.
- IFRS 7 (révisée) «Instruments financiers: informations à fournir». Selon IFRS 7.8, l'entité doit faire état des instruments financiers groupés selon les critères d'évaluation tels que définis dans IAS 39. Cette disposition inclut également d'éventuelles réaffectations. La juste valeur doit être indiquée pour chaque catégorie en plus de la valeur comptable. Trois méthodes sont en principe utilisables pour déterminer la juste valeur à indiquer d'une manière générale pour tous les instruments financiers:
 - observation des prix du marché dans des marchés actifs (niveau 1);
 - ajustement des prix d'après des produits similaires (niveau 2);
 - utilisation de modèles d'évaluation (niveau 3).

– IFRS 8 «Secteurs opérationnels». IFRS 8 remplace IAS 14 «Information sectorielle». Les secteurs opérationnels doivent désormais être présentés sur la base de la gestion interne. Les informations fournies sont alors analogues aux rapports financiers internes établis par le «principal décideur opérationnel» à des fins de gestion. Le Conseil d'administration d'Implenia SA a été défini comme «principal décideur opérationnel». Il n'a pas été nécessaire de modifier la présentation des segments qui correspond à celle de l'exercice précédent.

– IAS 23 «Coûts d'emprunt». Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif et sont à inscrire à l'actif. Les autres coûts d'emprunt doivent être comptabilisés en charges. Les coûts d'emprunt résultant du financement général sont soumis au même traitement. Selon les dispositions transitoires de IAS 23, seuls les projets débutant à partir du 1^{er} janvier 2009 sont à prendre en considération. L'introduction de cette norme n'a par conséquent aucune influence notable sur le résultat des projets de l'exercice 2009. Les coûts d'emprunt concernent uniquement les projets et aucune autre position des immobilisations corporelles.

– IFRIC 15 «Contrats de construction de biens immobiliers». L'interprétation IFRIC 15 fournit des lignes directrices afin de déterminer si un contrat de construction de bien immobilier relève du champ d'application de la norme IAS 11 «Contrats de construction» ou de la norme IAS 18 «Produits des activités ordinaires». Cela permet de définir le moment où les produits de la construction doivent être comptabilisés. La prise en compte de l'interprétation IFRIC 15 rétroactivement au 1^{er} janvier 2008 n'a pas d'influence sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2008. Un ajustement correspondant a été comptabilisé au 31 décembre 2008. Des informations complémentaires sont données dans les explications au chiffre 2.1 des notes.

Les nouvelles normes suivantes, ainsi que les amendements et interprétations de normes ci-après ont été appliqués pour la première fois à l'exercice commençant au 1^{er} janvier 2009:

- IFRS 2 (amendements) «Paiement fondé sur des actions»
 - IAS 32 (amendements) «Instruments financiers: présentation»
 - IFRIC 13 «Programmes de fidélisation de la clientèle»
 - IFRIC 16 «Couvretures d'un investissement net dans une activité à l'étranger»
 - IAS 39 (amendements) «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation»
 - IFRS 3 (révisée) «Regroupements d'entreprises»
 - IFRIC 17 «Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires»
 - IFRIC 18 «Transfert d'actifs provenant de clients»
 - Annual improvements project 2008
 - IFRS 5 (amendements) «Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées»
 - IAS 38 (amendements) «Immobilisations incorporelles»
 - IFRS 9 «Instruments financiers»
 - IAS 24 (révisée) «Information relative aux parties liées»
 - IFRIC 14 (amendement) «IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction»
- Les normes mentionnées ci-dessus ne sont pas déterminantes pour le Groupe ou il a été décidé de ne pas les appliquer prématurément.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.1 Ajustements liés à IFRIC 15

| | Avant ajustements 31.12.2008* | Ajustements | Après ajustements 31.12.2008 |
|--|----------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| ACTIF | | | |
| Matières premières et fournitures (stocks) | 22 153 | (1 890) | 20 263 |
| Autres actifs | 1 340 553 | – | 1 340 553 |
| Total de l'actif | 1 362 706 | (1 890) | 1 360 816 |
| PASSIF | | | |
| Résultat | 40 968 | (1 890) | 39 078 |
| Autres passifs | 1 321 738 | – | 1 321 738 |
| Total du passif | 1 362 706 | (1 890) | 1 360 816 |

* selon le rapport financier publié

Publication du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2008 du fait de l'ajustement lié à IFRIC 15

| | Avant ajustements 1.1.2008* | Ajustements | Après ajustements 1.1.2008 |
|----------------------------|--------------------------------|-----------------|-------------------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| ACTIF | | | |
| Total de l'actif circulant | 962 598 | – | 962 598 |
| Total des immobilisations | 379 270 | – | 379 270 |
| Total de l'actif | 1 341 868 | – | 1 341 868 |
| PASSIF | | | |
| Total des engagements | 936 974 | – | 936 974 |
| Total des capitaux propres | 404 894 | – | 404 894 |
| Total du passif | 1 341 868 | – | 1 341 868 |

* selon le rapport financier publié

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Implenia (nommé ci-après Implenia) comprennent les états financiers d'Implenia SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Sont considérées comme filiales les entités dont Implenia SA a, directement ou indirectement, le contrôle. La notion de contrôle désigne le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. En règle générale, c'est le cas, lorsqu'Implenia SA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité ou plus de 50% des droits de vote potentiels actuellement exercables d'une entité. Les états financiers consolidés incluent les entités acquises en cours d'exercice à partir du transfert du contrôle des activités à Implenia, ainsi que toutes les entités vendues jusqu'à la date du transfert du contrôle à l'acquéreur. Les avoirs, dettes, transactions et gains non réalisés entre les filiales sont entièrement éliminés dans les états financiers consolidés.

Les modifications du taux de participation dans les filiales sont comptabilisées comme des transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé par le Groupe et qu'il continue de l'être.

Les participations dans des entreprises associées (définies comme des entités dont Implenia détient une quote-part de 20 à 50% des actions conférant un droit de vote ou sur lesquels Implenia peut exercer une influence notable) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3 Variation du périmètre de consolidation

Le groupe Privera comprend les filiales Privera SA, Privera Services SA et AG für manuelle Dienstleistungen. Le contrat de vente a été signé le 29 mai 2008 et le contrôle du groupe Privera a été transféré à l'acquéreur à cette même date.

Le résultat du groupe Privera a été consolidé dans le compte de résultat pour la période du 1^{er} janvier au 29 mai 2008. Le groupe Privera est sorti du périmètre de consolidation à la suite du transfert et n'est plus consolidé dans le bilan d'Implenia.

La part de goodwill attribuée au groupe Privera a été ajoutée aux actifs nets pour le calcul du résultat de la vente.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.3 Variation du périmètre de consolidation (suite)

| | | |
|---|-----------------|--|
| Actifs nets du groupe Privera à la date de vente (100%) | | |
| | 29.5.2008 | |
| | 1000 CHF | |
| Trésorerie | 9 165 | |
| Clients | 4 894 | |
| Autres débiteurs | 11 286 | |
| Travaux en cours et stocks | 29 | |
| Opérations immobilières | 511 | |
| Comptes de régularisation | 2 752 | |
| Immobilisations corporelles | 2 818 | |
| Autres participations | 240 | |
| Goodwill | 2 755 | |
| Dettes à court terme | (9 755) | |
| Dettes commerciales | (2 648) | |
| Travaux en cours | (540) | |
| Autres créanciers | (1 913) | |
| Impôts dus | (469) | |
| Comptes de régularisation | (3 180) | |
| Impôts différés | (466) | |
| Provisions | (901) | |
| Actifs nets du groupe Privera | 14 578 | |
| Part des minoritaires de für manuelle Dienstleistungen (46,66% de KCHF 891) | (416) | |
| Actifs nets du groupe Privera – part Implenia | 14 162 | |
| Prix de vente | 25 536 | |
| Actifs nets du groupe Privera – part Implenia | (14 162) | |
| Gain réalisé sur la vente d'entités d'Implenia | 11 374 | |
| Liquidités reçues | 25 536 | |
| Liquidités cédées | (9 165) | |
| Entrée de liquidité nette suite à la vente | 16 371 | |

Les priviléges fiscaux d'Implenia SA font que l'impact fiscal de la vente de Privera est nul.

2.4 Principes de consolidation

La période annuelle des différentes entités du Groupe se termine au 31 décembre.

La méthode d'acquisition purchase method est appliquée aux regroupements d'entreprises lorsque le Groupe prend le contrôle d'une autre entité. Les coûts d'une acquisition sont obtenus par la somme des justes valeurs des actifs à payer au vendeur et des dettes prises en charge à la date de la transaction. Les actifs, les dettes et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, indépendamment de l'importance des intérêts minoritaires. Les coûts d'une acquisition excédant la part du Groupe à la juste valeur des actifs nets identifiables sont comptabilisés en tant que goodwill. Les entités acquises ou vendues sont inscrites dans les états financiers consolidés respectivement à partir de la date de leur acquisition et jusqu'à la date de leur vente.

Les participations à des associations de travail sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

2.4.1 Facteurs influençant la comparaison des résultats annuels

La comparaison des résultats annuels opérationnels d'Implenia est influencée par la vente du groupe Privera (exercice 2008). Des précisions concernant cette vente et ses conséquences sur le résultat sont données dans le rapport de gestion 2008. La valeur «EBIT avant frais spéciaux» est présentée dans l'information sectorielle. Ce résultat est comparable avec celui de l'année précédente, étant donné que les frais spéciaux, ainsi que la vente doivent être indiqués séparément (présentation like-for-like).

2.5 Information sectorielle

La définition des secteurs d'activité opérationnels du Groupe se base sur les unités d'organisation qui font l'objet du reporting pour la Direction du Groupe. Le Groupe est constitué des segments suivants:

2.5.1 Real Estate

Le segment Real Estate comprend les domaines Entreprise générale et Immobilier. En tant que prestataire global, il couvre tous les domaines liés au cycle de vie d'un bien immobilier: obtention des capitaux, développement, réalisation, optimisation de l'exploitation, promotion, etc.

2.5.1.1 Entreprise générale / Services

Ce segment englobe les activités d'entreprise générale pour des projets, l'entreprise générale et totale dans le domaine de la construction, coordination, engineering et planification de projets dans le secteur immobilier, ainsi que le Facility Management. Ce segment est représenté par Implenia Entreprise Générale SA, Reuss Engineering SA et Tetrag Automation SA.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.5.1.2 Immobilier

Le segment Immobilier développe des concepts de financements et d'investissements. Il dispose d'un vaste réseau de relations avec des banques et des investisseurs à la recherche de possibilités intéressantes d'investissements dans le domaine de l'immobilier. Ce segment est représenté en particulier par Implenia Development SA et Implenia Immobilier SA.

2.5.2 Travaux Tunnels + Entreprise totale

Ce segment a pour mission essentielle la planification et la réalisation de projets de construction complexes. Ses prestations de base comprennent la construction de tunnels, les constructions souterraines, la réalisation de centrales électriques dans les montagnes ou le long de cours d'eau, ainsi que la technique ferroviaire. Ce segment est représenté par une partie d'Implenia Construction SA et par Implenia Österreich GmbH.

2.5.3 Travaux Infra

Le segment Travaux Infra a pour compétence clé la réalisation de projets de construction de routes et de génie civil, des infrastructures dans les domaines du génie civil spécialisé, de l'entretien du béton, de la construction de ponts et de galeries, des travaux spéciaux, ainsi que des projets de bâtiments (nouvelles constructions ou transformations). Ce segment est représenté en particulier par une partie d'Implenia Construction SA, par la Gravière de La Cliae-aux-Moines SA, par Implenia Bau GmbH et par Implenia Holding GmbH.

2.5.4 Global Solutions

Cette division du Groupe gère et coordonne toutes les activités à l'étranger, en particulier en Russie et au Proche-Orient. Global Solutions tient compte des particularités locales, forme des groupes de projet spécifiques aux clients et coordonne la collaboration.

2.5.5 Divers / Holding

Cette catégorie comprend les coûts afférents au Holding qui ne sont pas attribuables à un segment particulier. Elle inclut donc également les entités d'Implenia dépourvues d'activités. Sous chiffre 35 des commentaires indiquent le rattachement de chaque entité d'Implenia aux différents segments.

Les segments possèdent leurs propres structures de direction et de reporting interne. Aussi sont-ils considérés comme des secteurs d'activité opérationnels qui doivent être présentés séparément. Certaines fonctions définies du siège principal sont indiquées dans la section «Divers/Holding». Il s'agit des domaines Risk Management, Comptabilité, Treasury, Controlling du Groupe, Corporate Communication, Corporate Human Resources et Corporate Legal Services.

Les prix de transfert entre les secteurs d'activité opérationnels sont définis d'après des conditions de concurrence normales («arm's length»). Les actifs opérationnels présentés, ainsi que les passifs attribuables aux segments incluent les immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles, clients, ainsi que les stocks et autres actifs et passifs, par exemple des provisions qui peuvent être attribuées de manière fiable aux segments présentés. Les actifs et passifs qui ne sont pas attribués aux segments incluent principalement des créances et passifs d'impôts sur le résultat exigibles et différés, ainsi que des créances en faveur de l'institution de prévoyance du personnel.

Le Conseil d'administration assume le rôle de «principal décideur opérationnel» selon IFRS 8. Le Conseil d'administration reçoit à intervalles réguliers le reporting interne qui lui permet de procéder à l'évaluation des prestations et à l'allocation des ressources d'Implenia. Le reporting interne utilisé à cette fin divise Implenia selon les segments présentés ci-dessus.

2.6 Parties liées

Les parties liées comprennent les associations de travail, les entreprises associées, ainsi que d'autres partenaires. La définition des associations de travail et entreprises associées est donnée aux rubriques correspondantes.

Les autres parties liées comprennent en premier lieu tous les membres des organes d'Implenia (dirigeants principaux), les personnes liées à ceux-ci, ainsi que les entités au sein desquelles ces personnes exercent une fonction dirigeante. Une influence est considérée comme notable, lorsqu'une personne assume une fonction dirigeante dans une autre entité (membre du Conseil d'administration ou de la Direction) et représente explicitement à ce titre (c'est-à-dire conformément à son mandat) les intérêts d'Implenia ou a la fonction de représentant d'Implenia.

Une influence notable peut en outre être admise, lorsqu'une ou plusieurs personnes exerçant une fonction dirigeante chez Implenia peuvent utiliser leur fonction (dirigeante) dans une autre entité afin d'exercer une influence directe sur les conditions de transactions concrètes avec Implenia (conditions contractuelles, prix, etc.). Cela est par exemple le cas, lorsqu'Implenia ou la personne dirigeante détient une participation significative dans le capital d'une autre entité et lorsque l'autre entité réalise des transactions significatives avec Implenia. D'autres cas de figure conduisant à une influence notable sont envisageables. Les membres des organes d'Implenia comprennent les membres du Conseil d'administration d'Implenia SA et de la Direction d'Implenia.

2.7 Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés d'Implenia sont présentés en francs suisses (CHF). La monnaie fonctionnelle des entités étrangères d'Implenia est la monnaie locale respective. Dans les entités d'Implenia, les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères sont convertis selon le cours de change à la date de clôture. Les transactions sont comptabilisées selon le cours du jour. Toutes les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'entité.

Les produits, charges et flux de trésorerie des entités consolidées sont convertis en CHF aux cours mensuels moyens de la période. Les positions du bilan sont converties aux taux de clôture. Les différences de conversion sur des capitaux propres, sur des transactions de financement à long terme en relation avec des investissements nets dans des entités étrangères d'Implenia, sur des rendements non distribués, sur d'autres positions des capitaux propres, ainsi que sur le bénéfice net de la période sont comptabilisés directement dans les différences de conversion cumulées dans le tableau «Résultat global consolidé».

Les gains et pertes de change cumulés dans le tableau «Résultat global consolidé» sont pris en compte dans le compte de résultat lors de la liquidation complète ou de la vente.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé englobe tous les produits des différentes activités d'Implenia. Dans les segments Entreprise générale et Travaux, les contrats des clients sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des travaux (méthode du pourcentage d'avancement). Le chiffre d'affaires, quote-part de bénéfices comprise, est comptabilisé en proportion des prestations fournies dans l'exercice par rapport aux prestations totales à fournir. Les pertes prévues sur les contrats sont prises en considération pendant l'exercice dans le cadre de l'évaluation des contrats, c'est-à-dire que des réserves sont créées et comptabilisées en tant que coûts supplémentaires. Les dépassements de prix, les prestations supplémentaires et les primes sont en outre prises en considération selon le degré d'avancement des travaux. Pour tout contrat signé par des associations, seules les propres prestations fournies aux associations et la part au résultat des associations sont présentées dans le chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires des Services est calculé sur la base des prestations effectivement fournies pour le client à la date de clôture.

L'interprétation IFRIC 15 fournit des lignes directrices afin de déterminer si un contrat de construction de bien immobilier relève du champ d'application de la norme IAS 11 «Contrats de construction» ou de la norme IAS 18 «Produits des activités ordinaires». Cela permet de définir le moment où les produits de la construction doivent être comptabilisés. Un accord sur la construction d'un bien immobilier est considéré comme un contrat de construction entrant dans le domaine d'application de IAS 11, lorsque l'acquéreur est en mesure de spécifier les éléments structurels majeurs (cuisine, sanitaires, sol, etc.) avant le début de la construction et/ou d'en spécifier des modifications majeures une fois que la construction est en cours (qu'il décide ou non d'exercer cette capacité). Si l'acquéreur dispose de cette possibilité, IAS 11 est applicable. Dans le cas contraire, c'est la norme IAS 18 qui s'applique.

Pour le segment Immobilier, le chiffre d'affaires comprend le produit résultant de la vente de biens immobiliers, ainsi que le produit de locations temporaires (dans l'attente de la vente du bien). Les ventes immobilières sont comptabilisées au moment où le transfert des avantages et risques liés au bien immobilier sont enregistrés, en général au moment du transfert de propriété, lors de l'inscription au registre foncier. Les réductions de produits telles que rabais ou escomptes directement liés aux prestations facturées sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

2.9 Obligations en matière de prestations de retraite

Les passifs sous forme de rentes dans le cadre de régimes à prestations définies sont déterminés annuellement par des experts en assurance indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit method). Ils correspondent à la valeur actuelle des paiements futurs attendus qui sont nécessaires à l'acquittement des prestations résultant des services des collaborateurs durant la période en cours et des périodes précédentes. Les actifs du régime sont comptabilisés à la juste valeur. Le coût des services passés non acquis résultant de modifications des régimes de prestations de retraite, y compris les montants se rapportant aux collaborateurs à la retraite, est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les profits ou pertes liés à une réduction ou liquidation sont immédiatement pris en compte dans le résultat.

Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience sur la valeur des actifs et passifs de régimes à prestations définies est comptabilisé dans le compte de résultat selon la méthode du corridor (IAS 19).

2.10 Paiements en actions

Les prestations de paiements en actions (différence entre la valeur boursière des actions remises et le produit de cession réalisé) sont présentées comme frais de personnel. Les charges en relation avec les actions, qui ne sont remises que durant l'exercice suivant, sont entièrement comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel le personnel a rendu les services correspondants, car ces charges ne sont pas liées à des prestations futures. Les modalités sont fixées d'année en année par le Conseil d'administration. Tous les collaborateurs bénéficient d'un plan d'intérêssement selon le règlement en vigueur. Dans le cadre de ce plan, les collaborateurs peuvent acquérir, une fois par an, un nombre réglementairement fixé d'actions Implenia SA à un prix préférentiel. La différence entre la valeur boursière des actions remises et le produit de cession est à la charge des unités d'Implenia concernées et est présentée comme frais de personnel dans l'exercice pendant lequel les actions sont attribuées.

2.11 Impôts

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans la même période que les produits et charges auxquels ils se rapportent. Les impôts différés sont constitués selon l'approche bilan de la méthode du report variable. Par conséquent, le calcul est basé sur les différences temporelles entre la comptabilisation fiscale d'un actif ou d'un passif et celle déterminante pour la consolidation, sauf si une telle différence se rapporte à des participations à des entités du Groupe pour lesquels l'élimination des différences peut être réglée dans le temps et qu'il est probable que ces différences ne se produiront plus dans un avenir prévisible. En outre, lorsqu'aucune distribution de bénéfices n'est prévue, les retenues à la source et autres impôts payables sur de possibles distributions ultérieures ne sont pas pris en compte, car les bénéfices sont en général réinvestis. Les actifs et passifs d'impôts différés du Groupe, calculés sur la base du taux d'impôt applicable à la date d'imposition attendue sont présentés respectivement dans les immobilisations et les emprunts à long terme. Leur variation en cours d'année est comptabilisée dans le compte de résultat ou, s'ils se réfèrent à une position contenue dans le tableau «Résultat global consolidé», dans ce dernier. Les actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales d'une société sont pris en compte dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices futurs sur lesquels ces actifs pourront être imputés.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.12 Trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en caisse, ainsi que les actifs déposés dans une banque, à la Poste ou auprès d'autres institutions financières. Ils sont présentés uniquement dans la trésorerie, dans la mesure où ils sont facilement convertibles en un montant reconnu de trésorerie, de même qu'ils soient soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qu'ils soient disponibles à une échéance maximale de trois mois à partir de la date d'acquisition. Cette définition s'applique également aux flux de trésorerie, autrement dit aux fonds présentés dans le tableau des flux de trésorerie. Les fluctuations de trésorerie entre le disponible et le découvert sont présentées dans cette position à la valeur nette.

2.13 Clients

Les créances clients sont comptabilisées à la juste valeur, c'est-à-dire selon les montants facturés moins les corrections de valeur pour pertes de revenus estimées (rabais, remboursements, escomptes, etc.). Les corrections de valeur pour créances douteuses sont déterminées sur la base de la différence entre la valeur comptabilisée de la créance et la valeur recouvrable nette estimée. La perte attendue est imputée sur le compte de résultat. Dès qu'une créance est irrécouvrable, elle est sortie du bilan.

2.14 Travaux en cours

Les contrats de clients sur des chantiers de construction sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement est établi en fonction du degré d'avancement d'un contrat (proportion de travaux achevés). Dans le bilan, les contrats des clients sont présentés, après imputation des avances versées par les clients, sous forme de passifs nets et d'actifs nets de travaux en cours.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le résultat du contrat de construction, les produits ne doivent être comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables, et ils doivent être comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont encourus. Cela équivaut à une évaluation selon les coûts des travaux réalisés. S'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, les pertes attendues sont immédiatement comptabilisées en charge.

2.15 Associations de travail

Des associations de travail sont constituées afin de réaliser des projets limités dans le temps en collaboration avec d'autres entreprises de construction. Les travaux sont alors pris en charge sur la base d'un contrat commun conclu avec les parties contractantes. Les associations de travail sont organisées sous forme de sociétés simples; le contrat de société (contrat d'association de travail) règle les rapports entre ses différents membres.

Les associations de travail sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence autorisée selon IAS 31. Selon cette méthode, la participation dans une association de travail est initialement enregistrée au coût d'acquisition. La valeur comptable des parts est ensuite augmentée ou diminuée en fonction de la quote-part d'Implenia au résultat d'ensemble de l'association de travail. La part d'Implenia au résultat de l'association de travail est présentée dans le résultat comptable de celui-ci. Les distributions reçues par Implenia sont diminuées de la valeur comptable des participations des associations de travail. Les acomptes versés par Implenia augmentent la valeur comptable.

Les créances et dettes du groupe Implenia à l'égard des consortiums sont présentées séparément dans les positions de créances et dettes correspondantes.

2.16 Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles Implenia a une influence notable, mais dont elle ne détient pas le contrôle. D'une manière générale, il s'agit d'entités dont Implenia possède entre 20 et 50% du capital. Ces entités sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et présentées séparément dans le bilan consolidé. D'une manière générale, le calcul de la mise en équivalence se base sur des états financiers établis à la même date que les états financiers consolidés. S'il n'existe pas d'états financiers à la date des états financiers consolidés, l'évaluation est effectuée sur la base des derniers états financiers disponibles en tenant compte des évolutions constatées depuis lors. Les entreprises associées sont intégrées dans la consolidation conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation applicables uniformément au sein d'Implenia.

Les associations de travail constituées à long terme, afin d'exploiter des unités de production de béton et d'asphalte, auxquels Implenia participe à hauteur de 20% et plus, sont comptabilisés et évalués séparément en tant qu'entreprises associées.

Le résultat lié aux associations de travail est présenté au-dessus du «résultat opérationnel», car il s'agit de communautés stratégiques destinées à exécuter des contrats de clients.

2.17 Matières premières et fournitures

Les matières premières et fournitures (antérieurement stocks) sont évaluées au coût d'acquisition. Cette position est évaluée au niveau du bilan, c'est-à-dire sous «frais de matériel», sur la base des coûts historiques selon la méthode du «coût moyen pondéré». Des réductions de valeur sont effectuées pour les stocks difficiles à vendre ou dont les prix du marché sont bas. Lorsqu'il est prévisible que des stocks amortis seront à nouveau utilisés, les réductions de valeur font l'objet d'une reprise par une attribution à la valeur la plus faible entre une estimation à la juste valeur et des coûts d'achat historiques. Une réduction de valeur complète est appliquée aux stocks invendables.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.18 Opérations immobilières

Les biens immobiliers classés sous cette rubrique sont des objets prévus pour la vente et sont évalués en tant que «stocks» selon IAS 2. Des objets achevés, mais non encore vendus, peuvent temporairement générer des revenus locatifs. Ils restent néanmoins classés dans cette rubrique, car ils sont destinés à la vente.

Les objets sont évalués individuellement. L'évaluation est effectuée selon le montant le moins élevé entre le coût de l'objet, y compris les propres travaux, et la valeur nette de réalisation. Le coût de l'objet comprend les frais financiers payés à des tiers jusqu'à la mise en exploitation de l'objet.

Les moins-values constatées sur la base des principes d'évaluation susmentionnés sont déduites directement et figurent comme corrections de valeur dans la position «Opérations immobilières». Le prix de vente des opérations immobilières est présenté comme chiffre d'affaires. Les variations de stocks, ainsi que les variations des corrections de valeur des opérations immobilières sont comptabilisées en charges. Certaines opérations immobilières sont effectuées en commun avec un ou plusieurs partenaires. Ces objets sous contrôle commun et en propriété commune sont comptabilisés en tant qu'opérations immobilières au prorata, mais au maximum à la valeur de la mise de fonds.

2.19 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût respectif et amorties en charge du compte de résultat de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée, à savoir:

- pour les immeubles d'exploitation: de 25 à 50 ans;
- pour les immeubles de placement: de 25 à 50 ans;
- pour les unités de production: de 15 à 20 ans;
- pour les machines et véhicules: de 6 à 15 ans;
- pour le mobilier: de 5 à 10 ans;
- pour l'informatique: de 3 à 5 ans.

Les coûts supplémentaires qui prolongent la durée d'utilisation d'une immobilisation corporelle sont inscrits séparément à l'actif. Les quotes-parts de financement pour des immobilisations corporelles en construction sont inscrites à l'actif dans la mesure où les frais de financement sont en rapport direct avec l'actif financier. Le maintien de la valeur d'immobilisations corporelles doit toujours être vérifié lorsqu'une diminution de la valeur comptable pourrait se manifester en raison d'événements ou de changements de circonstances.

2.19.1 Contrats de location-financement

Les immobilisations corporelles louées dont Implenia assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont inscrites à l'actif selon le montant le moins élevé entre la valeur de marché de l'actif loué et la valeur actuelle des paiements minimaux au début de la location et sont amortis sur la durée la plus courte entre la période de location et la durée d'utilisation estimée.

2.19.2 Contrats de location simple

Les contrats de leasing dans lesquels une part essentielle des risques et avantages inhérents à la propriété restent aux mains du bailleur sont catégorisés comme contrats de location simple (operating leases) et sont en général imputés sur le compte de résultat de façon linéaire sur la durée de location.

2.20 Immobilisations incorporelles

2.20.1 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (purchase method of accounting). Les coûts englobent l'indemnité versée en échange du contrôle des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. L'indemnité comprend des paiements en trésorerie, ainsi que la valeur vénale des actifs cédés, des passifs contractés ou acceptés, ainsi que des instruments de capitaux propres émis par le Groupe à la date de la transaction. Les passifs liés à des événements futurs qui reposent sur des accords contractuels (contingent considerations arrangements) sont pris en compte dans le traitement financier de l'acquisition à la valeur vénale. Les frais de transaction directement attribuables sont comptabilisés en charges. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa valeur vénale.

Lorsque le Groupe n'acquiert pas une participation de 100% dans une entité, les parts non contrôlées sont comptabilisées proportionnellement à leur part de la valeur vénale de l'actif net acquis. Le goodwill correspond à l'excédent des coûts d'acquisition par rapport à la participation du Groupe à la valeur vénale de l'actif net acquis. Le goodwill n'est pas amorti; en revanche, un test de dépréciation doit être effectué à chaque date de clôture. Un goodwill peut également résulter de participations dans des entreprises associées; il correspond alors à l'excédent des coûts d'acquisition de la participation par rapport à la part de la valeur vénale de l'actif net identifiable. Ce goodwill est comptabilisé dans les participations à des entreprises associées.

Lors du test de dépréciation du goodwill, la valeur réalisable est déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de vente de l'unité génératrice de trésorerie qui comprend le goodwill. Le calcul se base sur les entrées de trésorerie qu'un participant du marché pourrait obtenir grâce à l'unité génératrice de trésorerie. Sous certaines conditions, la valeur d'utilité de l'entité pour le Groupe est calculée, lorsque celle-ci est supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, la différence est comptabilisée comme perte de valeur. L'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés et des taux d'actualisation correspondants repose dans une large mesure sur des appréciations et des hypothèses de la Direction. Aussi les flux de trésorerie effectivement obtenus peuvent-ils s'écartez fortement des flux de trésorerie futurs attendus et des montants y relatifs obtenus par le biais de techniques d'actualisation.

2.20.2 Autres immobilisations incorporelles

Les accès à des licences, les logiciels, les frais de développement informatique, les marques et les relations clients sont comptabilisés à leur coût respectif. Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de la date à laquelle le Groupe peut en avoir l'usage, selon un échelonnement régulier réparti sur toute la durée de vie économique. La durée de vie économique des immobilisations incorporelles est régulièrement réexaminée.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.21 Autres actifs financiers

Dans les actifs financiers, notamment les participations (titres compris), une distinction est opérée selon les catégories suivantes: «à la valeur vénale par le biais du compte de résultat», «disponible à la vente», «détenus jusqu'à son échéance» et «prêts et créances». Les actifs financiers «à la valeur vénale par le biais du compte de résultat» sont classifiés comme détenus à des fins de transaction ou désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement acquis afin de dégager un bénéfice des fluctuations à court terme. Des actifs financiers sont désignés comme étant «à la valeur vénale par le biais du compte de résultat» à condition que cette désignation aboutisse à des informations plus pertinentes de sorte à éliminer des incohérences d'évaluation et de comptabilisation. Les actifs financiers «détenus jusqu'à leur échéance» sont des titres assortis de paiements fixes qu'Implenia a l'intention manifeste et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les «prêts et créances» sont des actifs financiers qu'Implenia octroie ou qui ont été acquis par l'émetteur dans un marché primaire. Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les autres actifs financiers sont attribués aux actifs financiers «disponibles à la vente».

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur valeur vénale, y compris les coûts de transaction, à l'exception des actifs financiers classifiés comme étant «à la valeur vénale par le biais du compte de résultat», pour lesquels les coûts de transaction ne sont pas inclus. Tous les achats et toutes les ventes sont comptabilisés à la date de règlement. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers classifiés comme étant «à la valeur vénale par le biais du compte de résultat» sont comptabilisés à leur valeur vénale, et toutes les variations de valeurs vénale sont présentées dans le produit financier ou dans les charges financières de l'exercice concerné. Après la comptabilisation initiale des actifs financiers «détenus jusqu'à leur échéance», ceux-ci sont comptabilisés à la valeur des coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers «disponibles à la vente» sont comptabilisés à leur valeur vénale et toutes les variations de valeur vénale non réalisées sont prises en compte, à l'exception des intérêts (qui ont été calculés d'après la méthode du taux d'intérêt effectif) et des fluctuations des monnaies étrangères.

Lors de la vente, de la dépréciation ou de toute autre sortie des actifs financiers «disponibles à la vente», les profits et pertes cumulés comptabilisés depuis l'achat dans le «Résultat global consolidé» sont présentés dans les produits et charges financières de l'exercice en cours. Après leur comptabilisation initiale, les «prêts et créances» sont comptabilisés à la valeur des coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation à chaque date de clôture. En présence de signes objectifs d'une dépréciation, tels que faillite, défaillance, ou de toute autre difficulté financière importante de l'émetteur, une dépréciation est comptabilisée en charge du résultat du Groupe. Un actif financier n'est plus comptabilisé si le droit contractuel au flux de trésorerie résultant de l'actif s'éteint ou si le Groupe transfère les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et que cette transaction inclut le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Les actifs et passifs, ainsi que les produits et charges ne font pas l'objet d'une compensation, dans la mesure où cette procédure n'est pas exigée ou pas autorisée par une norme ou une interprétation. La compensation dans le compte de résultat ou au bilan, sauf lorsque la compensation traduit la nature de la transaction ou autre

événement, ne permet pas aux utilisateurs de comprendre les transactions ou autres événements et conditions qui se sont produits et, en même temps, d'évaluer les flux de trésorerie futurs de l'entité. L'évaluation d'actifs nets de réductions de valeur (par exemple, des réductions de valeur au titre de l'obsolescence des stocks et de créances douteuses) n'est pas une compensation. Selon IAS 18, les produits doivent être évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, en tenant compte du montant des remises de prix accordées par l'entité. Dans le cadre de ses activités ordinaires, le groupe Implenia effectue d'autres transactions qui ne génèrent pas de produits, mais qui découlent des principales activités génératrices de produits. Les résultats de ces transactions sont présentés, lorsque cette présentation traduit la nature de la transaction ou autre événement, en compensant tout produit avec les charges liées générées par la même transaction:

- Les profits et pertes dégagés sur la sortie d'actifs à long terme, y compris des titres de participation et des actifs opérationnels, sont présentés après déduction, du produit de la sortie, de la valeur comptable de l'actif et des frais de vente liés.
- Les dépenses liées à une provision comptabilisée selon IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et qui sont remboursées conformément à un accord contractuel passé avec un tiers (par exemple un contrat de garantie d'un fournisseur), peuvent être enregistrées pour le montant net du remboursement correspondant.

De plus, les profits et pertes dégagés sur un ensemble de transactions similaires sont enregistrés pour leur montant net; c'est le cas, par exemple, des profits et des pertes de change ou des profits et des pertes sur instruments financiers détenus à des fins de transaction. De tels pertes et profits font toutefois l'objet d'une présentation séparée lorsqu'ils sont significatifs.

La qualité du crédit des actifs financiers à durée d'utilité déterminée doit uniquement être vérifiée en présence d'un triggering event. Un triggering event est présent, par exemple, lorsque les valeurs de marché des actifs d'une unité génératrice de trésorerie ont changé de manière importante depuis le dernier calcul de la valeur recouvrable ou lorsque des événements sont survenus à la suite desquels la valeur recouvrable s'établirait, lors d'un nouveau calcul, probablement en-dessous de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

2.22 Dettes financières

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur coût respectif, puis à leur coût amorti. Une éventuelle actualisation (résultant de la prise en compte de la valeur temps de l'argent) à hauteur de la différence entre le produit net reçu et la valeur nette remboursable à l'échéance est amortie pendant la durée de l'instrument et imputée aux charges financières.

Les coûts de transaction payés aux intermédiaires financiers (banques) sont amortis selon le principe du coût amorti sur la durée de l'instrument financier sous-jacent.

2.23 Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être évalué avec fiabilité. Des provisions pour restructuration sont constituées, lorsqu'Implenia dispose d'un plan formalisé et détaillé de restructuration, qui a commencé à être mis en œuvre ou qui a été communiqué par Implenia aux personnes concernées. Les provisions constituées constituent la meilleure estimation possible de l'obligation définitive. Il n'est pas constitué de provisions pour des pertes opérationnelles futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout.

Des obligations possibles dont l'existence doit être confirmée par des événements futurs ou des obligations dont le montant ne peut pas être estimé avec fiabilité sont présentées en tant que passifs éventuels.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être la valeur actuelle des dépenses attendues.

2.24 Capitaux propres

Le capital-actions reflète la valeur nominale des actions émises d'Implenia SA.

Les actions propres sont les actions d'Implenia SA rachetées sur le marché.

Les réserves de capitaux comprennent les apports d'actionnaires supérieurs à la valeur nominale. Il s'agit par conséquent de la surcote d'Implenia SA, diminuée du montant supérieur à la valeur nominale résultant de l'élimination d'actions propres nominatives. Les profits et pertes réalisés sur la vente d'actions propres sont également comptabilisés dans la réserve de capitaux.

La réserve de réévaluation résulte des circonstances suivantes: pendant l'exercice 2006, Zschokke détenait avant l'acquisition de Batigroup une participation de respectivement 33,33% dans les entités Gravières de la Clae-aux-Moines SA, Rocmouve SA et SISAG, et de 50% dans Implenia SA. Suite à l'acquisition de Batigroup, qui détenait également des participations minoritaires dans cette entité, le Groupe avait désormais le contrôle sur ces entités. Par conséquent, ces entités ont été incluses par consolidation dans les états financiers consolidés. Ce regroupement successif d'entreprises a eu pour résultat un ajustement de la juste valeur des parts détenues antérieurement par Zschokke à hauteur de CHF 2,9 millions. Ce montant a été directement comptabilisé dans les capitaux propres en tant que réévaluation. En cas de sortie des entités mentionnées du périmètre de consolidation, la part correspondante de la réserve de réévaluation sera recyclée par le biais du compte de résultat.

La différence de conversion résulte de l'évaluation des filiales étrangères. En cas de sortie des entités mentionnées du périmètre de consolidation, la part correspondante de la différence de conversion sera recyclée par le biais du compte de résultat.

Les résultats non distribués sont des bénéfices non distribués du Groupe, qui sont en grande partie librement disponibles.

Les intérêts minoritaires comprennent les parts de capitaux propres (y compris bénéfice de l'exercice) détenues par des tiers.

2.25 Dividendes

Les dividendes sont présentés dans les états financiers consolidés dans la période au cours de laquelle ils ont été décidés par l'Assemblée générale des actionnaires.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

3 Évaluation du risque

L'évaluation des risques au niveau du Groupe permet une identification et une évaluation précoces, ainsi que la prise de mesures visant à réduire les risques. Cette évaluation est effectuée semestriellement et se focalise essentiellement sur les risques de projets et les risques financiers. Les résultats de l'évaluation des risques et avantages sont consolidés au moyen d'un processus bottom-up sur la base de cartographies des risques liées aux projets et aux unités. Dans le cadre du processus de clôture, le Risk Management du Groupe établit deux fois par an un rapport à l'intention de la Direction du Groupe, de l'Audit Committee et du Conseil d'administration.

3.1 Gestion des risques financiers

Les principes de gestion des risques financiers sont définis au niveau du Groupe et sont applicables à toutes ses unités. Ils concernent, entre autres, les règles relatives à la détention et au placement de trésorerie, à l'endettement, ainsi qu'à la couverture contre les risques de change, de prix et de taux d'intérêt. L'observation de ces règles est constamment surveillée de manière centralisée. D'une manière générale, le Groupe poursuit une stratégie conservatrice caractérisée par une aversion au risque.

Les principaux instruments financiers du Groupe comprennent la trésorerie, les créances clients, les créances financières et autres débiteurs, ainsi que les passifs financiers à court terme et à long terme et les fournisseurs. Les actifs clients et fournisseurs sont générés dans le cadre de l'activité normale. Les passifs financiers sont exclusivement destinés au financement de l'activité opérationnelle. Les participations servent principalement au financement d'entreprises associées (prêts).

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est autorisée dans le Groupe uniquement à des fins de couverture d'activités opérationnelles. En raison de la faiblesse des risques de change, les instruments financiers dérivés sont rarement utilisés. A la date de clôture, le Groupe ne détenait aucun instrument financier dérivé (2008: idem).

Les principaux risques résultant des instruments financiers pour le Groupe sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché. Les chiffres d'affaires et les acquisitions des entités du Groupe s'effectuent à près de 99% dans la même monnaie, voire à 100% en ce qui concerne le financement. Le risque de change encouru par le Groupe au titre de l'activité opérationnelle n'est donc pas significatif. Dans une faible mesure, il existe un risque de change sur les investissements nets libellés en monnaie étrangère, réalisés dans des filiales étrangères.

3.2 Risque de crédit

Le risque de crédit concerne des défaillances de créances clients et de créances financières.

3.2.1 Clients

En général, les conditions de paiement convenues avec les clients stipulent un délai de règlement de 30 à 90 jours. La solvabilité des clients est vérifiée avant la conclusion du contrat. Le chiffre d'affaires est principalement réalisé avec le secteur public, ainsi qu'avec des débiteurs présentant une solvabilité supérieure à la moyenne (banques, assurances, caisses de pension, etc.). En principe, aucune garantie n'est demandée. Toutefois, en cas de prestations relatives à des biens immobiliers, le nantissement du bien immobilier est possible («hypothèque légale des artisans et entrepreneurs»). Les créances échues font l'objet de sommations dans le cadre d'une procédure standardisée. Des rapports sur le suivi des créances, notamment des créances en souffrance, sont établis régulièrement. Les défaillances sont minimales en regard du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.2 Créances financières et autres débiteurs

Le risque de crédit relatif aux créances financières et autres débiteurs réside dans la défaillance en cas d'insolvabilité du débiteur. La solvabilité des débiteurs est régulièrement contrôlée par le biais d'une vérification de leur situation financière. Concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la contrepartie doit en outre présenter une notation minimale, ainsi qu'une garantie explicite ou implicite de l'État. La position de chaque contrepartie est limitée à un montant maximal pour ces positions. L'évolution courante de la solvabilité est suivie au moyen d'informations proches du marché (p. ex CDS Spreads), et des mesures adéquates sont prises si nécessaire.

Le risque de crédit maximal correspond à la défaillance des différents postes de créances.

Les trois montants de créance les plus importants par contrepartie concernant les créances de clients et autres débiteurs s'élèvent à CHF 34,3 millions (2008: CHF 18,2 millions), soit 8,4% de la valeur comptable de la totalité des créances clients et autres débiteurs (2008: 4,3%).

Les trois créances les plus élevées par contrepartie concernant les créances financières et la trésorerie s'élèvent à CHF 81,2 millions (2008: CHF 91,7 millions), soit 56,0% de la valeur comptable de la totalité des créances financières et de la trésorerie (2008: 66,2%).

Structure d'échéance des créances clients: voir commentaire chiffre 13.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

3.2 Risque de crédit (suite)

Le tableau ci-dessous présente les créances sur les contreparties les plus importantes à la date de clôture:

| | Rating ² | État | 1000 CHF |
|--|---------------------|--------|----------|
| Situation au 31.12.2009 | | | |
| Contrepartie ¹ | - | - | - |
| Créances clients et autres débiteurs: | | | |
| Autres | n.d. | 13 000 | |
| Autres | n.d. | 11 258 | |
| Autres | n.d. | 10 000 | |
| Créances financières et trésorerie: | | | |
| Institut financier | Aa2 | 41 086 | |
| Institut financier | AA | 20 065 | |
| Institut financier | AA- | 20 022 | |
| Situation au 31.12.2008 | | | |
| Contrepartie ¹ | - | - | - |
| Clients et autres débiteurs: | | | |
| Institut financier | n.d. | 7 387 | |
| Autres | n.d. | 5 564 | |
| Autres | n.d. | 5 224 | |
| Créances financières et trésorerie: | | | |
| Institut financier | Aa2 | 60 261 | |
| Institut financier | Aaa | 17 641 | |
| Institut financier | A1 | 14 082 | |

1 Les contreparties sont réparties selon les catégories suivantes:

- instituts financiers (banques, assurances, caisses de pension)
- secteur public et ses entités
- autres

2 Rating Moody's/Standard & Poor's rating

3.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité réside essentiellement dans l'éventualité que les passifs ne puissent être honorés à l'échéance.

L'évolution de la liquidité future fait l'objet de pronostics par planifications tournantes basés sur divers horizons de durée. Le Groupe s'efforce de disposer en permanence de lignes de crédit suffisantes pour couvrir les besoins de fonds planifiés. Au 31 décembre 2009, Implenia disposait d'une trésorerie d'un montant de CHF 128,7 millions (2008: CHF 118,4 millions) et de limites de crédit non utilisées de CHF 242,9 millions (2008: CHF 250,9 millions). Le Groupe vise une liquidité minimale appropriée (comprenant la trésorerie et les limites de crédit non utilisées).

Echéance des passifs financiers:

| | court terme | | | | long terme |
|------------------------------------|-------------|----------|-----------|----------|------------|
| | 0–3 mois | 3–6 mois | 7–12 mois | >12 mois | 1000 CHF |
| 2009 | | | | | |
| Fournisseurs et autres créanciers | 271 468 | 4 979 | 1 150 | - | - |
| Dettes financières | 42 180 | - | - | - | 673 |
| 2008 | | | | | |
| Fournisseurs et autres crééditeurs | 269 744 | 112 | 364 | - | - |
| Dettes financières | 35 000 | 45 342 | - | - | 1 335 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

3.4 Risque de marché / Risque de taux d'intérêt

Implenia a très peu d'actifs non courants portant intérêts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt d'Implenia résulte de la structure et du volume de financement de ce dernier. Dans la mesure où les dettes d'Implenia sont presque exclusivement assorties de taux d'intérêt variables, le risque réside dans l'effet des variations de taux d'intérêt sur le flux de trésorerie d'Implenia; le risque de fluctuations de la juste valeur est négligeable. En principe, les hausses des taux d'intérêt entraînent une dégradation du résultat consolidé. L'endettement s'effectue en principe dans la monnaie fonctionnelle de l'entité financée et donc presque intégralement en francs suisses.

La structure des échéances des instruments financiers portant intérêts est la suivante:

| | Jusqu'à 1 an | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| A taux variable | | | |
| Trésorerie | 128 749 | – | – |
| Créances financières | – | 9 625 | – |
| Dettes financières | 42 180 | 432 | – |
| A taux fixe | | | |
| Créances financières | – | 1 185 | – |
| Dettes financières | – | 241 | – |

Le tableau ci-dessous présente l'effet des variations de taux d'intérêt sur le résultat avant impôts d'Implenia. On suppose que la variation de taux d'intérêt a porté sur l'ensemble de l'exercice. Dans la mesure où Implenia s'endette presque exclusivement en francs suisses, l'effet des variations de taux d'intérêt est présenté uniquement dans cette monnaie.

| | Variation des taux Points de pourcentage | Variation EBT 1000 CHF |
|------------------|--|----------------------------------|
| Sensibilité 2009 | +/- 0,5 | 1 010 |
| Sensibilité 2008 | +/- 0,5 | 1 240 |

3.5 Risque de marché / Risque de change et autre risque

Le risque lié aux fluctuations des cours de change n'est pas significatif et concerne surtout les investissements nets libellés en monnaie étrangère, réalisés dans des filiales étrangères.

Comme Implenia ne détient qu'un faible montant en titres, le risque de marché (risque de cours) n'est pas non plus significatif.

3.6 Pertes sur passifs financiers et violations de clauses

Aucune perte sur passifs financiers n'est survenue durant l'exercice (2008: idem). Les conditions (financial covenants) fixées dans les conventions de financement ont été respectées (2008: idem).

3.7 Politique en matière de structure de capital et d'endettement

Le Groupe vise un taux d'autofinancement de l'ordre de 30% (2008: 30%). A la date de clôture, le taux d'autofinancement était de 30,9% (2008: 31,1%).

Les actifs circulants nets doivent être financés par des financements bancaires courants, alors que le financement des immobilisations doit être assuré par les flux de trésorerie courants.

La valeur des capitaux propres économiques correspond à celle portée au bilan consolidé.

Le crédit consortial est lié à diverses conventions de financement (financial covenants). Chaque mois, la situation financière et la performance sont vérifiées sur la base de valeurs consolidées. Le respect des conventions de financement est surveillé à l'aide des chiffres actuels, ainsi que des projections et plans d'activité disponibles.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

3.8 Estimations de la juste valeur

| | Classe selon IAS 39* | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|---|-------------------------|------------------|----------|----------------|----------|
| | | 2009 | | 2008 | |
| | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Instruments financiers actifs | | | | | |
| Trésorerie | créan./eng. | 128 749 | 118 364 | 128 749 | 118 364 |
| Titres | disp.v. | 1 042 | 1 064 | 1 042 | 1 064 |
| Créances clients | créan./eng. | 408 903 | 394 204 | 408 903 | 394 204 |
| Autres débiteurs | créan./eng. | 20 809 | 27 864 | 20 809 | 27 864 |
| Autres immobilisations financières (sans les participations) | créan./eng. | 10 832 | 14 923 | 10 832 | 14 923 |
| Participations | disp.v. | 4 923 | 5 242 | 4 923 | 5 242 |
| Total | | 575 258 | 561 661 | 575 258 | 561 661 |
| Instruments financiers passifs | | | | | |
| Dettes financières à court terme | autres eng. | 42 180 | 80 342 | 42 180 | 80 342 |
| Dettes commerciales | autres eng. | 240 579 | 240 353 | 240 579 | 240 353 |
| Autres créanciers | autres eng. | 37 018 | 29 867 | 37 018 | 29 867 |
| Dettes financières à long terme | autres eng. | 673 | 1 335 | 673 | 1 335 |
| Total | | 320 450 | 351 897 | 320 450 | 351 897 |

* Classes selon IAS 39:
 – créan./eng.: créances et dettes
 – disp.v.: disponible à la vente
 – autres eng.: autres créanciers

Montant des instruments financiers détenus jusqu'à leur échéance: au cours de l'exercice, le Groupe ne détenait aucun instrument financier de cette catégorie (2008: idem).

3.8.1 Profits et pertes comptabilisés dans le compte de résultat

| | 2009 | | 2008 | |
|---|----------|----------------|----------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| a) Résultant de créances et dettes | | (4 802) | | (7 922) |
| b) Résultant d'instruments financiers disponibles à la vente | | 632 | | (132) |
| c) Résultant d'instruments financiers détenus jusqu'à leur échéance | | – | | – |

3.8 Estimations de la juste valeur (suite)

Le groupe Implenia dispose uniquement des titres susmentionnés, lesquels sont évalués selon le principe de la juste valeur. Le tableau ci-dessous indique les sources de détermination de la juste valeur:

| | IAS 39* | Level 1 | Level 2 | Level 3 |
|--------------------------------------|---------|----------|----------|----------|
| | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Instruments financiers actifs | | | | |
| Titres | disp.v. | 1 042 | – | – |
| Participations ² | disp.v. | – | – | – |

2 Les participations non courantes détenues à hauteur de KCHF 4923 (2008: KCHF 5242) ne sont pas négociées sur des marchés actifs. C'est pourquoi il ne peut pas être déterminé de juste valeur pour celles-ci. Ces participations sont évaluées au coût amorti.

Niveau 1: cours du marché des actions ou prix du marché sur un marché actif pour cet instrument (sans modification ni reconditionnement).

Niveau 2: cours du marché des actions ou prix du marché sur un marché actif pour des actifs ou dettes similaires, ou autres techniques d'évaluation pour lesquelles des paramètres d'entrée significatifs reposent sur des données de marché observables.

Niveau 3: techniques d'évaluation pour lesquelles des paramètres d'entrée ne reposent pas sur des données de marché observables.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

4 Décisions et estimation essentielles de la Direction

4.1 Décisions prises par la Direction lors de l'application des référentiels comptables

4.1.1 Comptabilisation de produits

La nature des opérations du Groupe implique que de nombreuses transactions de vente présentent une structure complexe. Les accords de vente peuvent être composés de nombreux éléments se produisant à différents moments. Des produits ne sont comptabilisés que lorsque, selon l'évaluation de la Direction, les risques et avantages déterminants ont été transférés à l'acheteur, le Groupe ne participe pas à la conduite des activités ultérieures et ne détient pas le contrôle effectif des marchandises vendues, et les obligations ont été éteintes. Pour certaines transactions, cela signifie que les paiements reçus ou les travaux effectués sont différés dans le bilan et crédités en tant que produits dans le compte de résultat de périodes sur des décomptes futurs au moment de l'exécution des conditions contractuelles.

4.1.2 Consolidation de filiales, entreprises associées et associations de travail

Le Groupe effectue des transactions qui modifient le contrôle ou ont une influence significative sur les activités opérationnelles ou sur l'entité. Ces transactions comprennent l'acquisition de toute ou partie des capitaux propres d'autres entités, l'achat de certaines immobilisations et la reprise de certains passifs ou passifs éventuels. Dans de tels cas, la Direction estime si le Groupe détient le contrôle ou a une influence significative sur les activités opérationnelles de l'entité. Sur la base de cette estimation, l'entité est consolidée en tant qu'entité du Groupe ou entreprise associée. L'estimation est effectuée sur la base de la substance économique sous-jacente de la transaction et pas uniquement des conditions contractuelles.

4.1.3 Location

Lors de contrats de location, Implenia remplit la fonction de preneur. Le traitement de transactions de location dans les états financiers consolidés dépend principalement de la classification du contrat de location en tant que contrat de location simple ou contrat de location-financement. Lors de son évaluation, la Direction examine le type et la forme juridique du contrat de location et décide si tous les risques et avantages déterminants de l'objet loué sont transférés au preneur. Les contrats qui n'ont pas la forme juridique d'un contrat de location, mais donnent le droit d'utiliser un actif sont également inclus dans de telles évaluations.

4.2 Principales hypothèses et sources d'incertitude lors des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS, la Direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont des effets sur l'application des référentiels comptables et sur les montants figurant dans les actifs, passifs, produits et charges, ainsi que sur leur présentation. Les estimations et hypothèses reposent sur des constatations passées et divers autres facteurs considérés comme appropriés dans les conditions données. Celles-ci servent de base à la comptabilisation des actifs et passifs dont l'évaluation n'est pas directement possible en vertu d'autres sources. Les valeurs effectives peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont vérifiées régulièrement. Des modifications des estimations peuvent être nécessaires si la situation sur laquelle les estimations sont basées a changé ou si de nouvelles informations ou des données supplémentaires sont disponibles. De telles modifications sont comptabilisées dans la période où l'estimation est revue.

Les principales hypothèses relatives à l'évolution future, ainsi que les autres sources majeures d'incertitude relatives aux estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs comptabilisés au cours des douze prochains mois, sont présentées ci-après.

4.2.1 Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles (y compris goodwill)

Implenia dispose d'immobilisations corporelles d'une valeur au bilan de CHF 222,6 millions, d'un goodwill d'une valeur au bilan de CHF 69,2 millions et d'autres immobilisations incorporelles d'une valeur au bilan de CHF 6,1 millions. Chaque année, ces actifs sont soumis à des tests de dépréciation comme décrit ci-dessous. Pour évaluer s'il y a dépréciation, il est procédé à des estimations des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation et la vente éventuelle de ces actifs. Les flux de trésorerie effectifs peuvent différer notablement des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de ces estimations. Des facteurs tels que la modification de l'utilisation prévue de bâtiments, machines et installations, l'obsolescence technique ou des ventes inférieures aux prévisions peuvent réduire la durée d'utilité ou entraîner une dépréciation. Une adaptation des taux d'actualisation utilisés peut également entraîner des dépréciations.

4.2.2 Institutions de prévoyance du personnel

Les collaborateurs du Groupe sont assurés auprès d'institutions de prévoyance du personnel proposant des régimes à prestations définies selon IAS 19. Les calculs des actifs et passifs comptabilisés au bilan à l'égard de ces institutions reposent sur des calculs statistiques et actuariels des actuaires. A cet égard, la valeur actuelle des passifs à prestations définies dépend en particulier d'hypothèses telles que le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actuelle des obligations de rentes, les augmentations futures de salaire et les augmentations des avantages du personnel. En outre, les actuaires indépendants utilisent pour leurs hypothèses des données statistiques telles que la probabilité de sortie et l'espérance de vie des assurés.

Les hypothèses des actuaires peuvent différer sensiblement des résultats effectifs en raison de changements des conditions de marché et du contexte économique, de taux de sortie plus élevés ou plus faibles, d'une durée de vie plus longue ou plus courte des assurés, ainsi que d'autres facteurs estimés. Ces écarts peuvent avoir une influence sur les actifs et passifs comptabilisés au bilan à l'égard des institutions de prévoyance du personnel durant les périodes futures.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

5 Information sectorielle

Information sectorielle, telle qu'elle a été présentée au Conseil d'administration
au 31.12.2009

| | EG/serv. 1000 CHF | Immobilier 1000 CHF | > |
|---|-----------------------------|-------------------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires sectoriel | 1 111 342 | 127 413 | |
| Chiffre d'affaires intragroupe | (42 106) | (25 624) | |
| Chiffre d'affaires avec des tiers | 1 069 236 | 101 789 | |
| dont services | 1 004 593 | 21 833 | |
| dont biens | 64 643 | 79 956 | |
| Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne | 17 448 | 21 407 | > |
| Sont inclus dans le résultat opérationnel: | | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles | | | (34 769) |
| Amortissements des participations | | | (2 001) |
| Résultat de participation dans des entreprises associées | | | 4 160 |
| Résultat de la vente d'entités du Groupe | | | - |
| Investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles | 126 | 218 | |
| Total des actifs | 552 105 | 227 338 | |
| Total des passifs | (423 894) | (84 712) | |
| Total des capitaux propres | (128 211) | (142 626) | > |

| | Travaux Tunnels + ET 1000 CHF | Travaux Infra 1000 CHF | Global Solutions 1000 CHF | Total 1000 CHF | Divers/ Holding 1000 CHF | Total 1000 CHF |
|--|--|----------------------------------|--|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| | 136 926 | 1 123 329 | 6 121 | 2 505 131 | 55 450 | 2 560 581 |
| | (13 109) | (148 003) | (3 148) | (231 990) | (48 756) | (280 746) |
| | 123 817 | 975 326 | 2 973 | 2 273 141 | 6 694 | 2 279 835 |
| | 123 604 | 965 340 | 2 973 | 2 118 343 | 6 691 | 2 125 034 |
| | 213 | 9 986 | – | 154 798 | 3 | 154 801 |
| | 24 381 | 24 639 | (7 904) | 79 971 | (4 437) | 75 534 |
| | 3 804 | 32 155 | – | 36 303 | 389 | 36 692 |
| | 132 871 | 698 092 | 5 069 | 1 615 475 | (233 681) | 1 381 794 |
| | (73 687) | (540 414) | (22 513) | (1 145 220) | 189 766 | (955 454) |
| | > (59 184) | (157 678) | 17 444 | (470 255) | 43 915 | (426 340) |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

5 Information sectorielle (suite)

Information sectorielle, telle qu'elle a été présentée au Conseil d'administration **au 31.12.2008**

| | EG/serv. 1000 CHF | Immobilier 1000 CHF |
|---|----------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires sectoriel | 1 127 914 | 101 824 |
| Chiffres d'affaires intragroupe | (33 650) | (17 505) |
| Chiffre d'affaires avec des tiers | 1 094 264 | 84 319 |
| dont services | 1 119 264 | 22 376 |
| dont biens | – | 60 053 |
| Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne | 15 467 | 10 295 |
| Sont inclus dans le résultat opérationnel: | | > |
| Amortissements des immobilisations corporelles | | |
| Amortissements des participations | | |
| Résultat de participation dans des entreprises associées | | |
| Résultat de la vente d'entités du Groupe | | |
| Investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles | 1 297 | 4 081 |
| Total des actifs | 333 964 | 184 218 |
| Total des passifs | (404 710) | (26 317) |
| Total des capitaux propres | 70 746 | (157 901) |

1

4

| Tunnels + ET | Travaux Infra | Global Solutions | Total | Divers/ Holding | Total |
|--------------|---------------|------------------|-----------|--------------------|------------------|
| 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| 151 663 | 1 114 508 | 6 342 | 2 502 251 | 41 633 | 2 543 884 |
| (1 772) | (151 915) | (3 518) | (208 360) | (34 169) | (242 529) |
| 149 891 | 962 593 | 2 824 | 2 293 891 | 7 464 | 2 301 355 |
| 149 667 | 948 592 | 2 824 | 2 242 723 | 7 460 | 2 250 183 |
| 224 | 14 001 | – | 74 278 | 4 | 74 282 |
| 26 450 | 24 370 | (6 632) | 69 950 | (7 839) | 62 111 |
| | | | | (36 275) | (36 275) |
| | | | | (52) | (52) |
| | | | | 3 807 | 3 807 |
| | | | | 11 374 | 11 374 |
| 1 359 | 30 585 | – | 37 322 | 845 | 38 167 |
| 58 252 | 651 464 | 1 587 | 1 229 485 | 133 221 | 1 362 706 |
| (86 674) | (321 800) | (2 661) | (842 162) | (95 416) | (937 578) |
| 28 422 | (329 664) | 1 074 | (387 323) | (37 805) | (425 128) |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

5 Information sectorielle (suite)

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Rapprochement entre le total des actifs sectoriels et le total de l'actif | | |
| Retraitements IFRIC 15 | – | (1 890) |
| Total de l'actif | 1 381 794 | 1 360 816 |
| Rapprochement entre le total des passifs sectoriels et le total du passif | | |
| Retraitements IFRIC 15 | – | – |
| Total des engagements à court terme et long terme | (955 454) | (937 578) |
| Rapprochement entre le résultat opérationnel avant frais spéciaux et le résultat du Groupe | | |
| Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne | 75 534 | 62 111 |
| Frais spéciaux Laxey | (2 405) | (1 947) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (conséquence fiscale comprise) | (2 075) | (3 052) |
| Résultat opérationnel de Privera | – | 339 |
| Résultat de la vente de Privera | – | 11 374 |
| Litiges | (1 000) | (4 117) |
| Provisions non spécifiques à un segment | – | (3 815) |
| Frais de prévoyance | (2 411) | – |
| Retraitements IFRIC 15 | – | (1 890) |
| Résultat opérationnel | 67 643 | 59 003 |
| Charges financières | (7 173) | (11 962) |
| Produits financiers | 2 163 | 3 015 |
| Résultat avant impôts | 62 633 | 50 056 |
| Impôts | (15 578) | (10 073) |
| Résultat du Groupe | 47 055 | 39 983 |

Implenia SA est domiciliée en Suisse. Le chiffre d'affaires réalisé avec des tiers en Suisse se monte à CHF 2194 millions (2008: CHF 2228 millions). Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger se monte à CHF 86 millions (2008: CHF 96 millions). Les immobilisations situées en Suisse (sans les instruments financiers et les impôts différés actifs) se montent à CHF 347,7 millions (2008: CHF 355,6 millions) au 31 décembre 2009. Les immobilisations situées à l'étranger (sans les instruments financiers et les impôts différés actifs) se montent à CHF 7,7 millions (2008: CHF 10,1 millions).

Des chiffres d'affaires d'un montant de CHF 48,2 millions (2008: CHF 4,5 millions) ont été générés avec le bureau Verkehr und Infrastruktur (vif). Ce client fait partie du segment Travaux Infra.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

6 Frais de personnel

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---------------------------------------|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Salaires, rémunérations | 458 526 | 479 957 |
| Charges sociales | 62 830 | 65 389 |
| Charges de prévoyance professionnelle | 36 748 | 37 877 |
| Charges pour la Fondation FAR | 10 976 | 10 815 |
| Personnel temporaire | 46 752 | 50 881 |
| Autres frais de personnel | 23 996 | 25 047 |
| Total | 639 828 | 669 966 |

7 Plans de participation des collaborateurs

7.1 Plan en faveur de tous les collaborateurs

Le 4 décembre 2008, le Conseil d'administration a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre la campagne d'achat d'actions des collaborateurs. C'est pourquoi aucun frais n'a été comptabilisé à la charge du compte de résultat pour l'exercice 2009. Lors de l'exercice précédent, la différence entre le cours boursier moyen de CHF 32.50 par action et le prix préférentiel de CHF 19.95 par action avait été comptabilisée à la charge du compte de résultat.

| | 2009 | 2008 |
|--|----------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Nombre d'actions souscrites | - | 61 862 |
| Montant à la charge des états financiers | - | 776 |

Les actions sont bloquées pour une période de trois ans. Pendant cette période, les collaborateurs ont droit aux dividendes et peuvent exercer le droit de vote. A l'expiration de la période de blocage, les actions sont mises à la libre disposition des collaborateurs.

7.2 Plan en faveur des cadres

Les cadres du Groupe bénéficient d'un plan d'intéressement en actions Implenia SA. En fonction de l'atteinte des objectifs, le Conseil d'administration peut attribuer des actions gratuites ou à des prix préférentiels. Selon une convention écrite, cette attribution constitue une rémunération annuelle complémentaire qui ne dépend pas de prestations futures des cadres. La charge est donc intégralement imputée à l'exercice en cours. Le montant à charge du Groupe est calculé sur la base du cours boursier de l'action au moment de l'attribution, en principe au début de l'exercice suivant. Les actions peuvent être achetées sur le marché ou prises dans les actions propres.

En 2009, les actions réservées aux cadres ont été attribuées à un prix de CHF 29.00 par action (2008: CHF 29.00 par action).

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|----------------|
| Actions émises pour l'année précédente | Nombre | 81 039 |
| | 76 343 | |
| Attribution des actions pour l'année précédente | 1000 CHF | 1 959 |
| | 2 382 | |
| Valeur estimée pour l'année précédente | 1000 CHF | (2 200) |
| | (2 456) | |
| Valeur estimée pour l'exercice | 1000 CHF | 1 731 |
| | 2 200 | |
| Montant à charge des états financiers | 1000 CHF | 1 490 |
| | 2 126 | |

7.3 Actions en faveur des membres du Conseil d'administration

Certains membres du Conseil d'administration reçoivent une partie de leur rémunération en actions. Les coûts liés sont calculés et comptabilisés de la même manière que pour les actions des cadres.

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|--------------|
| Attribution des actions | Nombre | 5 863 |
| | 3 840 | |
| Attribution des actions pour l'année précédente | 1000 CHF | 152 |
| | 124 | |
| Valeur estimée pour l'année précédente | 1000 CHF | (118) |
| | (126) | |
| Valeur estimée pour l'exercice | 1000 CHF | 108 |
| | 118 | |
| Montant à charge des états financiers | 1000 CHF | 142 |
| | 116 | |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

8 Autres charges opérationnelles

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Charges de loyer | 51 601 | 47 825 |
| Entretien et réparations | 22 768 | 24 748 |
| Assurances | 5 495 | 5 000 |
| Administration et conseil | 16 219 | 19 138 |
| Frais de bureau et de communication | 17 562 | 17 903 |
| Impôts/taxes | 5 818 | 5 558 |
| Marketing/frais publicitaires et autres frais administratifs | 7 421 | 12 888 |
| Autres charges opérationnelles | 3 | 335 |
| Total | 126 887 | 133 395 |

9 Charges et produits financiers

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|-----------------------------------|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Charges financières | | |
| Charges d'intérêts | 3 167 | 7 219 |
| Frais bancaires | 503 | 404 |
| Commissions de garantie fixe | 751 | 368 |
| Autres charges financières | 2 452 | 2 427 |
| Pertes de change | 300 | 1 544 |
| Total | 7 173 | 11 962 |
| Produits financiers | | |
| Produits d'intérêts | 851 | 1 491 |
| Produits des participations | 632 | 663 |
| Autres produits financiers | 469 | 209 |
| Gains de change | 211 | 652 |
| Total | 2 163 | 3 015 |
| Résultat financier net | (5 010) | (8 947) |

10 Impôts

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---------------------------------------|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Résultat avant impôts | | |
| Suisse | 64 975 | 53 763 |
| Étranger | (2 342) | (1 817) |
| Total du résultat avant impôts | 62 633 | 51 946* |

Charges pour les impôts exigibles et différés

| | | |
|---|---------------|--------|
| Suisse | 5 186 | 2 105 |
| Étranger | 1 390 | 778 |
| Total des charges des impôts sur le résultat exigibles | 6 576 | 2 883 |
| Suisse | 9 133 | 7 181 |
| Étranger | (131) | 9 |
| Total de la charge / du produit d'impôt différé | 9 002 | 7 190 |
| Total des impôts | 15 578 | 10 073 |

Charge fiscale en %

* avant retraitement IFRIC 15 (voir notes, chiffre 2.1)

Analyse du taux d'impôt

Les éléments suivants expliquent l'essentiel de la différence entre le taux d'impôt attendu du Groupe (le taux d'impôt moyen pondéré sur la base du résultat avant impôts de chaque entité du Groupe) et le taux d'impôt effectif:

| | 2009 | 2008 |
|--|--------------|-------|
| | % | % |
| Taux d'impôt escompté des activités | 21.7% | 21.2% |
| Effet des éléments non déductibles ou non taxables | 0.9% | -0.5% |
| Effet des pertes fiscales enregistrées durant l'année, non activées | 2.6% | 2.1% |
| Effet des différences de taux d'impôts applicables (dans certains cantons) | 0.5% | -2.1% |
| Effet de l'utilisation des déficits fiscaux reportables non activés | - | -0.8% |
| Autres impôts | -0.8% | -0.5% |
| Taux d'impôt effectif des activités | 24.9% | 19.4% |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

11 Trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie)

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--------------------------------------|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Caisse | 398 | 312 |
| Banques et comptes postaux | 113 746 | 112 911 |
| Autres moyens proches des liquidités | 14 605 | 5 141 |
| Total | 128 749 | 118 364 |

L'élément Banques inclut des avoirs fiduciaires liés à des projets de l'entreprise générale à hauteur de CHF 2.4 millions (2008: CHF 2.9 millions). Ces avoirs sont destinés exclusivement au paiement des sous-traitants du projet correspondant pour lequel la banque assurant le financement du maître de l'ouvrage a libéré les fonds.

12 Titres

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---------------------|--------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Placements en fonds | 661 | 798 |
| Effets à recevoir | 381 | 266 |
| Total | 1 042 | 1 064 |

13 Crées clients

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|-----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Tiers | 338 714 | 327 319 |
| Associations de travail | 49 597 | 51 690 |
| Entreprises associées | 999 | 1 780 |
| Parties liées | 683 | 683 |
| Retenues de garantie | 31 513 | 25 271 |
| Correction de valeur pour créances douteuses | (12 603) | (12 539) |
| Total | 408 903 | 394 204 |
| dont donné en nantissement | - | - |

En cas de défaillance, des corrections de valeur forfaitaires et individuelles sont appliquées à la créance sur la base de l'expérience actuelle. L'expérience passée montre que ce risque peut être considéré comme plutôt faible. Le compte de correction de valeur n'est utilisé que pour les créances clients. Pour tous les autres éléments, d'éventuelles dépréciations sont imputées directement.

Correction de valeur pour créances douteuses

| | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| 1 ^{er} janvier | 12 539 | 11 493 |
| Constitution | 8 301 | 4 873 |
| Utilisation | (1 685) | (66) |
| Dissolution | (6 552) | (3 713) |
| Entrée/sortie résultant de la variation du périmètre de consolidation | - | (48) |
| Total au 31 décembre | 12 603 | 12 539 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

13 Créesances clients (suite)

Créesances par échéance 2009

| | Total valeur comptable 31.12.09 | Échues | | | | |
|--|--|------------|-----------|-------------|-------------|-----------|
| | | Non échues | <30 jours | 31–60 jours | 61–90 jours | >90 jours |
| | | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Tiers | 338 714 | 216 794 | 31 290 | 12 411 | 9 804 | 68 415 |
| Associations de travail | 49 597 | 26 172 | 4 281 | 3 577 | 3 336 | 12 231 |
| Entreprises associées | 999 | 694 | 9 | – | – | 296 |
| Parties liées | 683 | – | – | – | – | 683 |
| Total intermédiaire | 389 993 | 243 660 | 35 580 | 15 988 | 13 140 | 81 625 |
| Retenues de garantie | 31 513 | | | | | |
| Correction de valeur pour créances douteuses | (12 603) | | | | | |
| Total | 408 903 | | | | | |

Le total des créances en souffrance se monte au total à CHF 146,3 millions au 31 décembre 2009 (CHF 163,6 millions au 31 décembre 2008). Concernant le portefeuille de clients qui n'est ni déprécié ni en souffrance, rien ne semble indiquer à la date de clôture que les clients n'honoreraient pas leurs dettes.

Créesances par échéance 2008

| | Total valeur comptable 31.12.09 | Échues | | | | |
|--|--|------------|-----------|-------------|-------------|-----------|
| | | Non échues | <30 jours | 31–60 jours | 61–90 jours | >90 jours |
| | | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Tiers | 327 319 | 195 424 | 48 221 | 22 705 | 9 721 | 51 248 |
| Associations de travail | 51 690 | 21 108 | 6 085 | 5 300 | 2 467 | 16 730 |
| Entreprises associées | 1 780 | 1 252 | 77 | (4) | 452 | 3 |
| Parties liées | 683 | 59 | 17 | 399 | 59 | 149 |
| Total intermédiaire | 381 472 | 217 843 | 54 400 | 28 400 | 12 699 | 68 130 |
| Retenues de garantie | 25 271 | | | | | |
| Correction de valeur pour créances douteuses | (12 539) | | | | | |
| Total | 394 204 | | | | | |

A la date de clôture, des instruments de garantie (collateral) étaient détenus pour CHF 0 millions (2008: aucun). Aucune de ces créances n'a été renégociée (2008: idem). Aucune créance n'est donnée en nantissement.

14 Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les comptabilisations différées de travaux exécutés, mais pas encore facturés, y compris les stocks sur les chantiers, les avances reçues de clients et faites à des fournisseurs pour des travaux pas encore effectués, les comptabilisations différées pour les factures de fournisseurs et sous-traitants à recevoir, ainsi que des provisions pour pertes sur le carnet de commandes et les travaux en cours.

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|--------------------|-------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Marges bénéficiaires et coûts accumulés depuis le début du chantier et pertes futures sur les travaux en cours | | |
| | 5 122 058 | 3 142 241 |
| Facturation aux clients depuis le début du chantier | (5 352 674) | (3 340 784) |
| Créesances nettes à l'égard de clients (endettement net auprès de clients) | (230 616) | (198 543) |
| Présentation dans l'état de la situation financière (répartition par objet) | | |
| Travaux en cours, soldes actifs (créesances à l'encontre des clients) | 246 836 | 223 533 |
| Travaux en cours, soldes passifs (soldes créditeurs de clients) | (477 452) | (422 076) |
| Poste du bilan | (230 616) | (198 543) |

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|-------------------|-------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Informations relatives aux contrats de construction | | |
| Produits de contrats comptabilisés durant la période | 2 048 585 | 2 073 254 |
| Paiements anticipés encaissés au 31.12. | 138 736 | 109 029 |
| Retenues de garantie au 31.12. | 31 513 | 25 271 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

15 Associations de travail

Dans l'évaluation initiale, les associations de travail sont évaluées au coût. Durant les années suivantes, la part proportionnelle des profits augmente la valeur comptable et la part proportionnelle des pertes la réduit par le biais du compte de résultat. Les distributions des associations de travail à Implenia réduisent la valeur comptable des associations de travail, les entrées de trésorerie d'Implenia l'augmentent sans incidence sur le compte de résultat. Selon la situation, il en résulte une créance ou un passif.

| | Actif net 2009 | Actif net 2008 | Passif net 2009 | Passif net 2008 |
|------------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------|--------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| État au 1.1. | 13 642 | 34 886 | 54 968 | 70 517 |
| Variation | (11 029) | (21 244) | (9 855) | (15 549) |
| Total au 31.12. | 2 613 | 13 642 | 45 113 | 54 968 |

Valeur nette de la totalité des créances (passifs) envers les associations de travail

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|-------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Associations de travail, soldes actifs | 2 613 | 13 642 |
| Associations de travail, soldes passifs | (45 113) | (54 968) |
| Prestations facturées aux associations de travail, non encaissées | 49 597 | 51 690 |
| Prestations facturées par les associations de travail, non payées | (2 753) | (1 668) |
| Total | 4 344 | 8 696 |

Les participations d'Implenia dans les actifs, passifs, chiffres d'affaires et charges des associations de travail sont les suivantes:

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---------------------------|-------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Actif circulant | 337 401 | 339 959 |
| Immobilisations | 80 154 | 69 815 |
| Total de l'actif | 417 555 | 409 774 |
| Engagements à court terme | 361 382 | 267 104 |
| Engagements à long terme | 10 981 | 88 486 |
| Capitaux propres | 45 192 | 54 184 |
| Total du passif | 417 555 | 409 774 |
| Chiffre d'affaires | 3 055 527 | 488 210 |
| Charges | (3 010 335) | (468 053) |
| Résultat | 45 192 | 20 157 |

La part proportionnelle des actifs, passifs présentée et le compte de résultat ne sont pas évalués et comptabilisés selon les directives d'Implenia.

Sauf convention contraire, les partenaires des associations de travail sont solidairement responsables des passifs des associations de travail.

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|-------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Responsabilité solidaire en faveur des partenaires des associations de travail | 214 785 | 211 363 |

Les principales associations de travail en termes de participation d'Implenia au chiffre d'affaires annuel:

| | Anteil |
|---|---------------|
| Consorzio TAT Tunnel Alp Transit Ticino | 25,0% |
| ARGE Transco Gottardo Sedrun | 40,0% |
| ARGE Tunnel Weinberg ATW | 45,0% |
| Groupement Marti-Implenia (Nant de Drance, Emosson) | 50,0% |
| ARGE 2.1 Bahnhof Löwenstrasse | 31,0% |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

16 Autres débiteurs

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|---------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Impôt anticipé | 868 | 975 |
| Autres impôts et taxes | 3 297 | 2 428 |
| Assurances sociales, assurances du personnel | 1 508 | 3 877 |
| WIR – boni | 8 475 | 11 837 |
| Autres débiteurs | 6 661 | 8 845 |
| Total | 20 809 | 27 962 |

17 Matières premières et fournitures

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|-----------------------------------|---------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Matières premières et fournitures | 20 754 | 20 263 |
| Correction de valeur | – | – |
| Total | 20 754 | 20 263 |
| dont donné en nantissement | – | – |

En 2009, les frais imputés au résultat du Groupe en relation avec les matières premières et fournitures s'élevaient à CHF 276 millions (2008: CHF 272 millions). Les stocks sont composés à parts égales de matières premières et de fournitures. Pour l'exercice en cours, les charges pour les corrections de valeur se montent à CHF 0 (2008: 0 CHF). Aucune correction de valeur n'a été dissoute (2008: idem).

18 Opérations immobilières

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Coûts au 1.1. | 196 417 | 205 044 |
| Augmentation | 88 317 | 69 257 |
| Diminution | (103 104) | (67 961) |
| Projets d'acquisition après correction de valeur totale | – | (5 326) |
| Transferts | – | 111 |
| Transfert d'immeubles d'exploitation | – | (1 597) |
| Variation du périmètre de consolidation | – | (511) |
| Différences de conversion | (74) | (2 600) |
| Coûts cumulés | 181 556 | 196 417 |
| Corrections de valeur cumulées au 1.1. | (16 260) | (36 995) |
| Augmentation | – | (21) |
| Diminution | 3 434 | 15 541 |
| Projets d'acquisition après correction de valeur totale | – | 5 326 |
| Transferts | – | (111) |
| Différences de conversion | 2 | – |
| Corrections de valeur cumulées | (12 824) | (16 260) |
| Valeur nette comptable | 168 732 | 180 157 |
| dont donné en nantissement | 19 691 | 17 116 |
| donc coûts d'emprunt inscrits à l'actif | – | 600 |
| Résultat immobilier | 37 153 | 9 523 |

(sans prise en considération des coûts du segment Immobilier)

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

19 Immobilisations corporelles

| | Immeubles 1000 CHF | Unités de production 1000 CHF | Équipement, matériel informatique 1000 CHF | Total 1000 CHF |
|---|-----------------------|----------------------------------|---|-------------------|
| 31.12.2009 | | | | |
| Coûts au 1.1.2009 | 131 752 | 46 775 | 239 435 | 417 962 |
| Augmentation | 6 711 | 1 837 | 27 873 | 36 421 |
| Diminution | (3 808) | (442) | (23 279) | (27 529) |
| Transferts | 506 | 152 | (658) | – |
| Transfert des opérations immobilières | – | – | – | – |
| Variation du périmètre de consolidation | – | – | – | – |
| Différences de conversion | (6) | – | (11) | (17) |
| Coûts cumulés au 31.12.2009 | 135 155 | 48 322 | 243 360 | 426 837 |
| Amortissements cumulés au 1.1.2009 | (42 268) | (23 714) | (124 930) | (190 912) |
| Augmentation | (5 122) | (2 924) | (27 690) | (35 736) |
| Diminution | 425 | 420 | 21 531 | 22 376 |
| Transferts | (182) | (121) | 303 | – |
| Transfert des opérations immobilières | – | – | – | – |
| Variation du périmètre de consolidation | – | – | – | – |
| Différences de conversion | 1 | – | 8 | 9 |
| Amortissements cumulés au 31.12.2009 | (47 146) | (26 339) | (130 778) | (204 263) |
| Valeur nette comptable au 31.12.2009 | 88 009 | 21 983 | 112 582 | 222 574 |
| dont contrats de location-financement | – | – | 2 247 | 2 247 |
| dont donné en nantissement | 35 406 | – | – | 35 406 |
| dont en construction | 5 806 | – | – | 5 806 |

19 Immobilisations corporelles (suite)

| | Immeubles 1000 CHF | Unités de production 1000 CHF | Équipement, matériel informatique 1000 CHF | Total 1000 CHF |
|---|-----------------------|----------------------------------|---|-------------------|
| 31.12.2008 | | | | |
| Coûts au 1.1.2008 | 138 523 | 41 838 | 246 443 | 426 804 |
| Augmentation | 6 534 | 5 878 | 25 607 | 38 019 |
| Diminution | (9 874) | (3 427) | (25 282) | (38 583) |
| Transferts | (3 060) | 3 060 | – | – |
| Transfert des opérations immobilières | 2 737 | – | – | 2 737 |
| Variation du périmètre de consolidation | (2 842) | – | (5 345) | (8 187) |
| Différences de conversion | (266) | (574) | (1 988) | (2 828) |
| Coûts cumulés au 31.12.2008 | 131 752 | 46 775 | 239 435 | 417 962 |
| Amortissements cumulés au 1.1.2008 | (45 616) | (24 961) | (125 130) | (195 707) |
| Augmentation | (5 052) | (2 544) | (28 679) | (36 275) |
| Diminution | 8 396 | 3 426 | 23 713 | 35 535 |
| Transferts | – | – | – | – |
| Transfert des opérations immobilières | (1 370) | – | – | (1 370) |
| Variation du périmètre de consolidation | 1 319 | – | 4 051 | 5 370 |
| Différences de conversion | 55 | 365 | 1 115 | 1 535 |
| Amortissements cumulés au 31.12.2008 | (42 268) | (23 714) | (124 930) | (190 912) |
| Valeur nette comptable au 31.12.2008 | 89 484 | 23 061 | 114 505 | 227 050 |
| dont contrats de location-financement | – | – | 7 985 | 7 985 |
| dont donné en nantissement | 40 698 | – | – | 40 698 |
| dont en construction | – | – | – | – |

En 2009, aucun intérêt n'a été inscrit à l'actif dans la position «Immobilisations corporelles» (2008: aucun).

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

19 Immobilisations corporelles (suite)

Contrats de location dans lesquels le Groupe remplit la fonction de preneur

Contrats de financement: paiements minimaux futurs pour les locations non remboursables:

| | Paiement minimal futur | | Valeur actuelle paiement minimal | | 2008 | |
|------------------|------------------------|----------|----------------------------------|----------|------|--|
| | 2009 | | 2008 | | | |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| En 1 an | 526 | 2 235 | 478 | 2 107 | | |
| Entre 2 et 5 ans | 431 | 955 | 376 | 852 | | |
| Total | 957 | 3 190 | 854 | 2 959 | | |

Contrats de location simple: paiements minimaux futurs pour les locations non remboursables:

| | Paiement minimal futur | | 2008 | |
|------------------|------------------------|----------|------|--|
| | 2009 | | | |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| En 1 an | 17 398 | 16 092 | | |
| Entre 2 et 5 ans | 54 672 | 47 187 | | |
| Entre 6 et 9 ans | 17 539 | 21 535 | | |
| Total | 89 609 | 84 814 | | |

Les entités du Groupe détiennent de nombreux contrats de location simple, essentiellement pour des contrats de location courants de machines de chantier. Le total des charges pour les contrats de location simple se montait à CHF 51,6 millions (2008: CHF 46,566 millions).

20 Participations dans des entreprises associées

| | 2009 | 2008 |
|-----------------------------------|---------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Valeur comptable au 1.1. | 34 757 | 31 481 |
| Augmentation | 1 293 | 2 879 |
| Diminution | (872) | (612) |
| Transfert | 55 | 424 |
| Quote-part du résultat | 4 160 | 3 807 |
| Distributions | (3 116) | (3 123) |
| Défauts de conversion | (3) | (99) |
| Valeur comptable au 31.12. | 36 274 | 34 757 |
| dont donné en nantissement | — | — |

État de la situation financière et compte de résultat des entreprises associées:

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--------------------|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Actifs | 239 316 | 200 654 |
| Passifs | (120 898) | (105 749) |
| Actifs nets | 118 418 | 94 905 |
| Chiffre d'affaires | 211 013 | 190 273 |
| Charges | (194 486) | (175 833) |
| Résultat | 16 527 | 14 440 |

Les chiffres ci-dessus concernent l'intégralité des positions des bilans et comptes de résultat et non pas les seules participations d'Implenia.

Les cinq principales entreprises associées sont:

- MOAG Baustoffe Holding AG, Mörschwil
- Reproad AG, Bremgarten
- Catram AG, Chur
- Argobit AG, Schafisheim
- SEBAL Belagswerk Biel-Büttenberg (EG)

Les entreprises associées sont répertoriées dans les notes sous le chiffre 36.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

21 Autres participations

| | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Valeur comptable au 1.1. | 20 165 | 22 191 |
| Entrées | 3 539 | (9) |
| Sorties | (5 893) | (240) |
| Transferts | (55) | (447) |
| Correction de valeur | (2 001) | (52) |
| Variation du périmètre de consolidation | – | 6 529 |
| Définitions de conversion | – | (7 807) |
| Valeur comptable au 31.12. | 15 755 | 20 165 |
| Rendement effectif pondéré | 2.6% | 1.5% |
| Répartition: | | |
| Participations non cotées | 4 923 | 3 322 |
| Prêts* | 10 810 | 14 890 |
| Autres participations | 22 | 1 953 |
| Valeur comptable au 31.12. | 15 755 | 20 165 |
| dont donné en nantissement | – | – |

* La valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

22 Immobilisations incorporelles

| | Projets informatiques | Licences et logiciels | Marques | Volume de clients et contrats | | Goodwill acquis | Total |
|---|-----------------------|-----------------------|----------------|-------------------------------|---------------|-----------------|-------|
| | | | | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| 31.12.2009 | | | | | | | |
| Coûts au 1.1.2009 | 3 812 | 3 395 | 2 881 | 13 290 | 69 193 | 92 571 | |
| Augmentation | – | 271 | – | – | – | 271 | |
| Diminution | – | – | – | – | – | – | |
| Coûts cumulés au 31.12.2009 | 3 812 | 3 666 | 2 881 | 13 290 | 69 193 | 92 842 | |
| Amortissements cumulés au 1.1.2009 | (3 600) | (3 110) | (2 282) | (6 391) | – | (15 383) | |
| Augmentation | (212) | (219) | (200) | (1 559) | – | (2 190) | |
| Diminution | – | – | – | – | – | – | |
| Amortissements cumulés au 31.12.2009 | (3 812) | (3 329) | (2 482) | (7 950) | – | (17 573) | |
| Valeur nette comptable au 31.12.2009 | – | 337 | 399 | 5 340 | 69 193 | 75 269 | |
| dont donné en nantissement | – | – | – | – | – | – | |
| dont à durée d'utilité indéterminée | – | – | – | – | 69 193 | 69 193 | |
| Durée d'utilité résiduelle (en année) | – | 2 | 2 | 4 | n.a. | – | |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

22 Immobilisations incorporelles (suite)

| | Projets informatiques | Licences et logiciels | Volume de clients et contrats | Goodwill acquis | Total |
|---|-----------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------|---------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| 31.12.2008 | | | | | |
| Coûts au 1.1.2008 | 3 962 | 3 443 | 2 884 | 13 230 | 71 948 |
| Augmentation | – | 148 | – | – | 148 |
| Diminution | (150) | (112) | – | – | (262) |
| Transferts | – | (84) | (3) | 60 | – |
| Variation du périmètre de consolidation | – | – | – | – | (2 755) |
| Coûts cumulés au 31.12.2008 | 3 812 | 3 395 | 2 881 | 13 290 | 69 193 |
| Amortissements cumulés au 1.1.2008 | (2 479) | (3 018) | (2 086) | (4 747) | – |
| Augmentation | (1 271) | (197) | (199) | (1 583) | – |
| Diminution | 150 | 21 | – | – | 171 |
| Transferts | – | 84 | 3 | (61) | – |
| Variation du périmètre de consolidation | – | – | – | – | – |
| Amortissements cumulés au 31.12.2008 | (3 600) | (3 110) | (2 282) | (6 391) | – |
| Valeur nette comptable au 31.12.2008 | 212 | 285 | 599 | 6 899 | 69 193 |
| dont donné en nantissement | – | – | – | – | – |
| dont à durée d'utilité indéterminée | – | – | – | – | 69 193 |
| Durée d'utilité résiduelle (en année) | 1 | 2 | 3 | 5 | n.a. |
| | | | | | n.a. |

Vérification de la qualité du crédit du goodwill

Le goodwill inscrit à l'actif représente les différences positives entre la valeur d'acquisition et la valeur actuelle des actifs nets de la filiale lors de sa reprise, sous déduction des éventuelles corrections de valeur basées sur un examen annuel de la qualité du crédit (tests de dépréciation), c'est-à-dire de sa valeur d'utilité. Le goodwill est réparti entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées du Groupe. Le goodwill inscrit à l'actif résultant de l'acquisition de Batigroup est réparti sur les nouvelles unités issues des restructurations internes.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie se détermine en calculant sa valeur d'utilité selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow, DCF). Ce calcul repose sur le budget 2010 et des prévisions de flux de trésorerie tirées du plan d'activité 2011 à 2012 approuvé par la Direction. Les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité sont extrapolés en utilisant les taux de croissance indiqués ci-dessous.

Le goodwill est réparti entre les unités génératrices de trésorerie suivantes:

| | 31.12.2009 | Variation | 31.12.2008 |
|--|---------------|-----------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Implenia Construction SA – Infra | 12 835 | – | 12 835 |
| Implenia Construction SA – Tunnels + Entreprise totale | 15 596 | – | 15 596 |
| Implenia Entreprise Générale SA | 30 467 | – | 30 467 |
| Reuss Engineering SA | 10 295 | – | 10 295 |
| Total | 69 193 | – | 69 193 |

Hypothèses pour le calcul de la valeur d'utilité:

| | Implenia Construction SA | Implenia Construction SA | Implenia EG SA | Reuss Eng. SA |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------|
| | Implenia Construc-tion SA Infra | Implenia Construc-tion SA Tunnel + ET | Implenia EG SA | Reuss Eng. SA |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Marge brute | 6.9% | 10.0% | 4.6% | 27.0% |
| Taux d'actualisation avant impôts | 7.4% | 10.1% | 10.1% | 9.9% |
| Taux de croissance pour l'extrapolation après la période du plan d'activité | 1.0% | 1.0% | 1.0% | 0.5% |

La Direction a défini les marges brutes budgétées en se basant sur les tendances historiques et sur les attentes relatives à l'évolution future du marché. Les taux de croissance moyens estimés correspondent à ceux de l'industrie suisse de la construction. Les taux d'actualisation utilisés sont les taux d'intérêt avant impôts et reflètent les risques spécifiques des segments concernés.

Sur la base de la vérification de la qualité du crédit du goodwill, aucun besoin de dépréciation n'a été constaté.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

23 Dettes financières à court terme et à long terme

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| État au 1.1. | 81 677 | 164 425 |
| Augmentation | 647 876 | 451 781 |
| Diminution | (686 700) | (532 870) |
| Variation du périmètre de consolidation | – | (1 659) |
| Total des dettes financières | 42 853 | 81 677 |
| Echéance | | |
| Dettes à court terme (moins de 1 an) | 42 180 | 80 342 |
| Dettes à long terme (entre 2 et 5 ans) | 673 | 1 335 |
| Total des dettes financières | 42 853 | 81 677 |
| dont contrats de location-financement | 854 | 2 959 |

Le 12 août 2009, un nouveau contrat de crédit consortial a été conclu avec l'UBS SA, Zurich, en tant que chef de file. Ce contrat a remplacé le contrat existant au 30 septembre 2009 (durée jusqu'au 30 septembre 2012). La limite de crédit est de CHF 600 millions. La limite se répartit entre une limite de liquidités de CHF 250 millions et une limite pour les garanties de CHF 350 millions.

Implenia dispose en outre d'accords d'emprunt bilatéraux avec diverses banques pour plus de CHF 34,5 millions.

24 Provisions à court terme et à long terme

| | Garanties de prestation | Contrats déficitaires | Coûts d'intégration | Litiges | Remise en état et assainissement | | | Autres | Total |
|---|-------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|----------------------------------|------------|---------------|--------|--------------|
| | | | | | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| 31.12.2009 | | | | | | | | | |
| État au 1.1.2009 | 3 402 | 849 | 606 | 3 804 | 1 594 | 780 | 11 035 | | |
| Constitution | 377 | – | – | 1 000 | 220 | 290 | 1 887 | | |
| Utilisation | (6) | (45) | – | (52) | (43) | (65) | (211) | | |
| Dissolution | (84) | (229) | (84) | (1 139) | – | (550) | (2 086) | | |
| Transferts | – | – | (522) | – | – | 522 | – | | |
| Différences de conversion | (1) | – | – | – | – | (1) | (2) | | |
| Total des provisions au 31.12.2009 | 3 688 | 575 | – | 3 613 | 1 771 | 976 | 10 623 | | |
| dont à court terme | – | – | – | – | – | – | – | | |
| 31.12.2008 | | | | | | | | | |
| État au 1.1.2008 | 995 | – | 1 999 | 2 883 | 1 293 | 1 025 | 8 195 | | |
| Constitution | 3 000 | 1 424 | 65 | 1 455 | 710 | 337 | 6 991 | | |
| Utilisation | (447) | – | (1 192) | – | – | (200) | (1 839) | | |
| Dissolution | (31) | (575) | – | 44 | (409) | (249) | (1 220) | | |
| Transferts | – | – | – | – | – | – | – | | |
| Variation du périmètre de consolidation | (33) | – | (226) | (575) | – | (67) | (901) | | |
| Différences de conversion | (82) | – | (40) | (3) | – | (66) | (191) | | |
| Total des provisions au 31.12.2008 | 3 402 | 849 | 606 | 3 804 | 1 594 | 780 | 11 035 | | |
| dont à court terme | – | – | 606 | – | – | – | 606 | | |

Les garanties de prestation concernent des projets terminés. Généralement, les coûts y afférents surviennent dans les 2 à 5 ans.

Les contrats déficitaires concernent des garanties de loyer. Ils s'étendent généralement sur une période de 2 à 3 ans. En 2009, Implenia n'a pas accordé de nouvelles garanties de loyer à ses clients. Dans l'un des cas, la provision pour garanties de loyer a pu être réduite.

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges d'entités inactives.

La provision pour remise en état et assainissement concerne des frais futurs pour la remise en état de terrains – principalement des gravières – après la fin de leur exploitation. Deux nouvelles provisions ont été constituées pour remise en état de terrains.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

25 Actifs de prévoyance

| | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|-----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Au 1 ^{er} janvier | 6 596 | 8 776 |
| Charges de prévoyance comptabilisées | (35 997) | (36 977) |
| Cotisations de l'employeur | 34 578 | 34 797 |
| Total | 5 177 | 6 596 |

Les institutions de prévoyance du personnel sont présentées conformément aux IFRS en tant que «fondations de prévoyance du personnel à cotisations définies» dans la mesure où le Groupe verse des cotisations définies dans un fonds séparé ou à une institution financière tierce et qu'il n'en résulte aucune obligation juridique ou implicite de versement de cotisations supplémentaires. Toutes les autres institutions de prévoyance du personnel sont présentées en tant que «fondations de prévoyance du personnel à prestations définies», même si les obligations potentielles du Groupe ou la probabilité de survenance sont faibles. Par conséquent, la plupart des fondations de prévoyance du personnel du Groupe sont répertoriées en tant que «fondation de prévoyance du personnel à prestations définies» dans ces états financiers consolidés, étant donné que les obligations juridiques ou implicites correspondantes existent en Suisse.

Institution de prévoyance du personnel à prestations définies

La plus grande institution de prévoyance à prestations définies se trouve en Suisse. L'institution de prévoyance est financée à l'aide des cotisations des employeurs et des salariés. Il existe une fondation indépendante pour l'institution de prévoyance.

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Institution de prévoyance du personnel à prestations définies: charges | | |
| Coût net des services rendus | 21 277 | 40 717 |
| Amortissement des produits et pertes actuariels non réalisés | 8 830 | - |
| Rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel | (35 328) | (43 656) |
| Intérêts à charge | 41 218 | 39 916 |
| Total des charges indiqué dans le compte de résultat | 35 997 | 36 977 |

Le produit résultant des actifs du régime s'élève à CHF 123.4 millions pour l'exercice 2009.

Des actuaires indépendants qualifiés effectuent régulièrement des estimations, ainsi qu'une évaluation annuelle à la date de clôture. Les institutions de prévoyance distinctes constituent des fondations indépendantes du Groupe. Les actifs/passifs nets indiqués dans le bilan consolidé correspondent à un sous- ou surfinancement de l'institution de prévoyance du personnel adapté aux «coûts des services passés» non pris en considération.

Les montants enregistrés dans le bilan pour l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies sont en grande partie à long terme et figurent dans les immobilisations ou les passifs à long terme.

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|--------------------|-------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Institution de prévoyance du personnel à prestations définies: financement | | |
| Valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel | 1 149 830 | 1 013 295 |
| Obligations au titre des prestations définies | (1 326 694) | (1 213 529) |
| Déficit du régime | (176 864) | (200 234) |
| Profits/pertes actuariels non comptabilisés | 182 041 | 206 830 |
| Créance nette comptabilisée | 5 177 | 6 596 |

Des informations détaillées sur les actifs de l'institution de prévoyance du personnel et les obligations au titre des prestations définies sont fournies ci-après:

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------|-----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Institution de prévoyance du personnel à prestations définies: valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel | | |
| Au 1 ^{er} janvier | 1 013 295 | 1 235 845 |
| Rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel | 35 328 | 43 656 |
| Profits/pertes actuariels | 96 786 | (212 684) |
| Cotisations de l'employeur | 34 578 | 34 797 |
| Cotisations du personnel | 29 466 | 31 354 |
| Prestations reçues/versées | (59 623) | (119 673) |
| Au 31 décembre | 1 149 830 | 1 013 295 |

Aucune action d'Implenia n'est comprise dans la valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel.

| | 2009 | 2008 |
|---|--------------------|-------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Institution de prévoyance du personnel à prestations définies: obligations au titre des prestations définies | | |
| Au 1 ^{er} janvier | (1 213 529) | (1 271 097) |
| Coûts des services rendus au cours de la période | (21 277) | (40 717) |
| Charges d'intérêts | (41 218) | (39 916) |
| Cotisations du personnel | (29 466) | (31 354) |
| Profits/pertes actuariels | (80 827) | 49 882 |
| Coûts des services passés | 59 623 | 119 673 |
| Au 31 décembre | (1 326 694) | (1 213 529) |

Les cotisations du personnel prévues pour l'année 2010 se montent approximativement à CHF 34,5 millions.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

25 Actifs de prévoyance (suite)

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont des estimations conformes aux attentes de variables déterminant les coûts définitifs du soutien de l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies. Les estimations sont réévaluées chaque année par la Direction. Les hypothèses actuarielles comprennent les attentes démographiques en matière de mortalité ou de fluctuation du personnel. En outre, des hypothèses financières telles que les augmentations de salaire, le taux d'intérêt, le rendement du capital sont prises en compte.

Les hypothèses financières sont basées sur les attentes pour la période durant laquelle les obligations doivent être réglées. Pour l'évaluation de l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies, la plus importante, les hypothèses suivantes ont été utilisées:

| | 2009 | 2008 |
|---|--------------|-------|
| | % | % |
| Taux d'actualisation | 3,25% | 3,50% |
| Rendement attendu sur les actifs de l'institution de prévoyance | 3,50% | 3,50% |
| Taux d'augmentation de salaire attendu | 1,25% | 1,25% |
| Inflation | 1,25% | 1,25% |
| Augmentations futures des rentes | 0,00% | 0,00% |

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée en utilisant des taux d'actualisation fixés qui tiennent compte des rendements du marché des obligations d'entreprise de premier ordre. Le taux de rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel repose sur les attentes concernant le rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel, sur la base de la durée de l'obligation correspondante. Le calcul comporte des hypothèses concernant les dividendes et intérêts attendus, les gains latents et réalisés sur les actifs des institutions de prévoyance du personnel et les impôts ainsi que les frais d'administration supportés par les institutions. Les hypothèses reposent sur des attentes à long terme.

Les augmentations de salaire attendues reposent sur les dernières attentes et sur les évolutions historiques au sein des entités du Groupe. Elles sont utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies et les «coûts des services rendus au cours de la période» contenus dans le compte de résultat.

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|--------------|------------|
| | % | % |
| Composition des actifs du régime | | |
| Immobilier | 16,3% | 17,2% |
| Instruments de capitaux propres Suisse | 11,1% | 10,7% |
| Instruments de capitaux propres étranger | 17,2% | 9,4% |
| Instruments d'emprunt Suisse | 35,7% | 38,2% |
| Instruments d'emprunt étranger | 16,6% | 18,1% |
| Trésorerie | 3,1% | 6,4% |

Aucun instrument de capitaux propres d'Implenia SA n'est compris dans les actifs du régime (2008: CHF 1 million). Les actifs de prévoyance comprennent en outre des biens immobiliers utilisés par Implenia d'une valeur de CHF 19,9 millions (2008: CHF 19,9 millions).

| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|--|----------------|----------|----------|----------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF | Mio. CHF | Mio. CHF |
| Informations sur plusieurs années | | | | |
| Valeur de marché des actifs du régime | 1 150 | 1 013 | 1 236 | 1 194 |
| Valeur actuelle de l'obligation | (1 327) | (1 214) | (1 271) | (1 222) |
| Déficit du régime | (177) | (200) | (35) | (28) |
| Variations des actifs du régime fondées sur l'expérience | 88 | (213) | (8) | 22 |
| Variations des obligations fondées sur l'expérience | (19) | 42 | – | 42 |

Institution de prévoyance du personnel à cotisations définies (fondation FAR pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction)

Le personnel d'exploitation d'Implenia soumis à la convention collective de travail bénéficie de la possibilité de prendre une retraite anticipée facultative à partir de l'âge de 60 ans. Les prestations transitoires accordées jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite sont versées par la fondation FAR pour la retraite flexible dans l'industrie du bâtiment, spécialement fondée à cet effet. Le financement de la fondation FAR, qui a été créée par les syndicats SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment) et SYNA, ainsi que par la Société Suisse des Entrepreneurs, est assuré par les cotisations des employeurs et des salariés. Dans la mesure où les prestations de la fondation FAR sont financées selon le système de répartition des capitaux de couverture, les conditions requises permettant de traiter la FAR comme un régime à prestations définies selon la norme IAS 19 ne sont pas réunies. Par conséquent, la fondation FAR est traitée comme un régime multi-employeurs à cotisations définies.

La fondation FAR établit ses états financiers conformément au droit suisse en matière de prévoyance. Sur cette base, la fondation FAR présentait au 30 juin 2009 un taux de couverture de 100,7% (juin 2008: 95,1%). Implenia ne prévoit pas d'obligation de paiement allant au-delà des cotisations initialement prévues. En 2009, Implenia a versé à la fondation FAR des cotisations d'un montant de CHF 11,0 millions (2008: CHF 10,8 millions).

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

26 Impôts différés

Actifs d'impôts différés

| | Immobilisations corporelles | Immobilisations incorporelles | Obligation de prévoyance | |
|---------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|---|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | |
| Au 1.1.2009 | — | — | — | |
| Impôté/crédié au bénéfice net | — | — | — | |
| Valeur comptable au 31.12.2009 | — | — | — | |
| Au 1.1.2008 | — | — | — | |
| Impôté/crédié au bénéfice net | — | — | — | |
| Valeur comptable au 31.12.2008 | — | — | — | > |

Impôts différés passifs

| | Immobilisations corporelles | Immobilisations incorporelles | |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | |
| Au 1.1.2009 | 4 842 | 1 211 | |
| Impôté/crédié au bénéfice net | 187 | 11 | |
| Etat au 31.12.2009 | 5 029 | 1 222 | |
| Au 1.1.2008 | 5 096 | 1 561 | |
| Impôté/crédié au bénéfice net | (254) | (265) | |
| autres variations | — | (85) | |
| Etat au 31.12.2008 | 4 842 | 1 211 | > |

Les écarts d'évaluation entre le bilan statutaire et la norme IFRS sont dus aux différentes méthodes utilisées. C'est pour cette raison que l'impôt différé est plus élevé.

| | Stocks | Reports de perte fiscale | Travaux en cours | Provisions | Autres postes | Total |
|---|--------------------------|--------------------------|------------------|------------|---------------|---------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| | — | 953 | — | — | — | 953 |
| | — | 1 542 | — | — | — | 1 542 |
| | — | 2 495 | — | — | — | 2 495 |
| | — | 2 588 | — | — | — | 2 588 |
| | — | (1 635) | — | — | — | (1 635) |
| > | — | 953 | — | — | — | 953 |
| | Obligation de prévoyance | Stocks | Travaux en cours | Provisions | Autres postes | Total |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| | 1 434 | 1 091 | 3 145 | 3 998 | 4 034 | 19 755 |
| | (360) | 67 | 7 380 | 1 219 | 2 040 | 10 544 |
| | 1 074 | 1 158 | 10 525 | 5 217 | 6 074 | 30 299 |
| | 1 922 | 1 083 | 472 | 619 | 5 004 | 15 757 |
| | (488) | 8 | 2 673 | 3 379 | (589) | 4 464 |
| | — | — | — | — | (381) | (466) |
| > | 1 434 | 1 091 | 3 145 | 3 998 | 4 034 | 19 755 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

26 Impôts différés (suite)

Differences temporelles sans les impôts différés

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|-------------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |

Differences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constitué, car elles sont permanentes:

| | | |
|-----------------------------------|----------------|---------|
| Participations | 210 631 | 164 154 |
| Goodwill résultant d'acquisitions | 69 193 | 69 193 |

Les montants bruts des reports de pertes non utilisés, sur lesquels des actifs d'impôts différés ont été inscrits à l'actif ou non, répartis par date d'échéance, sont les suivants:

| | Pas inscrit à l'actif | Inscrit à l'actif | Total 31.12.2009 | Pas inscrit à l'actif | Inscrit à l'actif | Total 31.12.2008 |
|---------------|-----------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF |
| 1 an | 1 | – | 1 | 1 | 1 058 | 1 059 |
| 2 ans | – | – | – | 1 | – | 1 |
| 3 ans | – | – | – | – | – | – |
| 4 ans | – | 9 324 | 9 324 | – | – | – |
| 5 ans | 2 | 2 086 | 2 088 | 13 408 | – | 13 408 |
| Plus de 5 ans | 113 190 | 510 | 113 700 | 107 740 | 3 373 | 111 113 |
| Total | 113 193 | 11 920 | 125 113 | 121 150 | 4 431 | 125 581 |

Les reports de pertes fiscales sont inscrits à l'actif, lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront réalisés.

A fin 2009, le montant des déficits fiscaux reportables non activés concerne principalement nos entités étrangères qui n'ont plus d'activités opérationnelles.

27 Capital-actions

| | 31.12.2007 | Variation 2008 | 31.12.2008 | Variation 2009 | Variation 31.12.2009 |
|---|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions | Nombre d'actions | Nombre d'actions | Nombre d'actions | Nombre d'actions |
| Total des actions d'Implenia SA | 18 472 000 | – | 18 472 000 | – | 18 472 000 |
| Actions réservées aux paiements en actions des collaborateurs | – | – | – | 80 000 | 80 000 |
| Actions propres non réservées | 52 563 | 111 380 | 163 943 | 1 282 241 | 1 446 184 |
| Total des actions propres | 52 563 | 111 380 | 163 943 | 1 362 241 | 1 526 184 |
| Total des actions en circulation | 18 419 437 | (111 380) | 18 308 057 | (1 362 241) | 16 945 816 |

Dans le cadre du remplacement du capital-actions détenu par Laxey, Implenia a acquis le 26 novembre 2009 des actions pour une valeur de CHF 30 millions (6,5% du capital-actions).

Toutes les actions sont souscrites et entièrement libérées. Au 31 décembre 2009, toutes les actions donnaient droit au vote et, à l'exception de 1 526 184 actions propres (2008: 163 943), donnaient droit à un dividende.

| | 31.12.2007 | Variation 2008 | 31.12.2008 | Variation 2009 | Variation 31.12.2009 |
|---|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| | Valeur nominale des actions |
| Capital-actions | 83 124 | (9 236) | 73 888 | (9 236) | 64 652 |
| Actions propres | (237) | (419) | (656) | (4 686) | (5 342) |
| Total du capital-actions en circulation | 82 887 | (9 655) | 73 232 | (13 922) | 59 310 |

La valeur nominale d'une action était de CHF 3.50 au 31.12.2009 (CHF 4.00 au 31.12.2008).

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

28 Résultat par action

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|------------|------------|
| Informations de base pour le calcul du résultat par action: | | |
| Résultat du Groupe attribuable aux actionnaires | 1000 CHF | 45 918 |
| Nombre d'actions en circulation | | 16 945 816 |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation | | 17 959 908 |
| Résultat par action (de base) | CHF | 2.56 |
| Résultat par action (dilué) | CHF | 2.56 |
| | 2.13 | 2.13 |

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net des actionnaires d'Implenia SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période. A cet égard, le nombre moyen d'actions acquises par Implenia et détenues en tant qu'actions propres est déduit des actions émises.

29 Dividende par action

Pour l'exercice 2008, il a été procédé à un remboursement sur la valeur nominale de CHF 0.50 par action (2007: 0.50/action). Pour l'exercice 2009, un remboursement sur la valeur nominale de CHF 0.70 par action sera proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 14 avril 2009. L'état de la situation financière au 31 décembre 2009 ne reflète pas la proposition concernant l'emploi du bénéfice 2009.

30 Engagements conditionnels

| | 2009 | 2008 |
|------------------------|--------------|----------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF |
| État au 1.1. | 238,9 | 179,4 |
| Variation | 32,4 | 59,5 |
| Total garanties | 271,3 | 238,9 |

Les passifs éventuels concernent pour l'essentiel des engagements de garantie (garanties de soumission, de bonne exécution, de prestations de garantie) pour des projets propres en cours et litiges juridiques/fiscaux.

Engagements d'investissement contractuels

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|-----------------------------|------------|------------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF |
| Immobilisations corporelles | 0,4 | – |
| Total | 0,4 | 0,0 |

31 Information relative aux parties liées

Selon le registre des actions, les actionnaires connus suivants détiennent plus de 3% du capital-actions à la date de clôture:

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|------------|------------|
| | % | % |
| Groupe Parmino Holding AG / Max Rössler | 15,9% | 12,4% |
| Maag Rudolf | 10,8% | – |
| EGS Beteiligungen AG | 10,0% | – |
| Groupe Ammann | 8,4% | 6,3% |
| Implenia SA | 8,2% | 0,9% |
| Group Laxey | <3,0% | 14,4%* |
| Russian Land Ltd. | – | 2,8% |

* Selon la dernière publication le groupe Laxey possédait 34% au 31.12.2008.

Le placement de 51,9% du capital-actions d'Implenia SA détenu jusqu'ici par Laxey auprès de divers investisseurs privés et institutionnels en Suisse et à l'étranger s'est terminé le 26 novembre 2009. A cette occasion, Implenia a acquis des actions d'une valeur de CHF 30 millions (6,5% du capital-actions). Implenia SA devient ainsi une société publique s'appuyant sur un actionnariat largement diversifié.

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

31 Information relative aux parties liées (suite)

Entités du Groupe et entreprises associées

Un aperçu des principales entités du Groupe et entreprises associées figure sous les chiffres 35 et 36. Les transactions entre la société mère et les filiales, ainsi qu'entre les filiales du Groupe ont été éliminées dans les états financiers consolidés. Les transactions suivantes ont été effectuées entre le Groupe et les entreprises associées/associations de travail/institutions de prévoyance du personnel:

| | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Ventes à des parties liées | | |
| Entreprises associées | 3 968 | 5 710 |
| Entités notamment influençables par un membre d'un organe | 2 | 3 891 |
| Associations de travail | 251 528 | 209 277 |
| Achats à des parties liées | | |
| Entreprises associées | 22 493 | 22 923 |
| Entités notamment influençables par un membre d'un organe | 6 329 | 2 423 |
| Associations de travail | 22 781 | 16 375 |
| Avoirs à l'égard de parties liées | | |
| Entreprises associées | 999 | 1 780 |
| Entités notamment influençables par un membre d'un organe | 683 | 683 |
| Associations de travail | 49 597 | 51 690 |
| Dettes à l'égard de parties liées | | |
| Entreprises associées | 4 595 | 5 258 |
| Entités notamment influençables par un membre d'un organe | 52 | 264 |
| Associations de travail | 2 753 | 1 668 |

Dirigeants principaux

Les membres du Conseil d'administration d'Implenia SA perçoivent une rémunération annuelle pour leur activité, ainsi qu'une indemnité pour frais de représentation et pour le temps de travail au sein des comités du Conseil d'administration. La rémunération totale du Conseil d'administration durant l'exercice en cours, sans le président du Conseil d'administration, s'est élevée à KCHF 872 en 2009 (2008: KCHF 870).

Le président du Conseil d'administration et les membres de la Direction du Groupe d'Implenia SA perçoivent une rémunération composée d'un salaire annuel, d'un bonus et du remboursement des débours. Le Groupe paie les cotisations de sécurité sociale sur les indemnités pour frais susmentionnées ainsi que les cotisations à la caisse de pension. Le Conseil d'administration et les cadres participent également à certains plans d'intéressement fondés sur des actions. Les conditions sont décrites au chiffre 2.10.

Au total, des indemnités d'un montant de KCHF 1352 ont été versées à d'anciens membres de la Direction du Groupe.

Rémunération des dirigeants principaux

| | 2009 | 2008 |
|---|--------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Avantages à court terme | 6 296 | 6 215 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | - | - |
| Autres avantages à long terme | 394 | 491 |
| Indemnités de fin de contrat de travail | - | - |
| Paiements en actions | 1 858 | 2 171 |
| Total | 8 548 | 8 877 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

32 Précisions concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation de l'actif circulant

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Variation des créances | (7 546) | 34 370 |
| Variation des travaux en cours (valeurs nettes), matières premières et fournitures | 31 583 | 3 533 |
| Variation des opérations immobilières | 11 353 | (16 816) |
| Variation des fournisseurs et autres créanciers | 7 377 | 57 282 |
| Variation des comptes de régularisation | (12 086) | 28 248 |
| Total de la variation de l'actif circulant | 30 681 | 106 617 |

Variation des autres positions sans influence sur la liquidité

| | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Résultat d'entreprises associées | (4 215) | (3 802) |
| Variation autres immobilisations financières | 2 056 | 52 |
| Variation impôt différés | 9 002 | 7 190 |
| Variation provisions | (412) | 3 932 |
| Variation associations | 1 174 | 5 695 |
| Variation autres postions | 201 | 3 049 |
| Total de la variation des autres positions sans influence sur la liquidité | 7 806 | 16 116 |

Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles

Le flux de trésorerie est calculé selon la méthode indirecte, à savoir par le biais d'adaptations du résultat du Groupe incluant les produits et coûts opérationnels sans effet sur la trésorerie (p. ex. amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles). Le flux de trésorerie opérationnel comprend également les impôts sur le résultat payés pour toutes les activités.

Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement comprend essentiellement les flux de trésorerie d'Implenia pour l'achat et la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que pour l'achat et la vente d'entités d'Implenia. De même, le flux de trésorerie lié aux autres participations d'Implenia est compris dans le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement. Le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement montre les fonds nets réinvestis dans les actifs d'exploitation et les effets financiers des ventes d'entités.

32 Précisions concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé (suite)

Flux de trésorerie lié aux activités de financement

Le flux de trésorerie lié aux activités de financement comprend essentiellement les paiements des instruments de crédit reçus ou remboursés par le Groupe. Le flux de trésorerie lié aux activités de financement sert à la présentation des transactions effectuées entre le Groupe et les bailleurs de fonds.

33 Evénements postérieurs à la date de clôture

Le Conseil d'administration d'Implenia SA a approuvé le présent état financier consolidé le 5 mars 2010. A cette même date, le Conseil d'administration a proposé un remboursement sur la valeur nominale de CHF 0.70 par action, cette proposition sera présentée pour approbation lors de l'Assemblée générale du 14 avril 2010. Si la proposition devait être acceptée, la somme totale du remboursement sur la valeur nominale sera de CHF 12,9 millions.

34 Conversion de monnaies étrangères

| | | Compte de résultat cours moyen | | Bilan date de clôture | |
|--------------------|---------|--------------------------------|-----------|-----------------------|------------|
| | | 2009 | 2008 | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
| Union européenne | 1 EUR | CHF 1.51 | CHF 1.58 | CHF 1.49 | CHF 1.49 |
| Côte d'Ivoire/Mali | 100 XOF | CHF 0.23 | CHF 0.24 | CHF 0.23 | CHF 0.23 |
| États-Unis | 1 USD | CHF 1.07 | CHF 1.06 | CHF 1.03 | CHF 1.06 |
| Grande-Bretagne | 1 GBP | CHF 1.66 | CHF 1.95 | CHF 1.66 | CHF 1.53 |
| Qatar | 100 QAR | CHF 29.36 | CHF 29.08 | CHF 28.35 | CHF 29.07 |

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

35 Entités intégralement consolidées

| Nom | Partici-pation | Siège | État | Monnaie | > |
|--|----------------|-----------|------|---------|---|
| Baldwin Weisser SA | 100,0% | Bâle | CH | CHF | |
| Bâtiments industriels du Haut-Rhin Sàrl (Bâtirhin) | 100,0% | Mülhausen | F | EUR | |
| Développements transfrontaliers SA | 100,0% | Lyon | F | EUR | |
| Gebr. Ulmer GmbH | 100,0% | Bruchsal | D | EUR | |
| Gravière de La Cliae-aux-moines SA | 66,7% | Savigny | CH | CHF | |
| Gust. Stumpf GmbH | 100,0% | Bruchsal | D | EUR | |
| Gust. Stumpf Verwaltungs GmbH & Co KG | 100,0% | Bruchsal | D | EUR | |
| Implenia (Tessin) AG | 100,0% | Lugano | CH | CHF | |
| Implenia Construction SA | 100,0% | Genève | CH | CHF | |
| Implenia Bau GmbH | 100,0% | Rümmingen | D | EUR | |
| Implenia Entreprise Générale SA | 100,0% | Bâle | CH | CHF | |
| Implenia Development SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Implenia Global Solutions SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Implenia Holding GmbH | 100,0% | Rümmingen | D | EUR | |
| Implenia Immobilier SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Implenia Investment Management SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Implenia Italia S.p.A.* | 95,0% | Basiliano | I | EUR | |
| Implenia Management SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Implenia Österreich GmbH | 100,0% | Vienne | A | EUR | |
| M.F. Wachter Bauunternehmung GmbH | 100,0% | Stuttgart | D | EUR | |
| Reprojet AG | 100,0% | Zurich | CH | CHF | |
| Reuss Engineering SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| SAPA, Société Anonyme de Produits Asphaltiques | 75,0% | Satigny | CH | CHF | |
| Sisag SA | 100,0% | Abidjan | CI | XOF | |
| Socarco Mali Sàrl | 100,0% | Bamako | RMM | XOF | |
| Sonnrain Wohnbau GmbH | 100,0% | Rümmingen | D | EUR | |
| Strassen und Tiefbau Aktiengesellschaft | 100,0% | Vaduz | FL | CHF | |
| Stuag Bauunternehmung GmbH | 100,0% | Rümmingen | D | EUR | |
| Swiss Overseas Engineering Company | 100,0% | Genève | CH | CHF | |
| Tetrag Automation SA | 100,0% | Dietlikon | CH | CHF | |
| Trachsler AG | 100,0% | Heimberg | CH | CHF | |
| Zschokke Construction Sàrl | 100,0% | Lyon | F | EUR | |
| Zschokke Développement SA | 100,0% | Lyon | F | EUR | |
| Zschokke France SA | 100,0% | Lyon | F | EUR | |
| Zschokke GmbH Leipzig | 100,0% | Leipzig | D | EUR | |
| Zschokke Holding Deutschland GmbH | 100,0% | Berlin | D | EUR | |
| Zschokke Procédés Spéciaux Sàrl | 100,0% | Lyon | F | EUR | > |

* constituée le 18 décembre 2009

| Capital | Segment | Active/inactive | Participation détenue par |
|-------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| 1 750 000 | divers et Holding | Inactive | Implenia Immobilien SA |
| 195 000 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 14 663 800 | Immobilier | Active | Implenia Development AG |
| 25 565 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 1 500 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 1 533 876 | divers et Holding | Inactive | Implenia Holding GmbH |
| 511 292 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 150 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 40 000 000 | Travaux Infra + Tunnel, ET + Global | Active | Implenia SA |
| 2 556 459 | Travaux Infra | Active | Implenia Holding GmbH |
| 20 000 000 | Entreprise Générale/Services | Active | Implenia SA |
| 30 000 000 | Immobilier | Active | Implenia SA |
| 100 000 | Global Solutions | Active | Implenia SA |
| 3 067 751 | Travaux Infra | Active | Implenia Immobilien SA |
| 30 600 000 | Immobilier | Active | Implenia SA |
| 100 000 | Immobilier | Active | Implenia SA |
| 250 000 | Tunnel+TU Bauproduktion | Active | Implenia Construction SA |
| 500 000 | divers et Holding | Active | Implenia SA |
| 35 000 | Travaux Tunnel + ET | Active | Implenia SA |
| 1 000 000 | divers et Holding | Inactive | Implenia Holding GmbH |
| 100 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 100 000 | Entreprise Générale/Services | Active | Implenia SA |
| 500 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 492 000 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 100 000 000 | Travaux Infra | Active | Sisag SA |
| 255 646 | divers et Holding | Inactive | Implenia Holding GmbH |
| 50 000 | divers et Holding | Inactive | Implenia Immobilien SA |
| 306 775 | divers et Holding | Inactive | Implenia Holding GmbH |
| 200 000 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 100 000 | Entreprise Générale/Services | Active | Implenia SA |
| 100 000 | Travaux Infra | Active | Implenia SA |
| 76 225 | Travaux Infra | Active | Zschokke France SA |
| 457 347 | divers et Holding | Inactive | Zschokke France SA |
| 914 694 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 1 022 584 | divers et Holding | Inactive | Zschokke Holding Deutschland GmbH |
| 3 067 751 | divers et Holding | Inactive | Implenia SA |
| 457 347 | divers et Holding | Inactive | Zschokke France SA |

>

Notes aux états financiers consolidés du groupe Implenia

36 Entreprises associées

| Nom | Partici-pation | Siège | État | Monnaie | Capital |
|--|----------------|------------------|------|---------|-----------|
| Argo Mineral SA | 50,0% | Aarau | CH | CHF | 300 000 |
| Argobit AG | 40,0% | Schafisheim | CH | CHF | 1 200 000 |
| Asfaptop AG | 50,0% | Unterengstringen | CH | CHF | 1 000 000 |
| Associés Poste Enrobage en Commun (APEC) SA | 20,0% | Hauterive | CH | CHF | 300 000 |
| Bawag, Belagsaufbereitungsanlage Wimmis AG | 24,0% | Wimmis | CH | CHF | 100 000 |
| Belagswerk Rinau AG | 25,0% | Kaiseraugst | CH | CHF | 1 000 000 |
| Betonwerk Vispe (ss) | 20,0% | Stalden | CH | CHF | 89 659 |
| Bewo Belagswerk Oberwallis (ss) | 25,0% | Niedergesteln | CH | CHF | 1 500 000 |
| Bioasfa SA | 50,0% | Bioggio | CH | CHF | 900 000 |
| Bipp Asphalt AG | 27,5% | Niederbipp | CH | CHF | 1 000 000 |
| BRZ Belags- und Recycling-Zentrum (ss) | 33,3% | Horw | CH | CHF | 1 500 000 |
| Catram AG | 24,0% | Coire | CH | CHF | 1 000 000 |
| Deponie Eglisau (ss) | 37,0% | Eglisau | CH | CHF | – |
| Deponie Vorderland AG | 33,3% | Rehetobel | CH | CHF | 150 000 |
| Garage-Parc Montreux Gare SA | 26,0% | Montreux | CH | CHF | 2 050 000 |
| GU Kies AG | 33,3% | Schaffhouse | CH | CHF | 450 000 |
| Holcim Bétondrance SA | 46,0% | Martigny | CH | CHF | 300 000 |
| Imbess, Impianto miscela bituminosa E.S.S (ss) | 33,3% | Chiggionna | CH | CHF | – |
| Kieswerk Oldis AG | 21,4% | Haldenstein | CH | CHF | 1 200 000 |
| Léchire S.A. | 33,0% | Fribourg | CH | CHF | 100 000 |
| Microlog SPA | 50,0% | San Giorgio | I | EUR | 120 000 |
| MIFAG Mischgutwerk Frauenfeld AG | 10,0% | Frauenfeld | CH | CHF | 600 000 |
| MOAG Baustoffe Holding AG | 13,3% | Mörschwil | CH | CHF | 300 000 |
| Mobilval (ss) | 26,0% | Massongex | CH | CHF | – |
| Parking Port d'Ouchy S.A. | 24,0% | Lausanne | CH | CHF | 6 986 000 |
| Prébit, Centre d'enrobage (ss) | 25,0% | Marin-Epagnier | CH | CHF | 500 000 |
| Pro Quarta (ss) | 42,0% | Alvaneu | CH | CHF | 500 000 |
| Remora AG | 18,3% | Saint-Gall | CH | CHF | 300 000 |
| Real Partners Ltd | 45,0% | Zoug | CH | CHF | 300 000 |
| Remora AG | 18,3% | Saint-Gall | CH | CHF | 300 000 |

36 Entreprises associées (suite)

| Nom | Partici-pation | Siège | État | Monnaie | Capital |
|---|----------------|-------------------|------|---------|------------|
| Reprodad AG | 33,3% | Bremgarten | CH | CHF | 1 500 000 |
| Russian Land Implenia Holding Ltd. | 50,0% | Nicosia | CY | EUR | 3 001 |
| Sebal Belagswerk Biel-Büttenberg (ss) | 48,0% | Bienna-Büttenberg | CH | CHF | – |
| Sebal Lyss AG | 48,0% | Lyss | CH | CHF | 500 000 |
| Seval – Société d'Enrobage du Valais central (ss) | 83,0% | Vétroz | CH | CHF | – |
| SFR société Fribourgeoise de Recyclage SA | 20,8% | Hauterive | CH | CHF | 1 200 000 |
| Socarco Bénin Sàrl | 40,0% | Cotonou | BJ | XOF | 1 000 000 |
| Socarco Burkina Sàrl | 40,0% | Burkina | BF | XOF | 10 000 000 |
| Société Coopérative Les Terrasses | 41,8% | Versoix | CH | CHF | 775 500 |
| Société de recyclage de matériaux pierreux – SRMP | 40,0% | Savigny | CH | CHF | 95 443 |
| Société d'exploitation du Mégastore d'Archamps – SEMA | 30,0% | Archamps | F | EUR | 37 000 |
| Société Romande de Recyclage – SRREC (ss) | 50,0% | Satigny | CH | CHF | – |
| Tapidrance (ss) | 52,0% | Martigny | CH | CHF | 1 000 000 |
| Unas Technology SA | 21,6% | Gisikon | CH | CHF | 155 000 |
| Urner Belagszentrum (UBZ) (ss) | 50,0% | Flüelen | CH | CHF | 1 000 000 |
| Urbphalt Gemeinschaftsunternehmung (ss) | 25,0% | Altdorf | CH | CHF | – |
| Valbéton (ss) | 50,6% | Sion | CH | CHF | 100 000 |
| Valver (ss) | 27,9% | Martigny | CH | CHF | 1 729 936 |
| Wohnpark an der Kander GmbH | 40,0% | Rümmingen | D | EUR | 204 517 |
| wsb AG | 50,0% | Rafz | CH | CHF | 500 000 |

(ss) société simple

Les entreprises associées sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 2.16). Malgré une participation supérieure à 50% dans Seval, Tapidrance et Valbéton, ces entités sont considérées comme des entreprises associées et sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence, car Implenia n'a pas le contrôle de ces entités. En outre, certaines entités dans lesquelles Implenia détient une participation inférieure à 20% sont considérées comme des entreprises associées, car Implenia a une influence notable sur celles-ci.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers AG

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Implenia SA, Dietlikon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Implenia SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des produits et des charges comptabilisés au bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 100 à 181) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jörn Sievers
Expert-réviseur

Zurich, le 8 mars 2010

Compte de résultat

| | 2009 | 2008 |
|--|---------------|----------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| PRODUITS | | |
| Produits des participations | 24 235 | 34 707 |
| Produits issus de la vente de participations | (282) | 13 567 |
| Reprise de corrections de valeur sur participations et provisions | – | 4 519 |
| Produits financiers | 9 770 | 11 904 |
| Autres produits | 800 | – |
| Total | 34 523 | 64 697 |
| CHARGES | | |
| Charges administratives | 3 307 | 3 974 |
| Constitution de corrections de valeur sur participations et provisions | 4 230 | – |
| Charges financières | 6 137 | 20 651 |
| Impôts | 296 | 167 |
| Bénéfice annuel | 20 553 | 39 905 |
| Total | 34 523 | 64 697 |

Bilan

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 | |
|---|------------|----------------|----------|
| | Notes | 1000 CHF | 1000 CHF |
| ACTIFS | | | |
| Trésorerie | | 96 773 | 94 261 |
| Actions propres | 1 | 38 890 | 5 312 |
| Créances envers les sociétés du Groupe | | 261 092 | 252 440 |
| Autres créances | | 4 428 | 4 551 |
| Comptes de régularisation | | 6 477 | 656 |
| Actif circulant | | 407 660 | 357 220 |
| Participations dans des sociétés du Groupe | 2 | 265 243 | 260 635 |
| Sociétés associées et autres participations | 2 | 2 197 | 3 815 |
| Autres immobilisations | | 2 240 | 240 |
| Immobilisations | | 269 680 | 264 690 |
| Total | | 677 340 | 621 910 |
| PASSIFS | | | |
| Dettes bancaires | | 40 000 | 74 000 |
| Dettes envers les sociétés du Groupe | | 354 212 | 296 322 |
| Fournisseurs | | 60 | 6 |
| Autres dettes à court terme | | 22 362 | 786 |
| Comptes de régularisation | | 807 | 1 413 |
| Engagements à court terme | | 417 441 | 372 527 |
| Dettes à long terme | | – | 800 |
| Engagements à long terme | | – | 800 |
| Capital-actions | 3 | 64 652 | 73 888 |
| Réserve pour actions propres | | 38 890 | 5 313 |
| Réserves légales | | 54 559 | 54 559 |
| Réserve libre | | 20 780 | 20 780 |
| Bénéfice du bilan | | – | – |
| – Bénéfice reporté | | 60 465 | 54 138 |
| – Bénéfice annuel | | 20 553 | 39 905 |
| Fonds propres | | 259 899 | 248 583 |
| Total | | 677 340 | 621 910 |

Annexe aux comptes annuels

1 Actions propres (Implenia SA)

| | 2009 | 2009 | 2008 |
|---------------------------|------------------|----------------|----------|
| | Nombre | 1000 CHF | 1000 CHF |
| État au 1.1. | 163 943 | 5 312 | 1 960 |
| Achats | 1 449 303 | 36 123 | 12 383 |
| Cessions | (87 062) | (2 399) | (8 977) |
| Réduction valeur nominale | – | (146) | (53) |
| État au 31.12. | 1 526 184 | 38 890 | 5 313 |

Dans le cadre du placement des actions par Laxey, Implenia a acheté en date du 26 janvier 2008 des actions d'une valeur de CHF 30 millions (6,5% du capital-actions).

2 Participations

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|----------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Sociétés du Groupe (voir liste en dernière page de l'annexe) | 265 243 | 260 635 |
| Sociétés associées et autres participations | 2 197 | 3 815 |

3 Capital-actions

L'Assemblée générale du 2 mars 2006 a autorisé une augmentation conditionnelle du capital-actions d'un maximum de CHF 32 326 000, soit 9 236 000 actions à CHF 3.50. Jusqu'à ce jour, aucun élément n'entraîne la conversion du capital conditionnel.

L'Assemblée générale du 16 avril 2009 a décidé un remboursement partiel de CHF 0.50 de la valeur nominale. Le capital-actions a été réduit de CHF 9 236 000 pour s'élever à CHF 64 652 000.

3 Capital-actions (suite)

Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions au 31 décembre:

| | Selon le registre des actions | |
|---------------------------------------|-------------------------------|------------|
| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
| | % | % |
| Groupe Parmino Holding AG/Max Rössler | 15,9% | 12,4% |
| Maag Rudolf | 10,8% | – |
| EGS Beteiligungen AG | 10,0% | – |
| Groupe Ammann | 8,4% | 6,3% |
| Implenia SA | 8,2% | 0,9% |
| Groupe Laxey | < 3 % | 14,4%* |
| Russian Land Ltd. | – | 2,8% |

* Selon la dernière annonce publiée au 31.12.2008, le groupe Laxey détenait 34,0%.

4 Réserves latentes

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|--|------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Dissolution nette, en application de l'art. 663b du C.O. | – | 4 070 |

5 Engagements conditionnels

| | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|---|---------------|------------|
| | 1000 CHF | 1000 CHF |
| Garanties et engagements conditionnels | 56 500 | 26 872 |
| Cautionnement pour responsabilité solidaire en raison de l'imposition TVA de groupe | p.m | 14 029 |

Dans le cadre du crédit consortial conclu le 12 août 2009, Implenia SA a consenti une garantie d'un montant de CHF 660 millions en faveur de l'association de travail de banques pour les obligations des entités du Groupe.

Annexe aux comptes annuels

6 Évaluation du risque

L'analyse des risques au niveau du groupe permet la reconnaissance anticipée, l'évaluation, ainsi que la prise de mesures visant à réduire les risques. Cette analyse est effectuée tous les six mois et se focalise essentiellement sur les risques de projets et les risques financiers. En se basant sur la Risk Map, l'évaluation des chances et des risques sont consolidés par unité au moyen d'un processus bottom-up. Dans le cadre du processus de clôture, le Risk Management du Groupe rapporte deux fois l'an à l'Audit Committee et au Conseil d'administration.

7 Indemnités aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

7.1 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Le total de toutes les rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale du Groupe s'élève à KCHF 8548 (2008: 8877, y compris valeur des actions, indemnité de départ, charges sociales et honoraires additionnels).

Le total de toutes les rémunérations versées aux membres en exercice de la Direction générale du Groupe (avec le directeur général) s'établit comme suit:

Direction générale 2009

| | Salaires fixes 1000 CHF | Salaires variables 1000 CHF | Charges sociales 1000 CHF | Actions attribuées ¹ | | Honoriaires additionnels 1000 CHF | Total 1000 CHF |
|---|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------|
| | | | | Nombre | Valeur | | |
| | | | | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| Anton Affentranger | 580 | – | 18 | 24 304 | 699 | 59 | 1 356 |
| Autres membres en exercice de la Direction générale du Groupe | 1 929 | 1 237 | 909 | 29 956 | 893 | – | 4 968 |
| Membres de la Direction générale du Groupe sortis en 2009 | 554 | 254 | 188 | 13 657 | 356 | – | 1 352 |
| Total | 3 063 | 1 491 | 1 115 | 67 917 | 1 948 | 59 | 7 676 |

Direction générale 2008

| | Salaires fixes 1000 CHF | Salaires variables 1000 CHF | Charges sociales 1000 CHF | Actions attribuées ¹ | | Honoriaires additionnels 1000 CHF | Total 1000 CHF |
|---|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------|
| | | | | Nombre | Valeur | | |
| | | | | 1000 CHF | 1000 CHF | | |
| Christian Bubb | 517 | 439 | 251 | 28 326 | 863 | – | 2 070 |
| Autres membres en exercice de la Direction générale du Groupe | 1 822 | 952 | 828 | 31 661 | 965 | – | 4 567 |
| Membres de la Direction générale du Groupe sortis en 2008 | 342 | 191 | 165 | 7 006 | 213 | – | 911 |
| Total | 2 681 | 1 582 | 1 244 | 66 993 | 2 041 | – | 7 548 |

1 actions Implenia SA, valeur N° 002386855 de 3.50 francs nominal (2008: 4.00)

La partie variable de la rémunération, en espèces et en actions, sera payée en 2010.

Annexe aux comptes annuels

7.1 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants (suite)

Le total de toutes les rémunérations versées aux membres en exercice, non exécutifs, du Conseil d'administration s'établit comme suit:

Conseil d'administration non exécutif 2009

| | Honoraire | Charges sociales | Actions ¹ | | Honoraire additionnel | Total |
|--------------------------------|------------|------------------|----------------------|------------|-----------------------|--------------|
| | | | Nombre | Valeur | | |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | |
| Markus Dennler, vice-président | 105 | 14 | 977 | 25 | — | 144 |
| James Lionel Cohen, membre | 88 | 12 | — | — | — | 100 |
| Claudio Generali, membre | 73 | 10 | 733 | 19 | — | 102 |
| Ian Andrew Goldin, membre | 84 | 12 | — | — | — | 96 |
| Urs Häner, membre | 57 | 8 | 733 | 19 | — | 84 |
| Patrick Hünerwadel, membre | 93 | 13 | — | — | — | 106 |
| Toni Wicki, membre | 107 | 15 | 733 | 19 | — | 141 |
| Philippe Zoelly, membre | 70 | 10 | 733 | 19 | — | 99 |
| Total | 677 | 94 | 3 909 | 101 | — | 872 |

Conseil d'administration non exécutif 2008

| | Honoraire | Charges sociales | Actions ¹ | | Honoraire additionnel | Total |
|--------------------------------|------------|------------------|----------------------|------------|-----------------------|--------------|
| | | | Nombre | Valeur | | |
| | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | 1000 CHF | |
| Anton Affentranger, président | 159 | 22 | 1 462 | 50 | 228 | 459 |
| Markus Dennler, vice-président | 111 | 15 | 731 | 25 | — | 151 |
| James Lionel Cohen, membre | 93 | 13 | — | — | — | 106 |
| Claudio Generali, membre | 74 | 10 | 549 | 19 | — | 103 |
| Ian Andrew Goldin, membre | 89 | 12 | — | — | — | 101 |
| Urs Häner, mitglied | 48 | 7 | — | — | — | 55 |
| Patrick Hünerwadel, membre | 96 | 13 | — | — | 4 | 113 |
| Toni Wicki, membre | 80 | 11 | 549 | 19 | — | 110 |
| Philippe Zoelly, membre | 80 | 11 | 549 | 19 | 22 | 132 |
| Total | 830 | 114 | 3 840 | 132 | 254 | 1 329 |

¹ actions Implenia SA, valeur N° 002386855 de 3.50 francs nominal (2008: 4.00)

Aucune indemnité de départ n'a été versée en 2009 et 2008.

7.2 Rémunérations accordées aux anciens membres des organes dirigeants

Une rémunération d'un montant de KCHF 1352 a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants dont les fonctions ont pris fin au cours de l'exercice 2009.

7.3 Attribution d'actions pendant l'exercice

Le nombre d'actions attribuées en 2009 aux membres exécutifs de la Direction générale du Groupe, ainsi qu'aux parties qui leur sont liées s'élève à 67 917 (2008: 66 993).

Le nombre d'actions attribuées en 2009 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration, ainsi qu'aux personnes qui leur sont liées est de 3909 (2008: 3840).

7.4 Détenzione d'actions

Le 31 décembre 2009, le nombre d'actions détenues par les membres de la Direction générale du Groupe, ainsi que par les parties qui leur sont liées est de 213 021, ce qui représente 1,15% du capital-actions (2008: 122 015, soit 0,66% sans M. A. Affentranger). Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

Membres de la Direction générale

| | Nombre d'actions par | Dont actions bloquées | | | |
|---|----------------------|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
| | | 31.12.08 | 31.12.09 | jusqu'en | |
| | | 2010 | 2011 | 2012 | |
| Anton Affentranger | 50 772 | 152 726 | 2 430 | 1 462 | 1 954 |
| Christian Bubb | 41 280 | — | — | — | — |
| Hans-Peter Domanig, responsable de la division Real Estate | 26 346 | — | — | — | — |
| Arturo Henniger, responsable de la division Construction Infra | 26 299 | 24 500 | 10 318 | 7 421 | 6 201 |
| Luzi Reto Gruber, responsable de la division Construction tunnels + Entreprise totale | 7 490 | 9 490 | — | 4 490 | 5 000 |
| Peter Bodmer, responsable de la division Global Solutions | 20 600 | 23 972 | 10 308 | 7 092 | 6 572 |
| Beat Fellmann, CFO | | 2 333 | | | 2 333 |
| Total | 172 787 | 213 021 | 23 056 | 20 465 | 22 060 |

Le 31 décembre 2009, le nombre d'actions s'élève par les membres non exécutifs du Conseil d'administration, ainsi que par les parties qui leur sont liées s'élève à 18 625, ce qui représente 0,10% du capital-actions (2008: 64 148, soit 0,35% avec M. A. Affentranger). Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

Annexe aux comptes annuels

7.4 Détenzione d'actions (suite)

Membres de la Direction générale

| | Nombre d'actions par | Dont actions bloquées jusqu'en | | | 2012 | |
|--------------------------------|----------------------|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--|
| | | 31.12.08 | 31.12.09 | 2010 | 2011 | |
| Markus Dennler, vice-président | 2 455 | 3 432 | 1 624 | 731 | 977 | |
| James Lionel Cohen, membre | 1 | 1 | – | – | – | |
| Claudio Generali, membre | 2 716 | 3 449 | 967 | 549 | 733 | |
| Ian Andrew Goldin, membre | 1 | 1 | – | – | – | |
| Urs Häner, membre | 1 | 734 | – | – | 733 | |
| Patrick Hünerwadel, membre | – | 1 340 | – | – | – | |
| Toni Wicki, membre | 6 046 | 6 779 | 1 017 | 549 | 733 | |
| Philippe Zoelly, membre | 2 156 | 2 889 | 967 | 549 | 733 | |
| Total | 13 376 | 18 625 | 4 575 | 2 378 | 3 909 | |

7.5 Options

Implenia SA n'a pas de plan de rémunération en options.

7.6 Honoraires et rémunérations additionnels

Le montant des honoraires et indemnités additionnels facturés en 2009 par les membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale du Groupe ou par une partie liée s'élève à KCHF 59 (2008: KCHF 254). Il s'agit des montants suivants: KCHF 59 (2008: KCHF 227) correspondant à des prestations de conseil fournies par M. A. Affentranger dans le cadre de mandats spéciaux avant le début de son activité de CEO.

7.7 Prêt aux organes

Aucun prêt n'a été accordé à l'un des membres du Conseil d'administration ou à l'un des membres de la Direction générale du Groupe, ainsi qu'aux parties qui leur sont liées.

7.8 Rémunération globale la plus élevée

Pour le montant de la rémunération globale la plus élevée, veuillez vous référer aux tableaux 7.1.

Sociétés affiliées

Sociétés affiliées

| Nom | Partici- pation | Siège | Monnaie | Capital |
|--|--------------------|--------------|---------|-------------|
| Bâtiments industriels du Haut-Rhin Sàrl (Bâtirhin) | 100,0% | Mulhouse (F) | EUR | 195 000 |
| Gebr. Ulmer GmbH | 100,0% | Bruchsal (D) | EUR | 25 565 |
| Gravière de La Cliae-aux-moines S.A. | 66,7% | Savigny | CHF | 1 500 000 |
| Gust. Stumpf Verwaltungs GmbH & Co KG | 100,0% | Bruchsal (D) | EUR | 511 292 |
| Implenia (Tessin) SA | 100,0% | Lugano | CHF | 150 000 |
| Implenia Construction SA | 100,0% | Genève | CHF | 40 000 000 |
| Implenia Entreprise Générale SA | 100,0% | Bâle | CHF | 20 000 000 |
| Implenia Development SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 30 000 000 |
| Implenia Global Solutions SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 100 000 |
| Implenia Immobilier SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 30 600 000 |
| Implenia Investment Management SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 100 000 |
| Implenia Management SA | 100,0% | Genève | CHF | 500 000 |
| Implenia Österreich GmbH | 100,0% | Vienne (A) | EUR | 35 000 |
| Reprojet AG | 100,0% | Zurich | CHF | 100 000 |
| Reuss Engineering SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 100 000 |
| SAPA, Société Anonyme de Produits Asphaltiques | 75,0% | Satigny | CHF | 500 000 |
| Sisag SA | 100,0% | Abidjan (CI) | XOF | 492 000 000 |
| Swiss Overseas Engineering Company | 100,0% | Genève | CHF | 200 000 |
| Tetrag Automation SA | 100,0% | Dietlikon | CHF | 100 000 |
| Trachsel AG | 100,0% | Heimberg | CHF | 100 000 |
| Zschokke France SA | 100,0% | Lyon (F) | EUR | 914 694 |
| Zschokke Holding Deutschland GmbH | 100,0% | Berlin (D) | EUR | 3 067 751 |

Proposition du Conseil

Proposition du Conseil d'administration pour l'emploi du bénéfice au bilan

| | 2009 |
|------------------------------------|-------------------|
| | 1000 CHF |
| Bénéfice reporté | 60 465 |
| Résultat de l'exercice | 20 553 |
| Bénéfice au bilan | 81 018 |
| Report à compte nouveau | 81 018 |

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 14 avril 2010 un remboursement partiel de CHF 0.70 par action. Le capital-actions sera réduit de KCHF 12 930 pour s'élever à KCHF 51 722. Les statuts seront adaptés en conséquence. Le remboursement partiel aura lieu le 6 juillet 2009 en faveur des actionnaires inscrits au registre en date du 2 juillet 2009. Ce remboursement n'est pas soumis à la déduction de l'impôt anticipé ni à l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques imposables en Suisse.

Évolution du cours de l'action (cotée à la Bourse suisse SIX)

| | 2009 | 2008 |
|------------------|----------------------|---------------|
| | CHF | CHF |
| Cours extrêmes: | 30.45 / 20.15 | 37.00 / 25.15 |
| Cours au 31.12.: | 29.00 | 29.00 |

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

PRICEMATERHOUSECOOPERS AG

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Implenia SA, Dietlikon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Implenia SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 184 à 194) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jörn Sievers
Expert-réviseur

Zurich, le 8 mars 2010

SITES, CONTACTS ET CALENDRIER



Les détails concernant les sites se trouvent à l'adresse www.implenia.com

Contacts

Anton Affentranger, président du Conseil d'administration et CEO
Téléphone +41 44 805 45 55 – Fax +41 44 805 45 56 – E-mail anton.affentranger@implenia.com

Relations avec les investisseurs

Beat Fellmann, CFO
Téléphone +41 44 805 45 00 – Fax +41 44 805 45 01 – E-mail beat.fellmann@implenia.com

Contact médias

Claude Vollenweider, directeur Marketing/Communication
Téléphone +41 44 805 45 43 – Fax +41 44 805 45 20 – E-mail claude.vollenweider@implenia.com

Calendrier

Conférence de presse et d'analystes financiers sur le rapport semestriel 2010
31 août 2010